

*Département de la Manche*

*Commune de*

# ***Teurthéville-Hague***

---

*Deuxième plan local d'urbanisme*

## ***6a2. Schéma directeur d'assainissement Délibération du 8 décembre 2005***

*Vu pour être annexé à la délibération du 24 février 2014*

---

*Maître d'ouvrage*

***Commune de  
Teurthéville-Hague***

*Le bourg  
50690 Teurthéville-Hague*

*Bureau d'études*

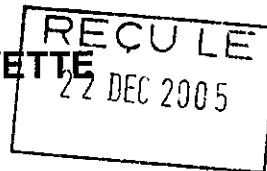
***Cabinet Avice,  
architecte-urbaniste***

*3, rue d'Hauteville,  
75010 Paris*

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DOUVE & DIVETTE

ZA LE PONT  
50690 MARTINVEST

84/05



## Extrait du Registre des Délibérations

Date de convocation  
30/11/2005

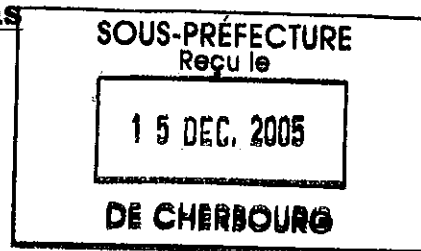
**Séance du 8 décembre 2005**

Nombre de Conseillers

L'an deux mil cinq  
et le huit du mois de décembre, à 20 heures

**En exercice : 18**  
**Présents : 18**  
**Votants : 18**

Le Conseil de Communauté s'est réuni au nombre prescrit par  
le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de Madame Mireille PREVOST,



Présents :

Henri DESTRES, Louis DUBOST, Yves HAIRON, Vice-Présidents,  
Sylvie DESMOTTES, Joël POISSON, Christian EUGENIE, Jacky  
MARIE, Dominique FRIGOT, Michel LE TERRIER, Daniel LEBOYER,  
Yves FOSSEY, Pierre HAMEL, Jean-Claude COSNEFROY, Joël  
JOUAUX, Eric QUOY, Daniel LEBLED, Yves-Marie DUBOST.

---

**Objet : Adoption du schéma directeur  
d'assainissement avant enquête publique**

---

Le Conseil Communautaire par délibération du 19 décembre 2002 a décidé la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre de cette étude, le cabinet BICHA a été missionné pour l'élaboration du zonage d'assainissement collectif et non collectif.

L'étude de zonage d'assainissement porte sur l'ensemble des communes et compte aujourd'hui un potentiel humain de près de 7 500 habitants.

La Loi sur l'eau et ses arrêtés pris en application rendent obligatoire, pour la communauté de communes, le contrôle du dispositif d'assainissement autonome.

Au préalable, il convient de déterminer les zones d'assainissement collectif déjà desservies et celles à desservir et les zones qui doivent être maintenues en assainissement non collectif du fait de leurs caractéristiques techniques.

Actuellement, le système d'assainissement collectif est constitué d'un axe principal qui longe la RD 650 de Virandeville jusqu'à Martinvest pour se raccorder sur la C.U.C. de Cherbourg. Une étude pour la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées au Pont Cosnard à Martinvest est en cours.

Autour de cet axe principal, viennent s'articuler 5 branches latérales secondaires décrites (ci-dessous) en provenance des communes environnantes :

- La 1<sup>ère</sup> branche longue d'environ 1100 m forme une boucle autour de la Zone d'Activité de Martinvest et rejoint l'axe du réseau principal au niveau du lieu-dit la Mare Aubert.

- La 2<sup>ème</sup> branche est constituée d'un réseau d'environ 9000 m de long qui part de Tollevast, descend en gravitaire jusqu'au bourg d'Hardinvast pour remonter ensuite sur Martinvast via les Rosées, Tabarin, le Hameau Léger par le biais des pompes et rejoindre l'axe du réseau principal au niveau de la rue Maurice Brisset.
- La 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> branches de 900 et 1000 m partent des carrefours de la Croix Verte et du Vacheux pour rejoindre l'axe du réseau principal au lieu-dit le Cognet, d'une part et du Hameau Colette, d'autre part.
- La 5<sup>ème</sup> branche est constituée d'un réseau d'environ 6500 m de long qui part de St-Martin-le-Gréard, Couville, pour rejoindre l'axe du réseau principal de Virandeville au voisinage du lieu-dit le Marvis.
- La 6<sup>ème</sup> branche, d'environ 7 000 m, dessert le bourg de Teurthéville-Hague et rejoint l'axe principal au lieu dit « la Moutonnerie » à Virandeville par l'intermédiaire de postes de refoulement.
- Enfin, on note aussi la présence de quelques ramifications longues d'à peine 250 m à Sideville au Village Vaubecquet et de deux ramifications du réseau de 350 m à Hardinvast au niveau du Hameau Vincent et du Hameau Moulin.

L'étude sur avis de la commission assainissement conclut en définissant les zones prioritaires restant à desservir en collectif comme suit :

Priorité 1 :

Secteur 3 - NOUAINVILLE - l'Eglise - le Bourg - 110 logements actuels

Secteur 15 - MARTINAST - le Vigny, L'Oraille, la Couespellerie - 85 logements actuels

Priorité 2 :

Secteur 39 - COUVILLE - La Gare Talfaret - 47 logements actuels

Secteur 28 - HARDINAST - Le Ferrage - Le Mont - La Bihellerie Sud - 58 logements actuels

Secteur 11 - TEURTHEVILLE-HAGUE - Crasville - Rue du Coignet - 34 logements actuels

Secteur 44 - VIRANDEVILLE - Baudretot - 60 logements actuels

Secteur 6 - TEURTHEVILLE-HAGUE - Le Poutrel - 22 logements actuels

Secteur 56 - TOLLEVAST - La Fosse Demont - La Mésangerie - Les Martins - Les Maugers - 36 logements actuels

Secteur 57 - TOLLEVAST - La Tourelle - 11 logements actuels

Secteur 12 - VIRANDEVILLE - Les Contes - 22 logements actuels

Et propose le maintien en assainissement non collectif des autres zones. En effet, l'étude réalisée montre que :

- Techniquement, le maintien de l'assainissement non collectif dans ces zones est envisageable,
- Le raccordement au réseau collectif d'assainissement existant est difficile voir impossible à envisager,
- Il n'existe pas de contrainte naturelle ou de perspectives urbanistiques particulières à court et moyen terme à proximité de ces zones actuellement non desservies.

Il appartiendra aux propriétaires de l'ensemble de ces zones de mettre en œuvre un assainissement non collectif conforme à la réglementation.

Après avoir délibéré, Le Conseil Communautaire, à la majorité des membres présents (POUR 15, ABSTENTIONS 3) :

- DECIDE de maintenir en assainissement collectif l'ensemble des zones déjà desservies par un réseau collectif et d'y ajouter les secteurs définis dans les priorités 1 et 2,

- DECIDE de maintenir en assainissement non collectif l'ensemble des autres zones,
- APPROUVE le plan de zonage d'assainissement tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- DECIDE DE SOUMETTRE ce plan à enquête publique dont les dates seront fixées par arrêté de messieurs les Maires des communes membres,
- AUTORISE Madame la Présidente à procéder au recrutement du Commissaire enquêteur et verser les indemnités dues à cet agent.

Extrait certifié conforme,  
A Martinvast, le 9 décembre 2005,  
La Présidente,  
Mireille PREVOST,

Délibération transmise le **14 DEC. 2005**  
En Sous-Préfecture de Cherbourg



*Département de la Manche*

*Commune de*

# ***Teurthéville-Hague***

---

*Deuxième plan local d'urbanisme*

## ***6a1. Schéma directeur d'assainissement rapport***

*Vu pour être annexé à la délibération du 24 février 2014*

---

*Maître d'ouvrage*

***Commune de  
Teurthéville-Hague***

*Le bourg  
50690 Teurthéville-Hague*

*Bureau d'études*

***Cabinet Avice,  
architecte-urbaniste***

*3, rue d'Hauteville,  
75010 Paris*

## 1. PREAMBULE

### 1.1 JUSTIFICATION DE L'ETUDE

La communauté de communes créée en Basse-Normandie le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Dénommée "Communauté de Communes de Douve et Divette", en raison des deux rivières qui traversent son territoire regroupe 9 communes : Couville, Hardinvast, Nouainville, Martinvast, Sideville, Saint-Martin-Le-Gréard, Teurthéville-Hague, Tollevast et Virandeville.

L'étude de zonage d'assainissement porte sur l'ensemble de ces communes qui représentait en 1993 un potentiel humain d'environ 5 500 habitants. Aujourd'hui près de 7600 habitants.

Actuellement le système d'assainissement collectif est constitué d'un axe principal qui longe la RD 904, de Virandeville jusqu'à Martinvast pour se raccorder sur la C.U.C au niveau de la commune d'Euqueudreville. Une étude pour la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées au Pont Cosnard à Martinvast est en cours.

Autour de cet axe principal, viennent s'articuler 5 branches latérales secondaires décrites (ci-dessous) en provenance des communes environnantes :

- la 1<sup>re</sup> branche longue d'environ 1100 m forme une boucle autour de la Zone d'activité de Martinvast et rejoint l'axe du réseau principal au niveau du lieu-dit La Mare Aubert
- la 2<sup>ème</sup> branche est constituée d'un réseau d'environ 9000 m de long qui part de Tollevast, descend en gravitaire jusqu'au bourg d'Hardinvast pour remonter ensuite sur Martinvast via les Rosées, Tabarin, le hameau Léger par le biais des pompes et rejoindre l'axe du réseau principal au niveau du lieu-dit Belle Feuille
- la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> branche 900 et 1000 m partent des Carrefours de La Croix Verte et des Vacheux pour rejoindre l'axe du réseau principal à proximité de la mairie de Sideville au lieu-dit Le Cognet.
- la 5<sup>ème</sup> branche est constituée d'un réseau d'environ 6500 m de long qui part de St-Martin-Le-Gréard, Couville, pour rejoindre l'axe du réseau principal de Virandeville au voisinage du lieu-dit La Moutonnerie.
- Enfin, on note aussi la présence de quelques ramifications longues d'à peine 250 m à Sideville au Village Vaubecquet et de deux ramifications du réseau de 350 m à Hardinvast au niveau du Hameau Vincent et du Hameau Moulin.

Tel qu'il est conçu actuellement, le réseau collectif existant permet de raccorder environ **1260** habitations

Tous les autres logements sont donc traités selon le mode d'assainissement individuel. Les habitations sont, pour la plupart, pourvues d'équipements d'assainissement autonome plus ou moins performants.

Cependant, dans certains hameaux, des concentrations d'habitat importantes et/ou des équipements déficients causent des nuisances aux habitants et peuvent engendrer une pollution du milieu naturel.

Pour pallier cette situation, dans le cadre de la Loi sur l'Eau de 1992 qui donne aux élus la responsabilité de l'assainissement, la communauté des communes a souhaité se doter d'un outil de décision qui lui permettra de définir les systèmes d'assainissement à mettre en place sur l'ensemble

des zones urbanisées et urbanisables, actuellement non desservies par un réseau d'assainissement collectif.

### 1.2 BUT DE L'ETUDE

La présente étude a pour but de proposer aux élus les solutions individuelles et/ou collectives les mieux adaptées, techniquement et financièrement, à la collecte, au traitement et au rejet dans le milieu naturel des eaux usées domestiques.

Les critères pris en compte pour mener cette réflexion sont essentiellement liés à :

- la protection du milieu naturel
- la faisabilité de mise en œuvre des équipements
- l'intérêt économique
- possibilités financières et budgétaires.
- prise en compte des projets de développement

## METHODOLOGIE

## 2. METHODOLOGIE

### 2.1 1ère PHASE : CONFIGURATION DU BATI

Il s'agit d'étudier, en fonction de la configuration du bâti, les difficultés inhérentes à toute solution d'assainissement, sans à priori pour l'une des solutions : traitement non collectif, traitement collectif sur site, raccordement au réseau existant, ou bien encore panachage de solutions complémentaires.

Les logements seront donc regroupés en trois catégories:

- **AS (Autonome Strict)** : les logements pour lesquels il n'existe pas d'autre solution économiquement intéressante qu'un traitement autonome. Il s'agit des maisons isolées ou de logements situés de manière très particulière par rapport à la voirie.
- **AI (Autonome Impossible)** : les logements pour lesquels il est impossible d'envisager un traitement autonome dans la parcelle même. Ces maisons seront obligatoirement desservies par un réseau ou par un traitement commun avec le ou le logement(s) voisin(s). Sinon leur assainissement devra nécessiter, soit une acquisition foncière contiguë ou rapprochée, soit une autorisation préfectorale pour fonctionner avec une filière dérogatoire.
- **AC (Autonome ou Collectif)** : il s'agit des logements pour lesquels les deux modes d'assainissement (collectif ou autonome) peuvent être envisagés.

A l'issue de cet examen, le nombre de logements dans chacune de ces trois classes impose pour chacun des secteurs d'habitat regroupé (hameau ou groupe de hameaux) une classification selon trois modes d'assainissement :

- ◆ **TRAITEMENT NON COLLECTIF** : il s'agit de l'habitat dispersé ou bien de hameaux où l'autonome est possible, et le collectif à priori coûteux.
- ◆ **TRAITEMENT COLLECTIF** : il s'agit des secteurs où la densité de l'habitat est telle que le collectif est à priori plus intéressant techniquement et/ou économiquement que des traitements autonomes.
- ◆ **TRAITEMENT A ETUDIER** : les données liées à la configuration de l'habitat ne sont pas suffisantes pour une détermination immédiate, et des investigations complémentaires sont nécessaires

Il s'agit alors d'engager la deuxième phase pour :

- vérifier la compatibilité des caractéristiques du milieu naturel et particulièrement du sol avec un choix de filière autonome par exemple,
- quantifier les flux dans les différents bassins versants, et tenir compte de contraintes particulières (zones inondables par exemple),
- recenser éventuellement les problèmes existants sur l'évacuation des eaux pluviales.

## 2.2 2ème PHASE : CONTRAINTES DU MILIEU NATUREL

Vis à vis du milieu, les contraintes à appliquer à l'assainissement seront mises en évidence, à savoir:

- qualité épuratrice du sol : **ASPECT PEDOLOGIQUE**;
- possibilités de rejet : **ASPECT HYDROLOGIQUE**;
- priorité d'action : **EQUIPEMENTS EXISTANTS ET PROBLEMES RENCONTRES**.

### 2.2.1 Aspect pédologique

Une campagne de sondages à la tarière est entreprise pour déterminer la nature des sols secteur par secteur. On en déduit les modalités de l'assainissement non collectif à mettre en œuvre, lorsque cette technique s'avère possible.

Les caractéristiques du sol prises en compte sont au nombre de quatre :

- **S** pour **SOL** : il s'agit d'estimer quelle est la structure du sol, sa porosité, sa conductivité hydraulique (ou perméabilité).
- **E** pour **EAU** : la profondeur et l'intensité d'apparition des phénomènes d'hydromorphie liés à un engorgement total ou partiel du sol constituent un facteur déterminant quant aux facultés épuratrices du sol.
- **R** pour **ROCHE** : la nature et la profondeur d'apparition du substrat rocheux peuvent annihiler les possibilités du sol dans le cas de sol peu profond par exemple.
- **P** pour **PENTE** : dans le cas de sols trop pentus, les techniques à mettre en œuvre pour l'assainissement non collectif sont plus complexes et donc plus coûteuses.

L'indice **S.E.R.P.** est obtenu en notant chacun de ces paramètres de 1 (favorable) à 3 (défavorable). Il précise automatiquement une technique à mettre en œuvre.

Si le choix des élus se porte sur l'assainissement non collectif dans certains secteurs, il sera possible d'y préciser les modalités de l'assainissement en termes de technique et de surface nécessaire.

### 2.2.2 Aspect hydrologique

Les territoires des communes sont décrits dans le contexte hydrologique général. La proximité des habitations par rapport au réseau hydrographique est étudiée. Ceci permet de préciser les urgences en matière d'action et de programmation, en mettant en évidence des concentrations de rejets dans tel ou tel émissaire.

## 2.3 3ème PHASE : SOLUTIONS ENVISAGEABLES

A l'issue des investigations précédentes, il est alors possible d'élaborer des scénarios compatibles avec les contraintes détectées.

Pour chacun des secteurs, un ou deux scénarios sont cités :

- Traitement non collectif si possible,
- Traitement collectif si raisonnable en coût.

Dans le cas du traitement collectif local, le site de traitement sera choisi après discussion avec les élus sur les possibilités foncières.

Ces scénarios sont explicités techniquement (plans), financièrement (devis) et proposés en termes de choix possibles aux élus.

La collectivité se doit d'arrêter un certain nombre de choix, mais aussi de s'engager dans une programmation de réalisation. A cette fin, nous établissons un critère d'urgence, qui s'appuie sur :

- l'importance des problèmes rencontrés,
- les nuisances engendrées,
- la motivation des habitants (critère particulièrement important dans le cas de l'assainissement non collectif).

## 2.4 CARTE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

L'établissement de la carte de zonage permet :

- de dessiner les contours des zones qui seront desservies par un réseau de collecte des eaux usées.
- de citer les zones traitées en non collectif avec les surfaces minimales constructibles si l'urbanisation est susceptible de s'y développer.

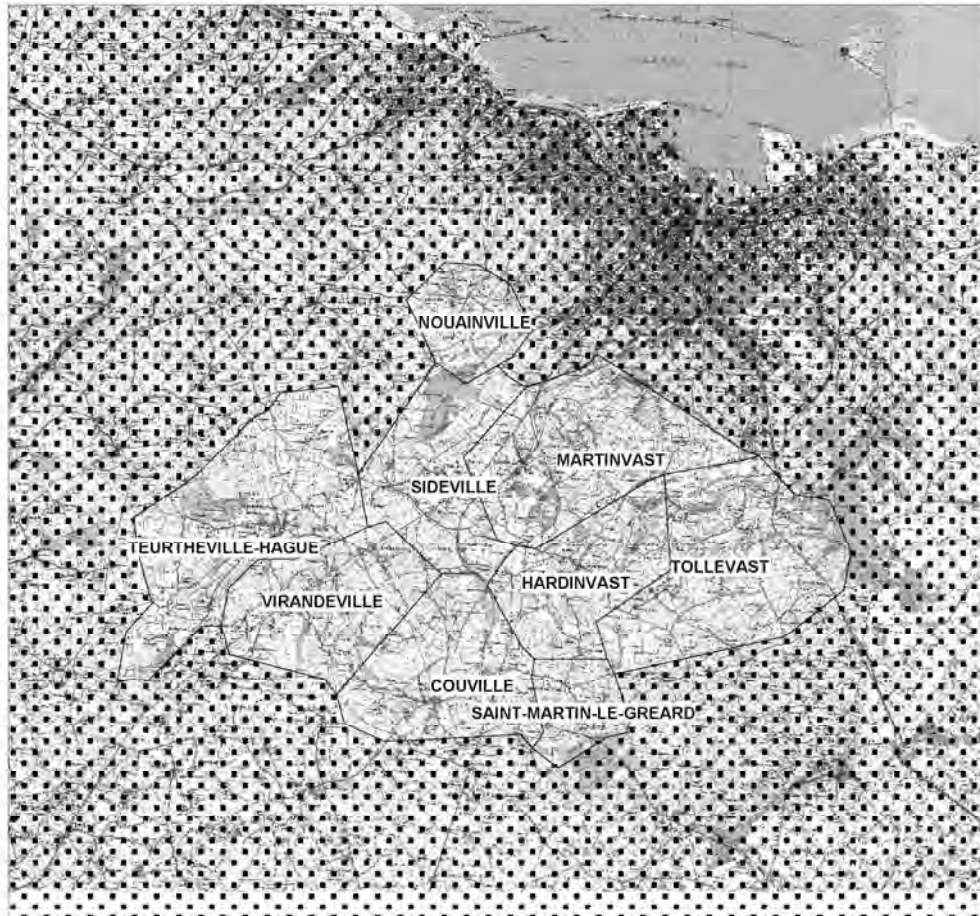
## **ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

**Communauté de Communes de Douve et Divette**

### **PHASE I**

### **PRESENTATION DES COMMUNES**

## TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DOUVE ET DIVETTE



### 3. PRESENTATION DES COMMUNES

Les tableaux des pages suivantes regroupent les chiffres provenant des recensements généraux de la population de 1999, 1990 et 1982 (données INSEE).

#### 3.1 SITUATION

(cf carte 1)

Les 9 communes de la Communauté de Communes de Douve et Divette sont situées au département de la Manche sur la partie méridionale de la communauté Urbaine de Cherbourg. La répartition spatiale et géographique des communes qui la compose est décrite ci-dessous.

**La commune de Martinvast** couvre une superficie d'environ 10 km<sup>2</sup>. Elle est située au sud de Cherbourg et au nord de la CCDD. Elle est traversée du nord au sud par la D904 qui est l'axe principal de desserte reliant le bourg à la ville de Cherbourg.

**La commune de Sideville** couvre une superficie d'environ 8 km<sup>2</sup>. Elle est située à la périphérie sud-ouest de Cherbourg. Elle est traversée par la RD 904 dans sa partie médiane et est située sur la Partie nord de la CCDD.

**La commune de Teurtheville** couvre une superficie d'environ 13 km<sup>2</sup>. Elle est située à l'ouest de la CCDD. Elle est traversée dans le bourg par la D 122, la D 22 et la D 222.

**La commune de Virandeville** couvre une superficie d'environ 8 km<sup>2</sup>. Elle est située au sud-ouest de la CCDD. Elle est traversée du nord au sud par la D 904 et dans le bourg par la D 407.

**La commune de Couville** couvre une superficie d'environ 9 km<sup>2</sup>. Elle est située au sud de la commune de Sideville et Hardinvast. Elle est traversée dans sa partie est par la D 900 qui rejoint la D904 au niveau de la commune de Martinvast.

**La commune de Hardinvast** qui couvre une superficie d'environ 7 km<sup>2</sup> et s'intercale entre les communes de Martinvast au nord-ouest, la commune de Tollevast au nord-est et la commune de Couville et de St-Martin-Le-Gréard au sud.

**La commune de St-Martin-Le-Gréard** qui couvre une superficie d'environ 3 km<sup>2</sup> est la plus petite des communes en terme de superficie. Elle se situe au sud-ouest par rapport à la Communauté de Communes et à l'ouest de Couville.

**La commune de Nouainville**, large d'environ 4 km<sup>2</sup>, se situe au nord de la CCDD et s'intercale entre les communes de Teurtheville-Hague, Flottemanville, Octeville et Equeudreville.

**La commune de Tollevast** quant à elle couvre une superficie d'environ 12 km<sup>2</sup> et se situe à l'est de la CCDD. Elle est limitée dans sa partie occidentale par la commune de Hardinvast et au nord-ouest par la commune de Martinvast.

(Ps : Périmètre de l'étude : environ 71 km<sup>2</sup>.)

#### 3.2 POPULATION

D'après les recensements INSEE de 1982, 1990 et 1999, les communes comptaient respectivement 6021 habitants en 1990 et 6734 en 1999 (population sans double compte). Globalement, le nombre d'habitants est donc en hausse depuis 1982. Cette hausse n'est pas négligeable pour les communes de Tollevast, St-Martin-Le-Gréard et Nouainville.

COMMUNE	Chiffre 1999						
	1982	1990	1999	Variation	Part	Loyer	Taux d'occupation
Sideville	343	477	488	2,3	7,2	160	3,05
Couville	657	821	820	-0,1	12,2	129	2,90
Hardinvast	687	746	805	7,3	12,0	280	2,88
Tollevast	814	946	1187	20,3	17,6	394	3,0
Martinvast	888	1016	1117	9,0	16,6	393	2,84
Teurthéville-Hague	563	733	763	3,9	11,3	251	3,04
Virandeville	631	731	762	4,1	11,3	262	2,91
Saint-Martin-Le-Gréard	208	216	264	18,2	3,9	94	2,01
Nouainville	283	335	528	36,6	7,8	162	3,26
<b>TOTAUX</b>	<b>5074</b>	<b>6021</b>	<b>6734</b>	<b>10,6</b>	<b>100,0</b>	<b>2125</b>	<b>3,2</b>

En 1999, le taux d'occupation moyen est de 3,2 personnes par foyer.

### 3.3 URBANISATION

Toutes les communes présentent un habitat de type rural.

Chiffres 1999	Nombre de logements en 1999	Part/Total	Résidences principales	Part	Résidences secondaires	Logements Vacants	Nombre de logements en 1990
Sideville	170	7%	160	94%	7	3	153
Couville	301	12%	283	94%	14	5	276
Hardinvast	309	13%	280	91%	10	19	249
Tollevast	403	17%	395	98%	2	6	302
Martinvast	411	17%	393	96%	7	11	383
Teurthéville-Hague	292	12%	251	86%	27	14	269
Virandeville	282	12%	262	93%	14	6	269
Saint-Martin-Le-Gréard	98	4%	94	96%	2	2	90
Nouainville	168	7%	162	96%	4	2	114
<b>TOTAUX</b>	<b>42,76 hab/igt</b>	<b>100%</b>	<b>2,95 hab/igt</b>	<b>94%</b>	<b>87</b>	<b>68</b>	<b>2105</b>

En 1990, le nombre total de logements était de 2105 unités, en 1999 il est passé à 2434, soit une augmentation moyenne de plus de 3,5 u/an.

### 3.4 PLAN D'URBANISME

#### Sideville

L'urbanisation sur la commune a été prévue au sein d'un P.O.S.

Extension des zones constructibles :

- zones UC à l'ouest du bourg au lieu-dit Les Vacheux.

- zones 3NAx à l'est du bourg au lieu-dit Village de Vaubequet.
- zones 2NA au nord du bourg au lieu-dit La Maison Colette.

#### Couville (P.O.S. existant)

Extension des zones constructibles autour du bourg de Couville :

- 3 zones 1 NA
- 2 zones 2 NA
- 3 zones NB
- 1 zone 1 NAX au nord de la commune vers Le Pont aux Etiennees
- 1 zone UC vers la vallée

#### Hardinvast (P.O.S. existant)

Les zones constructibles sont les suivantes :

- 3 zones NB au nord de la commune
- 1 zone NCP au lieu-dit Ribet
- les zones NB, UC, autour du bourg

#### Tollevast (P.O.S. existant)

Le nombre de permis de construire délivré en moyenne sur une durée de 5 ans est de 3.

Les zones constructibles sont les suivantes :

- Vers La Gravelle de Haut et de Bas, on trouve les zones 1 NA, NB
- Un peu plus au sud, on a la zone 1 NA près du lieu-dit Les Jouannes
- Entre la Mesangerie et le Hameau Bertrand, s'étendent les zones NBr, NB, et 1NA
- Au sud ouest de la commune vers La Rue Valognes, et à la Haute Ville on trouve les zones NB
- A l'est au voisinage du Hameau Dubost, une zone 1NA
- Vers la zone d'activité de la Dorangerie, une vaste zone 3NA

#### Martinvast (P.O.S. existant)

Le nombre de permis de construire délivré en moyenne sur une durée de 5 ans est de 9,5.

Les zones constructibles sont les suivantes :

- Entre le lieu-dit Belle Feuille et le lotissement des Rosées, s'étendent les zones NH, UB, 1 AU, UB
- Les zones UB, UBx au nord vers la zone d'activité, Entre L'Oraille et La Bourbonnerie, on distingue une vaste zone NH
- Au sud de la commune 1 zone NH se trouve au lieu-dit La Bihellerie
- Enfin, le sud de la Duquesnerie est le siège d'une zone Nh

#### Teurthéville-Hague (P.O.S. existant)

Le nombre de permis de construire délivré en moyenne sur une durée de 5 ans est de 32.

Les zones constructibles sont les suivantes :

- Autour du bourg, l'on peut distinguer les zones 1 NA, 2 AU, UC et NH
- Au nord du bourg les zones UH du Poutrel, du Hameau Les Gens et du Motel et de La Moulinière au nord-est.
- Au sud ouest de la commune les zones NH des Ameriaux, de la Coudrée, et de Crasville

#### Virandeville (P.O.S. existant)

Le nombre de permis de construire délivré en moyenne sur une durée de 5 ans est de 4-2.

Les zones constructibles sont situées tout autour du bourg sur la D904

- 3 zones 2NA
- 3 zones NB
- 1 zone 3 NA,

#### Saint-Martin-Le-Gréard (P.O.S. existant)

Le nombre de permis de construire délivré en moyenne sur une durée de 5 ans est de 7

Les zones constructibles s'articulent autour du bourg. On distingue les zones 2AU, et UB vers L'Oraille.

#### Nouainville (P O S existant)

Comme à St-Martin-Le-Gréard, Les zones constructibles s'articulent autour du bourg. On distingue les zones 1 NA et 2NA autour l'église

Les zones 2NA et UC au nord-est de la commune vers Le Hameau Hérouet déjà raccordé à la C.U.C.,

### 3.5 ACTIVITES ECONOMIQUES

Dans la plupart des communes, de nombreuses activités de services (administrative, sociale et médicale) sont présentes et sont concentrées principalement autour du bourg : poste, banque, pharmacie, gare, écoles (primaire et secondaire).

La CCDD est une des première ceinture péri-urbaine de la C.U.C. Elle est traversée par les grands axes routiers qui relient les grandes zones d'emploi du Nord-contentin (CUC, La Hague, Les Pieux, Valognes). Les grandes surfaces commerciales de la CUC sont proches. Les communes offrent un environnement préservé et un cadre de vie agréable, à proximité immédiate d'une agglomération de plus de 110.000 habitants. La fiscalité et le marché immobilier dans certaines communes restent encore à des niveaux abordables qui peuvent favoriser l'installation de nouveaux ménages.

L'activité économique, est principalement centrée autour de l'agriculture et de la production laitière. Les mutations du monde agricole se poursuivent et la disparition des exploitations s'accompagne d'une déprise agricole plus ou moins fortement ressentie selon les zones.

### 3.6 MILIEU NATUREL

La CCDD présente un relief vallonné, drainé par deux principaux cours d'eau : La Douve et la Divette qui divise la communauté des commune en deux grands bassins versants

Les communes de Couville, Virandeville, Sideville, Hardinvast, Martinvast et Nouainville appartiennent au bassin versant de la Divette. Cette rivière alimente en eau potable 75% des foyers de la C.U.C ; avec une eau de très bonne qualité et un débit moyen de 1420 litres par seconde. Chaque année on y pompe environ 4.000.000 m<sup>3</sup>. Les poissons d'eau douce prolifèrent sur cette rivière classée en première catégorie sur toute sa longueur.

La Douve est la seconde rivière qui traverse la CCDD via les communes de Tollevast, Hardinvast et St-Martin-Les-Gréard. Comme sur la Divette, sur ses berges, la faune et la flore sont très diversifiées on peut y apercevoir des cigognes, des busards, des martins-pêcheurs, des hérons et des cormorans. De Tollevast à l'étang Bertrand, la Douve est classée en première catégorie et passe en seconde catégorie sur le reste de la rivière jusqu'à l'embouchure.

En ce qui concerne le relief, globalement, les altitudes les plus hautes se situent au niveau de Tollevast (172 m vers la Dorangerie). Sinon le relief varie de manière aléatoire sur toutes les autres communes avec des altitudes basses à proximité des cours d'eau

Trois principales formations forestières importantes se distinguent de part leur grandeur au sein de la CCDD :

- Le Bois du Mont du Roc situé sur la commune de Sideville au sud de la D 64,
- Le Bois de Nêretz situé à l'ouest du bourg de Teurthéville-Hague,
- Le Bois de la vente au sud du ruisseau du Plave vers St-Martin-Les-Gréard.

Partout ailleurs, le paysage est ouvert de part et d'autres par la présence de quelques îlots de végétation autour des cours d'eau.

CONFIGURATION DE L'HABITAT

## CONFIGURATION DE L'HABITAT

### EXAMEN GENERAL

Une visite de l'ensemble des territoires a permis de recenser **2877 logements ou activités** actuellement.

En fonction de la concentration de l'habitat, l'examen visuel conduit à une répartition en deux groupes :

- ↳ groupe 1 ou **habitat dispersé**, soit les hameaux comprenant moins de 5 habitations (secteur 0)
- ↳ groupe 2 ou **habitat regroupé**, soit les secteurs définis dans le cahier des charges ou les hameaux comprenant au moins 5 habitations proches les unes des autres. L'habitat regroupé comprend **65 secteurs**.

D'autre part, toujours lors de l'examen visuel, chaque logement est classé dans l'une des catégories suivantes : Autonome Impossible, Autonome Strict, ou Autonome/Collectif, logements raccordé (cf. cartes de diagnostic).

La classification est la suivante :

- AI    ↳ Autonome Impossible :    **155**    ↳ soit 5%
- AS    ↳ Autonome Strict :         **247**    ↳ soit 9%
- A/C   ↳ Autonome ou Collectif :   **1150**   ↳ soit 40%
- LR    ↳ Logements raccordés :       **1325**   ↳ soit 46%

Pour les logements classés en Autonome Impossible, il s'agit donc de trouver une solution d'assainissement regroupé avec au moins une maison voisine, ou d'élaborer une solution autonome particulière faisant appel soit à l'utilisation d'un terrain adjacent, soit à la mise en place d'une filière particulière soumise à autorisation (microstation, fosse étanche, ...).

**Dans le cas d'une forte proportion de ces logements classés AI, une solution de collecte est à envisager.**

### 1.12.1 Habitat diffus (secteur 0)

On dénombre 150 logements dans l'habitat dispersé représentant 5% des habitations totales.

Ces 242 logements sont des habitations isolées individuellement, ou au sein de petits hameaux ou lieux-dits. Ainsi leur nombre (4 au maximum) et/ou leur densité linéaire ne permettent pas d'envisager actuellement de solution d'assainissement collectif. Elles seront donc obligatoirement traitées en assainissement non collectif, sauf si pour des raisons diverses un réseau vient à être mis en place à proximité immédiate.

La réhabilitation des équipements d'assainissement de ces logements fait nécessairement appel à une étude à la parcelle, étude qui sort du cadre de ce présent dossier. Il s'agira lors d'une demande de permis de construire attaché à la rénovation de ce bâti, d'inciter le pétitionnaire à étudier les possibilités et les modalités à mettre en œuvre pour concevoir un système d'assainissement fiable.

Ces logements se répartissent comme suit :

configuration de l'habitat diffus par commune				
NOMS COMMUNES	total par commune	Nombre de AI	Nombre de AS	Nombre de AC
COUVILLE	40	0	40	0
HARDINVEST	39	0	38	1
MARTINVEST	37	0	37	0
NOUAINVILLE	5	0	5	0
SIDEVILLE	40	0	32	8
St MARTIN le GREARD	8	0	8	0
TEURTHEVILLE HAGUE	43	0	43	0
TOLLEVAST	21	0	20	1
VIRANDEVILLE	9	0	9	0
<b>Total (CCDD)</b>	<b>242</b>	<b>0</b>	<b>232</b>	<b>10</b>

### 1.12.2 Habitat regroupé

Les secteurs d'étude représentent pour les communes :

- des zones à forte concentration d'habitat, actuellement non desservies
- des zones moins denses mais proches du réseau d'assainissement actuel et/ou susceptibles de se développer d'après le P.O.S.
- des hameaux plus dispersés mais comptant au moins 4 ou 5 logements

Le tableau ci-contre donne le nombre de logement pour chacun des 62 secteurs recensés

Noms secteurs	Communes	N° du Secteurs	Logements existants	nombre de AS	nombre de AI	nombre de AC	Collectivité voisine	Urbanisation	Total logts à terme
Habitat diffus		0	242	232	0	10			
Le Motel - La Moulinerie	Teurtheville Hague	1	11	0	0	6	5		11
La Castellerie	Flottemanville-Hague	2	35	0	0	10	25	8	43
Le Doule	Sideville	4	6	0	0	6			6
Hameau les Gens	Teurtheville Hague	5	48	0	1	48		6	55
Le Poutrel	Teurtheville Hague	6	22	0	2	20		13	35
Le Jardin	Teurtheville Hague	7	9	1	0	8		8	15
La Coudree	Teurtheville Hague	8	40	0	0	40		15	55
La Planche	Teurtheville Hague	9	8	0	0	8			8
Les Ameriaux	Teurtheville Hague	10	15	0	3	12		5	20
Crasville	Teurtheville Hague	11	34	0	8	25		7	41
Les Contes	Virandeville	12	22	0	0	22			22
Le Bosquet	Martinvast	13	9	0	4	5		3	12
La Duquesne	Martinvast	14	25	0	14	11			25
L'oraille	Martinvast	15	95	0	20	75		5	100
La Longue Chasse	Hardinvast	16	64	0	13	51		6	70
La Fournellerie	Hardinvast	17	26	0	0	26		2	28
L'Ermisserie	Tollevast	18	6	0	0	6			6
Le Vuifréne	Tollevast	19	11	0	0	11			11
Hameau Dulois	Tollevast	20	11	2	7	2			11
Les Amiois	Tollevast	21	8	0	0	8			8
Le Presbytere	Hardinvast	22	8	0	6	2		7	15
La Vallée	Martinvast	23	8	0	2	6		1	9
Le Hameau Dubost	Martinvast	24	61	0	17	44			61
Le Rocher	Hardinvast	25	7	0	0	7		8	15
La Haute Cosniere	Hardinvast	26	5	0	3	2		2	7
La Tiphagnerie	Hardinvast	27	11	0	0	11		1	12
Le Ferrage	Hardinvast	28	58	0	13	45		10	68
Baquesne	Hardinvast	29	16	0	0	16			16
Hameau Née	Hardinvast	30	8	0	0	8			8
Les Flagues	Hardinvast	31	9	0	0	9			9
La Chevalerie	Hardinvast	32	9	0	0	9			9
Clair Douet	Hardinvast	33	4	0	3	1			4
Hameau liés	St Martin le Greard	34	6	0	0	6			6
Les Roumy	St Martin le Greard	35	8	0	0	8			8
L'Ecluse	St Martin le Greard	36	5	0	0	5			5
La Forge - Les Calais	St Martin le Greard	37	53	0	0	53		20	73
Les Martins	St Martin le Greard	38	2	0	0	2		5	7
La Garn Talfaret	Couville	39	47	0	18	29		13	60
La Neuville	Couville	40	7	0	0	7			7

Noms secteurs	Communes	N° du Secteur	Logements existants	nombre de AS	nombre de AI	nombre de AC	Collectivité voisine	Urbanisation	Total logts à terme
Hameau des Marchands	Couville	41	6	0	0	6		1	7
Valfol	Sidoville	42	5	0	0	5			5
Le Hameau Née	Virandeville	43	7	0	0	7			7
Baudretot	Virandeville	44	60	0	8	52			60
Les Poitevins	Virandeville	45	10	0	0	10			10
Les Masures	Virandeville	46	10	0	0	10			10
La Manoterie	Virandeville	47	11	0	0	11			11
Le Moulin	Virandeville	48	21	0	0	21			21
Le Prieuré	Virandeville	49	11	0	0	11			11
Bourg Nord Ouest	Virandeville	50	11	0	0	11			11
Bourg Sud Est	Virandeville	51	3	0	0	3			3
Les Boulays	Tollevast	52	5	0	0	5			5
Hameau Dubost	Tollevast	53	9	0	7	2			9
Les Landes	Tollevast	54	21	0	0	21			21
Haute Ville Launay	Tollevast	55	33	0	3	30		7	40
La Puzos Demont	Tollevast	56	36	0	0	36		5	41
La Tourelle	Tollevast	57	11	0	0	11			11
Les Brulins, Les Jouannes	Tollevast	58	43	0	0	43		2	45
La Gravelle de bas	Tollevast	59	8	0	0	8			8
Les Tourterelles	Tollevast	60	19	0	0	19			19
Le Rocher	Tollevast	61	17	0	0	17			17
Longue Chasse	Tollevast	62	8	0	0	8		11	19
Le Château	Martinvast	63	22	0	0	22			22
Le Hameau Poirier	Virandeville	64	8	0	0	8			8
La Deslière	Couville	65	5	0	0	5			5
Le Bourg	St Martin le Gréard	66	5	0	0	5		12	17
Bourg - Eglise	Nouainville	300	53	1	2	50		53	116
Hameau Cape	Nouainville	301	21	8	0	16		0	21
Bouzevilleric	Nouainville	302	9	6	0	3			9
Marlelet	Nouainville	303	14	0	0	14			14
<b>TOTAUX</b>		<b>66</b>	<b>752</b>	<b>247</b>	<b>155</b>	<b>1150</b>	<b>30</b>	<b>244</b>	<b>1828</b>

Nous étudierons donc, pour chacun des secteurs, les solutions d'assainissement possibles en fonction de la configuration de l'habitat, de l'aptitude des sols à l'épuration, des contraintes liées au milieu naturel et des possibilités de collecte.

Plusieurs secteurs présentent des contraintes d'habitat importantes, les plus importants sont :

Noms communes	nom secteur	N° du secteur	Nombre de logements	
Couville	La Gare Talfaret	39	47	
Hardinvast	La Longue Chasse	16	64	
	La Fournellette	17	26	
	Le Ferrage	28	58	
Martinvast	L'Oraille	15	95	
	Le Hameau Dubost	24	61	
Nouainville	Bourg - Eglise	3 : 00 à 303	97	
St Martin le Gréard	Hameau liés	34	6	
Teurtheville Hague	Le Poutrel	6	22	
	Crasville	11	34	
	Tollevast	La Fosse Demont	56	36
	Tollevast	Le Vurfréne	19	11
Virandeville	La Tourelle	57	11	
	Les Contes	12	22	
	Baudretot	44	60	
	Le Plava	46	10	
	Le Moulin	48	21	

L'étude de zonage consiste donc à fournir des solutions pour résoudre les problèmes attachés à l'habitat regroupé dans les 65 secteurs, c'est à dire pour les 1340 logements recensés dans l'habitat groupé

## EQUIPEMENTS EXISTANTS

## 4. EQUIPEMENTS EXISTANTS

### 4.1 VISITES DOMICILIAIRES

Nous avons réalisé 250 enquêtes domiciliaires dans les locaux professionnels et chez les particuliers.

Le but des visites domiciliaires a été, dans un premier temps, de déterminer quels logements étaient effectivement raccordés dans des zones limitrophes de réseaux.

elles permettent d'avoir des renseignements supplémentaires sur les gênes ressenties ponctuellement et de se faire une idée sur la qualité de l'équipement existant.

Noms des communes	Couville	Virandeville	Tollevast	Teurthéville-Hague	Hardinvast	Martinvast	Nouainville	Sideville	St-Martin-Cazéard
Nombre de visites domiciliaires	10	19	16	17	25	90	12	2	2

Le détail de ces enquêtes est reporté dans les tableaux ci-après :

{Fs : fosse septique ; FTE : fosse toutes eaux ; BD : bac dégraisseur}

COUVILLE						
Lieu-dit	N° SECTEUR	Eaux Vannes		Eaux Ménagères		Remarques
		Prétr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	Prétr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	
La Dorangerie		FS	Tranchées	FS	Tranchées	
La Neuville	26	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Neuville	26	FS		FS		Trop plein au fossé
La Neuville	26	FTE	Drain agricole	FTE	Drain agricole	Car problème de terrain argileux
La Neuville	26	FTE	Drain agricole	FTE	Drain agricole	Car problème de terrain argileux
La Neuville	26	FS	Tranchées	FS	Tranchées	Drainage refait en 2000
La Neuville	26	FS	Tranchées	FS	Tranchées	Projet de remise aux normes
Heau des Marchands	13	FS	Puisard	FS	Puisard	
Heau des Marchands	13	FS	Puisard	FS	Puisard	
Heau des Marchands	13	FS	Tranchées	FS+BD	Tranchées	
Problème de terrain argileux pour la mise en place des drains suivant la FTE. 60% des installations n'offrent pas de prétraitement des eaux grasses. Quelques installations trop anciennes (Plus adaptées)						

TEURTHEVILLE HAQUE						
Lieu-dit	N° SECTEUR	Eaux Vannes		Eaux Ménagères		Remarques
		Prétr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	Prétr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	
Le Gardin/Heau Poirier	7	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
Le Gardin/Heau Poirier	7	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
La Coudrée	8	FS		FS		
La Coudrée	8				direct fossé	Pas SDB ni WC
La Coudrée	8	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Coudrée	8	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Coudrée	8	FTE	Tranchées		direct fossé	SDB rejoint EV dans FTE
La Coudrée	8		Puisard		Puisard	
La Coudrée	8	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Coudrée	8	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Coudrée	8	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Coudrée	8	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Coudrée	8	FS		FS		
Le Poutrel	6	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Poutrel	6	FS	Fossé		Fossé	
Le Poutrel	6	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Poutrel	6					Pas utilisée et pas d'installation
Le Poutrel	6	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
Le Poutrel	6	FTE		FTE		Rue derrière, vidangée souvent
Le Poutrel	6	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
Le Poutrel	6	FS	Tranchées	FS + Filtre	Tranchées	
Le Poutrel	6	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Poutrel	6	FS		FS		
Heau Les Gens/Boguenville	2	FS	Tranchées		Ruisseau	



TOLLEVAST (suite)					
Les Capitaines	32	FS	Puisard	FS	Puisard
Les Capitaines	32	FS	Puisard		Puisard
Les Capitaines	32	FS	Puisard	FS	Puisard
Les Capitaines	32	FS + BD	Tranchées	FS + BD	Tranchées
Les Capitaines	32	FS		FS	
Les Capitaines	32	FS	Tranchées	FS	Tranchées
Les Capitaines	32	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées
Les Capitaines	32	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées
Les Capitaines	32	FS		FS	
Manques de traitements et problèmes de rejets des eaux usées au fossé (directement ou après un prétraitement) 45% des installations sont correctes					

MARTINVAST						
Lieu-dit	N° SECTEUR	Eaux Vannes		Eaux Ménagères		Remarques
		Prétr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	Prétr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	
La Vallée	19	FS + Filtre	Puisard	filtre épurate	Puisard	
La Vallée	19	FS	Tranchées		Puisard	
La Vallée	19	FS	Tranchées		Tranchées	
L'Oraille	17	FM			Fossé	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
L'Oraille	17	FS + Filtre	Puisard	BD	Puisard	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD	Puisard	
L'Oraille	17	FS	Puisard	BD	Puisard	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FM	Puisard		Puisard	
L'Oraille	17	FS	Puisard	BD	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD + FS	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Puisard	FS	Puisard	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FS		BD	Puisard	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	

MARTINVEST (suite)						
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD + Filtre	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
L'Oraille	17	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Oraille	17	FS	Puisard	BD	Puisard	
L'Oraille	17		Fossé		Fossé	
L'Oraille	17	FTE	Fossé	FTE	Fossé	
L'Oraille	17	FTE	Fossé	FTE	Fossé	
Heau Léger	18	FS	Puisard		Puisard	puisard ne fonctionne plus
Heau Léger	18	FS	Fossé			
Heau Léger	18	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Heau Léger	18	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Heau Léger	18	FS	Fossé			EM vont dans busé route
Heau Léger	18	FS	Puisard	BD	Puisard	
Heau Léger	18	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Heau Léger	18	FS		FS		
Heau Léger	18	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Heau Léger	18	FS		BD	FS	
Heau Léger	18	FS	Tranchées	2 BD	Tranchées	
Heau Léger	18	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
Heau Léger	18		Puisard		Puisard	
Heau Léger	18	FS	Puisard	FS	Puisard	
Heau Léger	18	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Heau Léger	18	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Heau Léger	18	FS		FS		Logement de communié
Les Vicels	29	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	Secteur limite Martinvest/Hardinvest
Les Vicels	29	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
Les Vicels	29	FS	Tranchées	BD	Puisard	
Les Vicels	29	FS	Puisard	BD	Puisard	

MARTINVEST (suite)						
Les Vicels	29	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Les Vicels	29	FS	Puisard	FS	Puisard	
Les Vicels	29	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Les Vicels	29	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Les Vicels	29	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
Les Vicels	29	FS	Puisard	BD	Puisard	
Les Vicels	29	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Les Vicels	29	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Bosquet	16	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
Le Bosquet	16	FS	Fossé	BD	Fossé	
Le Bosquet	16	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Bosquet	16	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
Le Bosquet	16		Tranchées		Tranchées	
La Duquesnerie	15	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
La Duquesnerie	15	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Duquesnerie	15	FS	Puisard	FS	Puisard	
La Duquesnerie	15	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
La Duquesnerie	15		Fossé		Fossé	
La Duquesnerie	15	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Duquesnerie	15	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Duquesnerie	15		Fossé		Fossé	
La Duquesnerie	15	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
La Duquesnerie	15	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
47% des installations sont correctes . 1 installation sur 10 rejeté au fossé .						

HARDINVEST						
Lieu-dit	N° SECTEUR	Eaux Vannes		Eaux Ménagères		Remarques
		Prêtr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	Prêtr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	
Le Rocher	20	FS	Fossé	FS	Fossé	
Le Rocher	20	FS		BD		
Le Ferrage	21	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Ferrage	21	FS		FS		
Le Ferrage	21	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Ferrage	21	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Ferrage	21		Ruisseau		Ruisseau	
Le Ferrage	21	FE			Ruisseau	
Le Ferrage	21	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Ferrage	21	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
Le Ferrage	21	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
Le Ferrage	21	FS	Tranchées	BD	Puisard	
Le Ferrage	21	FS	Tranchées	BD	Puisard	
Le Ferrage	21	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
Heau Née	23	FS	Tranchées		Fossé	
Heau Née	23	FS	Tranchées	BD	Tranchées	
Heau Née	23	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Ribet	28					Aucun Traitement
Le Ribet	28	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Ribet	28	FS		FS		Trop plein fossé
Le Ribet	28	FS	Puisard	FS	Puisard	
Le Ribet	28	FS		FS		Trop plein fossé
Le Ribet	28	FS		Fossé		

1/3 des installations sont correctes, 1/3 sont incomplètes et le dernier tiers représente les cas n'ayant aucun traitement (rejet au fossé ou au ruisseau).

SIDEVILLE						
Lieu-dit	N° SECTEUR	Eaux Vannes		Eaux Ménagères		Remarques
		Prêtr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	Prêtr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	
Le Pont	11	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
Le Pont	11	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	Pas fait mais Els viennent faire en février
NOUAINVILLE						
Lieu-dit	N° SECTEUR	Eaux Vannes		Eaux Ménagères		Remarques
		Prêtr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	Prêtr <sup>1</sup>	Trait <sup>1</sup>	
L'Eglise	3	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
L'Eglise	3	FS	Tranchées	FS	Tranchées	
L'Eglise	3	FS		FS		
L'Eglise	3	FS + Puisard	Tranchées	BD + Puisard	Tranchées	
L'Eglise	3	FS	Tranchées	BD + FS	Tranchées	
L'Eglise	3		Fossé		Fossé	
L'Eglise	3		Fossé		Fossé	
L'Eglise	3	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Eglise	3	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Eglise	3	FTE	Tranchées	FTE	Tranchées	
L'Eglise	3	FS		FS		

Majorité des installations incomplètes avec quelques cas de rejet direct au fossé

## APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

## 5. APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

(voir CARTES « DIAGNOSTIC », N°)

### 5.1 INTRODUCTION

Toute étude d'environnement visant à éviter des pollutions d'origine anthropique passe nécessairement par une connaissance approfondie du milieu naturel.

L'objectif de cette étude est de présenter les caractéristiques des sols de la Communauté des communes de Douve et Divette (CCDD) afin de déterminer leur pouvoir à épurer les effluents d'origine domestique.

La prospection a été réalisée au mois de septembre 2003 par temps variable.

Des sondages ont été réalisés à l'aide d'une tarière à main de 1,20 m sur tous les lieux-dits ayant un habitat groupé, complétés par des observations de coupes de sols réalisées à la pelle mécanique.

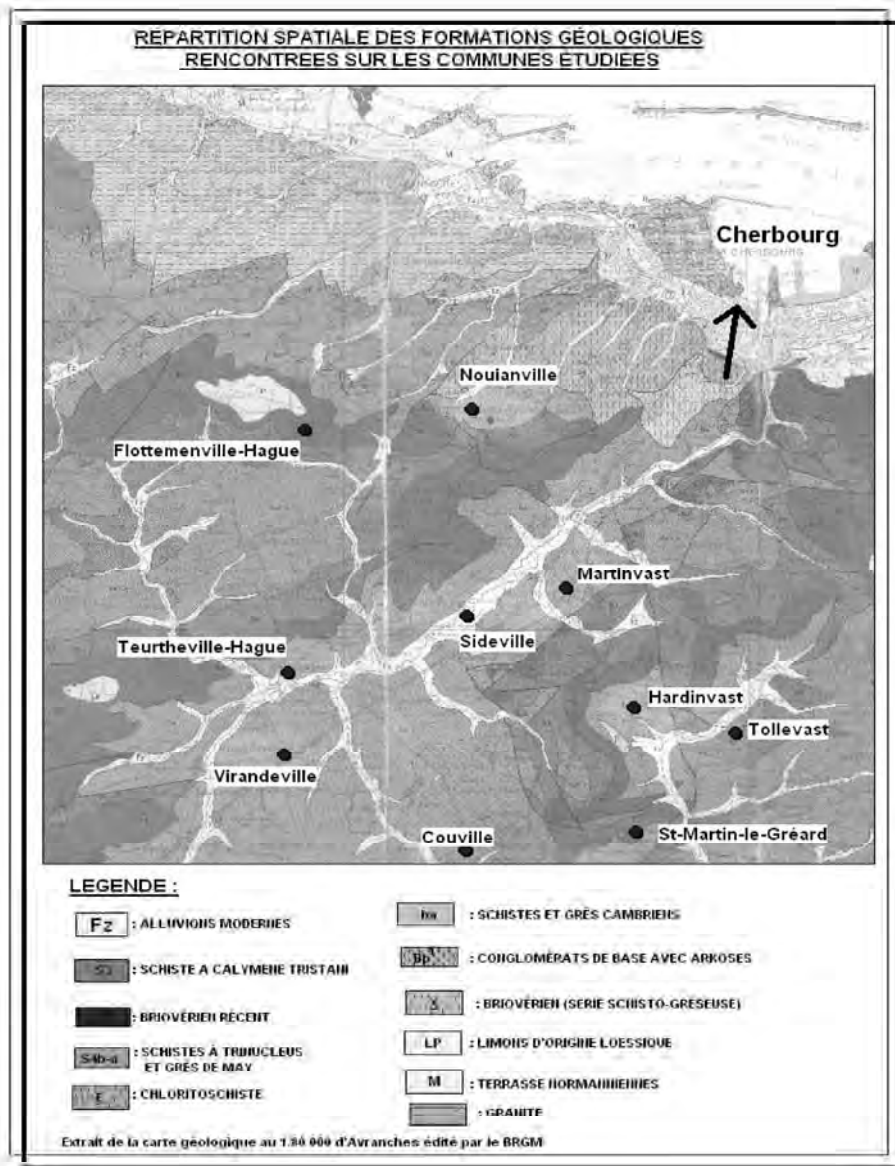
Grâce à la méthode tarière de l'ENSA de Rennes, nous avons pu grouper les sondages présentant des traits communs en unités de sol. Chacune des unités recensées est caractérisée par les critères suivants :

- La nature du substrat géologique
- La profondeur d'apparition du matériel géologique
- Le type de développement de profil
- L'hydromorphie (impact des excès d'eau sur les sols).

L'identification du comportement de la couverture pédologique des zones étudiées, par rapport aux eaux usées, permet d'apporter des orientations sur la technique à mettre en place en matière d'assainissement autonome. La qualité des sols nous donne en outre une indication sur l'opportunité du maintien de l'assainissement autonome : dans le cas de secteurs proches d'un réseau d'assainissement existant, une mauvaise aptitude des sols tend à accélérer la mise en place du collectif ; à l'inverse, une bonne aptitude rend le raccordement non prioritaire.

Après une brève présentation du substrat géologique et des types de sols recensés, la démarche suivie pour la classification des sols est exposée. Cette analyse est complétée par un tableau récapitulatif des types de sols répertoriés sur chaque commune cartographiée, ils sont situés en fin de chapitre.

## 1.15 LA GEOLOGIE



## 5.2.1 Contexte géologique général

Le territoire de la Communauté des commune de Douve et Divette repose sur des formations géologiques dont l'origine et l'histoire sont liées à celles du **Massif Armoricain**.

L'essentiel des roches présentes sont des roches **sédimentaires** dont la genèse intervient au cours de l'**ère Primaire** (cambrien puis dévono-silurien). Ce sont des sables et des vases qui se sont solidifiés sous leur propre poids (diagenèse) donnant ainsi des roches de type grès en schistes en alternances plus ou moins épaisses.

Ces roches ont subi un **métamorphisme** important (fortes pressions et températures élevées) au cours de la surrection du massif Armoricain. Il en résulte des structures tectoniques de type plissement et chevauchement.

L'activité **magmatique** relative à la formation du massif Armoricain se traduit ici par l'affleurement de nombreux massifs granitiques. Des diapirs de roches en fusion ont pénétré la croûte continentale sous la chaîne de montagne et se sont cristallisés sous forme de **granits** au cœur du massif. Après une importante érosion, ils affleurent sur tout le Cotentin.

Enfin, au cours des glaciations du quaternaire, les vents dominants du nord entraînent des **limons** de la moraine glaciaire (accumulation de particules arrachées par le glacier) qui se déposent sur les reliefs du sud. La CCDD recevra une importante quantité de ces limons observables aujourd'hui sur Tollevast. Les principales formation géologiques rencontrées sont :

Matériel géologique	localisation
Les schistes et grès cambriens	Hardinvast, Nouainville et Tollevast
Les grès armoricains	Sur toutes les communes sauf Couville
Schistes à trinucleus et grès de May	Teurthéville-Hague, Tollevast, Martinvast
Schistes à calymene tristani	Sur toutes les commune sauf Couville
Arkose avec poudingues	Couville
Complexe de schistes et de quartzites	Saint-Martin-Le-Gréard
Limons	En îlots sur Tollevast
Alluvions	Autour de la Douve et de la Divette

Notations utilisées dans les codes tarières pour les différentes roches recensées dans cette étude

Substrats géologiques concernés	Schistes	Grès	Limons et loess	Conglomérats	Cornéennes et schistes métamorphisés	Granite	Alluvions récentes, alluvions anciennes et argiles	gr (comme graveleux ou graviers)
Notations utilisées dans le code tarières	S	Gr	L	Pb	G ou gr	G	A	gr

### 5.3 LES TYPES DE SOLS ET LEUR PROFONDEUR

Nous avons regroupé les unités de sols cartographiées en 1995 et 2004 en 7 grandes classes :

- ☞ Les sols d'apport anthropique
- ☞ Les sols bruns peu profonds
- ☞ Les sols bruns moyennement profonds
- ☞ Les sol bruns lessivés et faiblement lessivés
- ☞ les sols bruns argileux et caillouteux
- ☞ Les sols bruns sableux
- ☞ Les sols bruns fortement hydromorphes

(Pour les unités de référence : voir les tableaux)

#### 5.3.1 Les sols bruns d'apports anthropiques

Unités de référence : S4B, remblai, remblai et bitume

Ce sont des sols issus de différentes activités humaines. Il s'agit le plus souvent de dépôts de terre de diverses origines, destinés à combler, remblayer, ou à modifier le niveau d'un ouvrage. La composition du matériel rapporté n'a pas toujours une relation directe avec le solum en place. Nous avons classé dans ce groupe les sols bruns remaniés, ainsi que les surfaces recouvertes par le bitume ou des couches de béton, insondables à la tarière à main. Le matériel géologique de la surface modifiée ou aménagée est obtenu par extrapolation avec les sondages périphériques.

#### 5.3.2 Les sols bruns sains, peu profonds

Unités de référence : S4/3B, G4B, S5B, S4/3B, gr4B.

Leur profondeur est limitée par la proximité de la roche qui est, en général, très peu altérée. La texture de surface est un sable argilo-limoneux. Ce groupe ne présente pas de problème au niveau de la circulation de l'eau. Le ressuyage du sol s'effectue dans de bonnes conditions. Mais, la profondeur du sol (moins de 50 cm) est insuffisante pour l'épuration normale des eaux chargées.

#### 5.3.3 Les sols bruns sains profonds à moyennement profonds

Unités de référence : S1B, S2B, G1B, G2B, gr1B, S3B, G3B, S3/4B, G3/4B.

Ce sont des sols où le type de développement du profil est A, S, C/R. La texture de surface est souvent un sable limono-argileux qui repose sur un limon sableux. Leur structure est grumeleuse, à tendance massive en surface et de type polyédrique fine peu nette en « S ». Ces sols présentent presque tous un horizon d'altération d'épaisseur variable à proximité de la roche mère. Le ressuyage de ce groupe de sols s'effectue, en général, dans de bonnes conditions.

#### 5.3.4 Les sol bruns lessivés

Unités de référence : G1F3, G1L5, gr1LF4, S2BLF2.

Ils ont surtout été localisés sur des zones à substrat géologique limoneux dominant sur les plateaux, et parfois en bas de pente. Ce sont des sols profonds à moyennement profonds de texture

sablo-argilo-limoneuse à limono-sablo-argileuse. Ils se caractérisent par l'apparition sous le labour d'un horizon faiblement lessivé présentant des traces d'hydromorphie à intensité faible ou marquée.

Ils sont marqués par l'importance prise par les processus d'illuviation d'argile au sein d'un matériel originel unique (sans discontinuité lithologique importante), avec accumulation au sein du solum. La principale conséquence de ce mécanisme est une différenciation morphologique nette entre :

- ☞ des horizons supérieurs **appauvris en argile et en fer**, moins colorés, moins bien structurés, généralement assez perméables (horizon E).
- ☞ et des horizons plus profonds, enrichis en argile et en fer, à structure bien développée polyédrique ou prismatique, plus colorés, moins perméables (horizon Bt).

Ces sols présentent des taches d'oxydo-réduction intenses dès la surface. On peut donc supposer qu'ils sont astreints, au moins temporairement, aux problèmes d'excès d'eau dus à l'horizon d'accumulation d'argile qui forme un plancher imperméable dans le sol. Par conséquent, ce groupe de sols est moins apte à l'assainissement.

#### 5.3.5 Les sols bruns fortement argileux et le plus souvent caillouteux

Unités de référence : Arg1H5/6, SGr1H7, Ag1H7, SGr1HX6.

La genèse de ce type de sols est étroitement liée à la roche mère. La charge en cailloux, bien que présente en surface et dans le profil du sol, influence très peu la circulation de l'eau dans le sol. L'horizon A est peu profond, poreux et de texture LAS avec une structure grumeleuse à tendance massive. L'horizon S apparaît dès les 30 premiers centimètres de profondeur du sol, avec une teneur en argile déjà très élevée. Il peut cependant être remplacé par un pseudo-horizon éluvial et donner au solum, le faciès d'un sol lessivé ou faiblement lessivé. Cet horizon S de texture AS, ALS, As, A avec une structure polyédrique fine à sur-structure prismatique est souvent bariolé.

Les horizons C et R sont rubéfiés (déshydratation des oxy-hydroxydes de fer libérés par l'altération), ce qui camoufle les taches d'oxydation et confère au sol une couleur rouge vif. La texture est (AS, A ou AA) avec une structure massive. La circulation de l'eau est entravée par la teneur élevée en argile qui forme dans le sol un plancher imperméable. La charge en cailloux est enrobés dans une gangue argileuse peu perméable. Les sols bruns argileux (noté H dans le code tarière) ont une aptitude médiocre à l'assainissement et nécessitent l'utilisation d'un dispositif artificiel en substitution du sol en place.

#### 5.3.6 Les sols sableux sains et sols sableux d'apport alluvial

Ce sont des sols formés par un matériel meuble formé de grains de quartz (grain de sable). On distingue souvent deux horizons. Le premier semble être constitué de sable moyen non usé et plus ou moins anguleux ; il s'agit donc d'un dépôt récent n'ayant subi qu'un court transport. Le second, quand il existe, est constitué de sable grossier mélangé au fragments de silex, de grès ou au quartz. En fonction du matériel géologique sous-jacent, les horizons sableux de profondeur peuvent être rubéfiés. La structure de ces horizons est fonction du type de matériel associé au sable (argile, limons, ciment calcaire ou oxyde de fer). De structure particulière, ils peuvent s'orienter vers un agencement polyédrique, prismatique ou continue suivant la constitution de la roche mère et de l'intensité des produits du lessivage. Quand le profil est constitué uniquement de sable, et qu'il n'y a pas de remontée possible de la nappe d'eau profonde, ces sol sont pourvus d'une capacité d'épuration élevée. Dans le cas contraire (fluctuation d'une nappe alluviale,

remontée de nappe en période de crue), l'utilisation d'un dispositif épuratoire artificiel ou la protection du système d'assainissement s'avère nécessaire.

### 5.3.7 Les sols bruns fortement hydromorphes

Unités de référence : A1A6, Gr1A6, Gr3LH7, Gr1D6, .

Ces sols se développent sur des zones situées en bas de pente. De par leurs situations topographique et géographique, ils ont à la fois les caractéristiques des sols bruns d'apports alluviaux (présence du LAS et du As), et celles des sols bruns rencontrés sur l'ensemble des communes. Ces sols sont très hydromorphes et subissent des engorgements temporaires à permanents. Ils se prêtent mal à l'assainissement autonome du fait de leur structure sensible aux tassements tendant à inhiber l'action de la faune et de la flore du sol. L'existence d'un plancher imperméable, dû à la teneur élevée en argile et à la structure à tendance massive, empêche la circulation verticale normale de l'eau dans le sol, tout en favorisant le ruissellement et les stagnations prolongées en période hivernale.

## 5.4 DESCRIPTION DES PROFILS

### Caractérisation des unités par des profils pédologiques

Le tracé des limites entre les différentes unités de sols homogènes répertoriées sur les lieux-dits a directement été noté sur le terrain.

Ensuite, 20 fosses pédologiques ont été observées sur les unités de sols difficiles à caractériser avec la tarière, elles font l'objet d'une description détaillée (en annexe sous forme de tableau + photo correspondante).

Les critères retenus pour la description des profils sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

#### CRITERES DE DESCRIPTION DE LA STATION : ENVIRONNEMENT DU PROFIL

Climat local	Ensoleillement, pluviométrie, vent, exposition
Commune concernée et Lieu-dit	Nom de la commune et lieu-dit d'implantation du profil
Géomorphologie	Relief, position géomorphologique, pente
Géologie	Nature et état du matériel géologique

#### CRITERES DE DESCRIPTION DES HORIZONS

Texture	Appréciation au toucher
Cailloux	Présence, abondance, nature, dimension
Couleur (charte Munsell à sec ou frais)	Matrice et taches éventuelles (formes, limites, fréquences, dimensions)
Hydromorphie	Couleur, nature, abondance, forme et contraste des taches d'oxydo-réduction
Eléments grossiers	Quantité, nature, forme et position
Matière organique	Nombreuse, peu nombreuse, faible
Enracinement	Position, densité, grosseur, quantité, orientation, état (sain, nécrosé)
Porosité	Quantité, forme et dimension des pores

Structure	Forme, dimension, consistance, porosité, présence éventuelle d'inclusions plus ou moins durcies
Effervescence HCI	Nulle, instantanée, progressive ou lente, vive ou faible
Transition avec horizon suivant	Brutale ou progressive, sinuose ou rectiligne, nette ou peu nette

## 5.5 APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Critères retenus : le code « S.E.R.P. »

Composé de quatre critères : sol, eau, roche et pente, il permet d'attribuer un coefficient d'appréciation entre 1 (bon) et 3 (mauvais) à chacun de ces paramètres. La combinaison des coefficients ainsi obtenus permet d'obtenir l'aptitude de chaque unité de sol à l'assainissement autonome. L'obtention d'un résultat objectif dans ce cas ne peut que passer par la connaissance approfondie de chaque critère utilisé.

### 5.5.1 Le Sol

Par définition, c'est le volume de terre prospecté par les racines, qui surplombe le matériel géologique d'un lieu donné. Formé de plusieurs couches (strates) de différentes épaisseurs, le sol peut être caractérisé par : son aération, sa compacité, son comportement hydrique, sa texture et sa structure. Ces critères physiques et chimiques sont le résultat d'une évolution naturelle dans un climat qui définit le type de développement du profil.

Le code S.E.R.P. attribue à chaque type de sol un indice permettant d'apprécier le comportement de celui-ci par rapport à l'épuration naturelle. Ci-dessous nous trouverons quelques exemples de coefficients utilisés dans cette étude :

Tableau récapitulatif des coefficients utilisés pour la classification des sols :

TYPES DE SOLS	SYMBOLES	COEFFICIENT
Sol brun	B	coefficient 1
sol brun faiblement lessivé	L	coefficient 3
sol brun argileux	H	coefficient 3
sol brun moyennement argileux	BH	coefficient 2
sol brun dégradé	D	coefficient 3
Sol d'apport alluvial et colluvial	U	coefficient 3
Sol brun faiblement lessivé	F	coefficient 2
Sol d'apport anthropique	R (remblai bitume et autres)	coefficient 2
Sol brun calcaire (calcosols)	Bca	coefficient 3
Rendzosols	Rca	coefficient 3
Sol brun argileux calcaire	Hca	coefficient 3
Autres sols calcaires	Ajout de l'indice "ca" au type de sol	coefficient 3
Sol sableux (littoral)	S ( avec remontée possible de nappe)	coefficient 3
Sol d'apport colluvial	C	coefficient 1
Sol brun sableux	Bs	coefficient 1

### 5.5.2 L'eau (l'hydromorphie)

Ce critère joue un rôle majeur au niveau de la classification des sols pour l'assainissement. En effet, un sol soumis aux excès d'eau perd en grande partie ses capacités d'épuration pour de multiples raisons :

- ☞ destruction d'une partie de la faune tellurique,
- ☞ remontée de nappe en période de recharge des eaux souterraines,
- ☞ dégradation de la structure du sol par des engorgements prolongés qui gonflent les colloïdes du sol et ressoudent les agrégats qui, au préalable, étaient séparés,
- ☞ d'une structure fragmentaire ou grumeleuse, on passe donc à une structure compacte.

La majorité des unités de sols recensés est concernée par ce problème à proximité des zones où passe le réseau hydrographique et dans les zones d'écoulements préférentiels.

### 5.5.3 La Roche

La roche est la couche dure ou meuble située à la base du sol. Elle peut faire partie intégrante d'un sol (on parle alors d'un *sol issu de*) ou n'avoir aucun critère commun avec le sol in situ (on parlera alors d'un *sol développé sur*). La nature, l'état d'altération de la roche ont une influence prépondérante sur le comportement hydrique du sol. Chaque unité de sol considérée dans cette étude comporte un code tarière qui donne la nature de la roche et sa profondeur d'apparition. Dans le code S.E.R.P., on attribue au 3<sup>ème</sup> critère « R » un coefficient qui permet de tenir compte de la profondeur effective du sol situé entre l'atmosphère et le matériel géologique. Cette profondeur correspond au parcours des eaux usées de la surface du sol à la roche. On comprend donc que la qualité des effluents à la sortie du dispositif naturel d'épuration que constitue le sol, est proportionnelle à la profondeur d'apparition du matériel géologique : la profondeur effective du sol.

### 5.5.4 La Pente

Sur chaque unité de sol, un indice permettant de quantifier l'intensité de la pente a permis de tenir compte du micro-relief de l'unité de sol dans la classification des sols. Les zones à relief vallonné ont été prises en compte dans le code tarière et dans le code SERP. Par exemple, pour un sol brun profond et sain sur pente inférieure à 5%, l'unité de sol a été notée « S1B » avec un code SERP de « 1.1.1.1 », contrairement au sol brun profond sur pente forte noté en code tarière « S1B0 avec  $p = 3$  » et auquel correspond un code SERP de « 1.1.1.3 ».

L'incidence de l'intensité de la pente sur le système d'assainissement est appréciée sur chaque unité de sol grâce à la codification suivante :

- ☞ Pente < 3% ; P=1
- ☞ 3% < Pente < 7% ; P=2
- ☞ Pente > 7% ; P=3

Ces coefficients, associés aux autres critères, permettent d'obtenir une classe d'aptitude des sols à l'épuration naturelle.

### 5.6 CLASSIFICATION DES SOLS

Nous avons classé les sols de la zone d'étude de la manière suivante :

#### ☞ La classe 1 : Aptitude bonne

Représentée en vert sur la carte, elle correspond, au niveau de l'assainissement, à un sol convenable ne présentant pas de contrainte majeure. L'épuration est assurée par le sol en place où l'on préconise la mise en place de tranchées d'infiltration.

#### ☞ La classe 2 : Aptitude Moyenne

Représentée en jaune, cette classe traduit la présence de sols aux caractéristiques variables. On y trouve surtout, de manière plus ou moins contraignante pour l'épuration naturelle des effluents, des unités de sols ayant une profondeur à la limite des normes préconisées. Dans ces zones non homogènes, les sols peuvent accepter la mise en place de tranchées d'infiltration, ou de lits filtrants. Afin de ne pas généraliser la technique d'assainissement par lits filtrants, une étude à la parcelle sera nécessaire pour le choix de la filière d'assainissement à mettre en place pour chaque sol rencontré.

#### ☞ La classe 3 : Aptitude médiocre

Elle est représentée en orange sur la carte d'aptitude des sols. Elle correspond à des zones où il est indispensable de mettre en oeuvre un dispositif filtrant en substitution du sol en place : il s'agit du lit filtrant drainé.

#### ☞ La classe 4 : Aptitude nulle

Il s'agit des cas les plus défavorables en matière d'aptitude du sol. L'assainissement autonome n'y est possible que par la mise en place de filières coûteuses et délicates (tertre d'infiltration, lit filtrant drainé imperméabilisé).

Ces techniques peuvent s'appliquer à quelques logements existants situés dans ces zones. Dans le cas d'une densité de logements importante (logements existants ou zone urbanisable), il sera préférable d'envisager alors un système d'assainissement collectif ou semi-collectif.

## 5.7 CONCLUSION

L'étude pédologique met en évidence les problèmes rencontrés en assainissement sur les communes cartographiées. En fonction de la classe de sol obtenue, nous avons déterminé le type de filière adaptée à chaque localité

☒ **Communes présentant une aptitude bonne à moyenne pour l'épuration des eaux usées :**

☐ **Nouainville**

La plupart des sondages réalisés révèlent la présence des sols bruns profonds et sains. Le ressuyage de ce type de sol s'effectue en général assez bien malgré la présence d'une hydromorphie fugace observée le plus souvent à une profondeur de 100 à 120 cm. Les unités de sols répertoriées sont pourvues d'une bonne aptitude à l'épuration des eaux usées (plus de 50% des sondages effectués sont en classe 1). Sur ces communes, le dispositif d'assainissement le plus répandu sera donc, la mise en place de tranchées d'infiltration

☒ **Communes présentant une aptitude moyenne pour l'épuration des eaux usées :**

☐ **Tollevast - ☐ Couville**

16 à 22 % des unités de sol sont en classe 1 et peuvent recevoir des tranchées d'épandage. Cependant, bon nombre d'unités de sol implantées sur un matériel géologique dur, compact et peu perméable sont surmontées de sols bruns peu profonds et sains (G4B : sols bruns peu profonds sur granodiorite). La profondeur du sol dans ce cas est à la limite des normes préconisées pour une épuration naturelle des eaux usées.

☒ **Communes présentant une aptitude médiocre voire nulle pour l'épuration des eaux usées :**

☐ **Hardinvast - ☐ Martinvast - ☐ Sideville - ☐ Saint-Martin-Le-Gréard - ☐ Teurthéville-Hague - ☐ Virandeville**

Sur ces deux dernières communes, les classes 3 et 4 couvrent plus de 70% de la surface totale cartographiée. Les unités concernées par ces 2 classes, devront en substitution du sol en place recevoir des lits filtrants drainés ou des tertres d'infiltration.

## 5.8 Tableaux récapitulatif général synthétisant les types de sols répertoriés sur l'agglomération des communes de Coutances et fréquence d'apparition des classes d'aptitudes sur chaque commune.

(voir annexe n°3 : définition du code tarière)

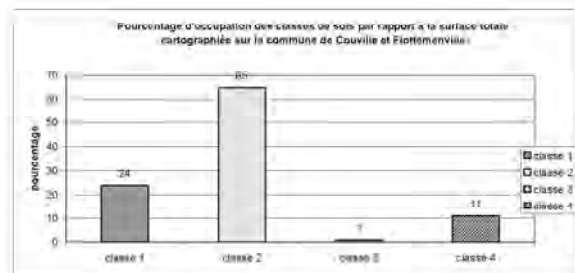
## 5.8.1 Couville

Commune	Identificatio n du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristi ques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observation s	surf
Flotemanville	2	Limons	L/G1BL	Sol brun limoneux profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainisse ment autonome	49,7555
	2	Grès armoricain	G4B.avec p=3	Sol brun peu profond	1,1,3,2	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une apuration naturelle d'eau usée	40,5437
C O U V I L L E	39	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou tertre d'infiltration	Hydromorphi e permanente	85,2591
	39	Conglomérat	PB1L6	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou tertre d'infiltration	Hydromorphi e permanente	81,4482
	41	Conglomerat	PB1BX4 avec p=2	sol brun caillouteux, faiblement hydromorphe sur conglomérat	1,2,1,2	2	Etude à la parcelle	Hydromorphi e temporaire	174,339
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyenneme nt hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou tertre d'infiltration	Hydromorphi e permanente	38,3515
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainisse ment autonome	322,302
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainisse ment autonome	7,6424
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainisse ment autonome	98,3581
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1BX4 avec p=2	sol brun caillouteux, faiblement hydromorphe sur conglomérat	1,2,1,2	2	Etude à la parcelle	Hydromorphi e temporaire	59,0242
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes gravoleux	Sablegr3Bs.	Sol brun moyenneme nt profond sur sable et graviers	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	13,2129
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes gravoleux	Sablegr3Bs.	Sol brun moyenneme nt profond sur sable et graviers	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	78,3366
autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	Kembla.	Kembla.	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle		20,1029	

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
C O L O U V E	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S3B + Remblai	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	37,9794
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	7,85481
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	20,0137
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	14,5801
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S4B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	11,8898
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	54,6358
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	145,07
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	6,59055
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	23,7245

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
C O U V I L L E	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	25,0269
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	3,94715
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	33,2913
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	58,3397
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	20,2015
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr1D7	sol brun dégradé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	16,2852
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr1D7	sol brun dégradé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	9,33745
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	9,31987
	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	105,936
	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	47,4176
	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	16,815

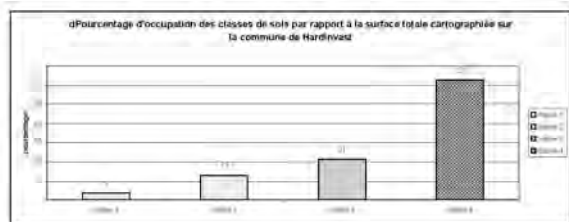
Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarifaire	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Fillères	Observations	surf
COUVILLE	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	14,7308
	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	4,87735
	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	74,2733
	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	41,5323
	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	7,04865
	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	3,09084
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr1L7	Sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	142,845
	autres zones (hors secteur d'étude)	Alluvions	A1A6	Sol d'apport alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	6,62979
	autres zones (hors secteur d'étude)	Alluvions	A1A6	Sol d'apport alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	24,2962
	autres zones (hors secteur d'étude)	Alluvions	A1A6	Sol d'apport alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	16,8704
autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S4B, avec p=3	Sol brun peu profond sur pente forte	1,1,3,3	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	14,5975	



### 5.8.2 Hardinvast

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarifaire	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Fillères	Observations	surf
HARDINVAST	17	Limons sur grès armoricains	L/G1BL	Sol brun limoneux profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	67,2238
	26	Schistes et grès	SGr3F5	sol brun rapidement lessivé	2,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	59,5099
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3F5	sol brun rapidement lessivé	2,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	15,7235
	26	Schistes et grès	SGr3F5	sol brun faiblement lessivé	2,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	67,3778
	27	Schistes et grès	SGr3F5	sol brun faiblement lessivé	2,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	189,036
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	22,393
	28	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	-40,650
	29	Schistes et grès	SGrF7	Sol faiblement lessivé	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	142,282
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGrF7	Sol faiblement lessivé	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	16,7254
	31	Schistes et grès	SGrF7	Sol faiblement lessivé	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	208,218
	32	Schistes et grès	SGrF7	Sol faiblement lessivé	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	111,384
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	47,354
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	24,4655
	28	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	158,641
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	85,6306
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	17,0084
	33	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	51,2272
autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	28,8663	
autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	23,1273	

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
<b>HARDINVAST</b>	28	Schistes et quartzites	SQ1A7	so alluvial caillouteux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	215,964
	25	Schistes et quartzites	SQ1A7	so alluvial caillouteux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	400,162
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	30,592
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	41,3308
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	24,3122
	33	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	20,0484
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	81,2555
	16	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	262,01
	16	Schistes et grès	SGr6B Avec p=S	sol brun superficiel	3,1,3,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	68,8385



### 5.8.3 Martinvast

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
<b>MARTINVAST</b>	15	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	30,5025
	14	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	34,9324
	autres zones (hors secteur d'étude)		SGr2BH	sol brun moyennement argileux	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle	Teneur en argile à la limite des normes préconisées	37,6633
	17	Grès armoricain	G1FL4/5	sol lessivé	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie permanente	47,054
	15	Grès armoricain	G3A/B	Sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	4,76622
	15	Grès armoricain	g3A/B	Sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	33,5153
	15	Grès armoricain	gr3B4	Sol brun moyennement profond et hydromorphe	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	37,1491
	14	Schistes ou grès	Rcmblej	Rcmblej	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle	Rcmblej	7,22664
	13	Schistes ou grès	S2B4	sol brun moyennement hydromorphe	1,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	3,45207
	13	Schistes ou grès	S3A/D	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	20,4310
	15	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	9,31178
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S3B4	sol brun moyennement hydromorphe	1,2,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	34,0653
	17		Gr2B6	sol brun faiblement hydromorphe	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	23,9009
	autres zones (hors secteur d'étude)		SGr4B	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	21,3594
	autres zones (hors secteur d'étude)		SGr4B	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	20,0246
	15		SGr4B	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	75,9716

Commune	Identificati n du secteur	Géologie	Code tarifaire	Caractéristique s du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	suif
<b>M A R T I N V A S T</b>	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr4C Avec p=2	sol colluvionné de pente sur schistes et grès	1,1,3,2	3	Lits filtrants drainés	pente forte et profondeur insuffisante	11,0475
	14	Schistes et grès	SGr4C	sol colluvionné de pente sur schistes et grès	1,1,3,2	3	Lits filtrants drainés	pente forte et profondeur insuffisante	110,322
	14	Schistes ou grès	S2B avec p=3	sol brun profond	1,1,1,3	3	Lits filtrants drainés	pente forte à moyenne	16,9768
	13	Schistes ou grès	S3B6	sol brun hydromorphe	1,3,2,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie permanente	44,1175
	15	Schistes ou grès	S4B	sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	4,61123
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	37,0368
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	4,50619
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	19,2514
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	13,9905
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	43,6391
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	12,1458
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	30,583
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	39,1424
	24	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	155,06
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	24,6505
	15	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	67,8105
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	10,7425
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	11,4626

Commune	Identificati n du secteur	Géologie	Code tarifaire	Caractéristique s du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	suif
<b>M A R T I N V A S T</b>	autres zones ( hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	21,3011
	22	Conglomérat	PB1L6	sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	46,7268
	24	Conglomérat	PB1L6	sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	144,517
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1L6	sol brun lessivé hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	14,7367
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr4B	sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	36,7118
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr4B	sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante	10,2038
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr4B	sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	9,78083
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	46,689
	23	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	124,093
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	28,809
	16	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	72,0164
	15	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	25,4126
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	6,03665
	13	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	13,2351

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code filière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
<b>M</b> <b>a</b> <b>r</b> <b>t</b> <b>i</b> <b>n</b> <b>v</b> <b>a</b> <b>s</b> <b>t</b>	15	Alluvions	A1A6	Sol d'apport alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	23,0297
	15	Schistes ou grès	S1A6	Sol d'apport alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	17,5883
	14	Schistes ou grès	S4B avec p=3	Sol brun peu profond sur pente forte	1,1,3,3	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	12,0486
	14	Schistes ou grès	S4B avec p=3	Sol brun peu profond sur pente forte	1,1,3,3	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	13,6587

Pourcentage d'occupation des classes de sols par rapport à la surface totale cartographiée sur la commune de Martinvast

Classe	Pourcentage
Classe 1	3
Classe 2	1
Classe 3	17
Classe 4	79

5.8.4 Nouainville

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tariais	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
<b>N</b> <b>O</b> <b>U</b> <b>A</b> <b>I</b> <b>N</b> <b>V</b> <b>I</b> <b>L</b> <b>L</b> <b>E</b>	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	SGr2BX Avec p=2	sol brun pierreux	1,1,1,2	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	53,0037
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	SGr2BX Avec p=2	sol brun pierreux	1,1,1,2	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	90,4181
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	gr1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	74,9003
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	37,6157
	3	Limons sur grès armoricains	LG1BL	Sol brun limoneux profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	160,886
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	12,9384
	3	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	26,5074
	3	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	31,7713
	3	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	9,60544
	3	Schistes ou grès	S2B2	Sol brun profond	1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	8,87976
	3	Schistes ou grès	Sg2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	194,529
	3	Schistes ou grès	SGr2BH	sol brun moyennement argileux	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle	Teneur en argile à la limite des normes préconisées	21,8529
	3	Schistes ou grès	S2B avec p=2	Sol brun profond	1,1,1,2	2	Etude à la parcelle	perte forte à moyenne	6,60745
	3	Schistes ou grès	S2B avec p=2 et rem	Sol brun profond	1,1,1,2	2	Etude à la parcelle	perte forte à moyenne	19,0136
	3	Schistes ou grès	S3ZB3	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	33,2284
	3	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	13,4445
	3	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	14,7382
	3	Schistes ou grès	S3BH	sol brun moyennement argileux	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle	Teneur en argile à la limite des normes préconisées	22,5249
3	Schistes ou grès	Sgr2BH avec p=2	Sgr2BH avec p=2	2,1,1,2	2	Etude à la parcelle	Teneur en argile à la limite des normes préconisées	35,6448	

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarrière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
NOUAINVILLE	3	Schistes ou grès	G2B6	sol brun faiblement hydromorphe	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	9,44248
	3	Schistes ou grès	SG4B	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	2,92078
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gn4B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	7,67071
	3	Schistes ou grès	S2B avec p=3	Sol brun profond	1,1,1,3	3	Lits filtrants drainés	pente forte à moyenne	14,3769
	3	Schistes ou grès	S3/4B avec p=3	S3/4B avec p=3	1,1,2,3	3	Lits filtrants drainés	Profondeur à la limite des normes préconisées	8,02351
	3	Schistes ou grès	S3B avec p=3	sol brun moyennement profond	1,1,2,3	3	Lits filtrants drainés	Profondeur à la limite des normes préconisées	9,86483
	3	Schistes ou grès	S4B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	1,08133
	3	Schistes ou grès	S4B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	2,55513
	3	Schistes ou grès	S4B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	4,02028
	3	Schistes ou grès	S4By	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	3,26077
	3	Schistes ou grès	SS/4B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	24,4429
	3	Schistes ou grès	SSB	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	3,88318
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	SSB et remblai	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	1,95277

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarrière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
NOUAINVILLE	3	Schistes ou grès	Sgr4B	Sgr4B	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	4,24914
	3	Schistes ou grès	Sgr6B	Sgr6B	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	3,06657
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	35,1508
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	28,8823
	3	Alluvions	A1A6	Sol d'apport alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	7,39366
	3	Schistes ou grès	S1H6	sol brun argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	29,3996
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S4B avec p=3	Sol brun peu profond sur pente forte	1,1,3,3	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	9,32675
	3	Schistes ou grès	S4B avec p=2	Sol brun peu profond sur pente forte	1,1,3,3	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	13,9626
	3	Schistes ou grès	Sa2,LO6/7	sol brun dégradé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	25,4331

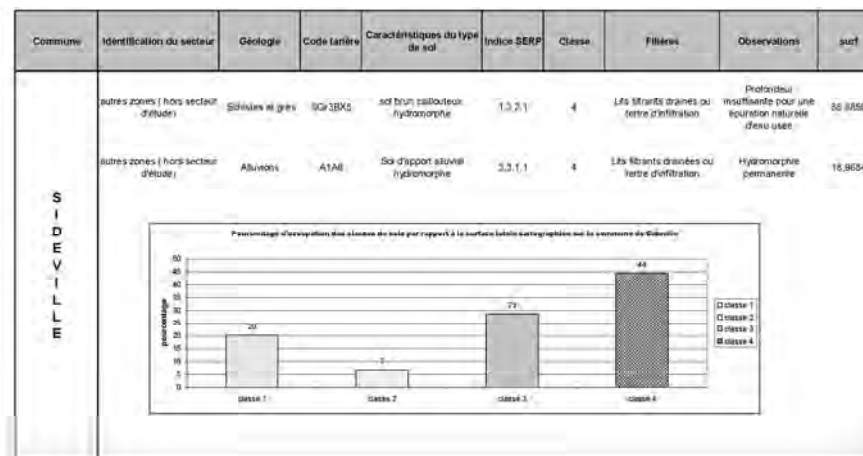
  

Pourcentage d'occupation des classes de sols par rapport à la surface totale cartographiée sur la commune de Nouainville

Classe	Pourcentage
classe 1	60
classe 2	14
classe 3	13
classe 4	13

5.8.5 Sideville

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
S I D E V I L L E	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	25,0407
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	78,2227
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	20,5245
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	27,5392
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	16,2859
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	66,0239
	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1BX4 avec p=2	sol brun caillouteux, faiblement hydromorphe sur conglomérat	1,2,1,2	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	18,8968
	autres zones (hors secteur d'étude)	Conglomérat	PB1BX4 avec p=2	sol brun caillouteux, faiblement hydromorphe sur conglomérat	1,2,1,2	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	11,3326
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr3B	Sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	47,5645
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	200,466
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGrF7	Sol faiblement lessivé	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	65,2967
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGrF7	Sol faiblement lessivé	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	59,4802
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	gr4B avec p=3	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	7,88722
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, gluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	43,874



5.8.6 Saint-Martin-Le-Greard

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code varié	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
S t M A R T I N L e G R E A R D	35	Limons	L/G1B1	Sol brun limoneux profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	28,8726
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	Sgr2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	25,8134
	37	Argiles	Arg1F5	sol brun faiblement fessivé	Arg1F5	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	31,4857
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	Remblai	Remblai	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle	Remblai	7,50306
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	Sgr2/3BH	Sgr2/3BH	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle	Teneur en argile à la limite des normes préconisées	16,7065
	36	Schistes ou grès	S4B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	41,4738
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	Sgr4/3BH	Sgr4/3BH	2,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Teneur en argile à la limite des normes préconisées	3,12934
	38	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	47,691
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes et grès	Sgr396	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	19,604

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code varié	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
S t M A R T I N L e G R E A R D	autres zones ( hors secteur d'étude)	Grès armoricain	G/3BH4	sol brun argileux compact, faiblement hydromorphe	2,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	16,6764
	31	Schistes et quartzites	SQ1A7	so alluvial caillouteux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	36,057
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Alluvions	A1A6	Sol d'apport alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	8,69079
	37	Argiles	Arg1H5/6	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	72,1259
	35	Limons	L1D6	sol brun dégradé	L1D6	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	41,536
	37	Limons	L1LH6	L1LH6	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration		230,355
	36	Schistes ou grès	S1D6	sol brun dégradé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	17,1511
	37	Schistes ou grès	Sgr1LH6	sol brun argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	36,5086

Pourcentage d'occupation des classes de sols par rapport à la surface totale cartographiée sur la commune St Martin-Le-Greard

Classe	Pourcentage
1	~10%
2	~10%
3	~10%
4	~70%

5.8.7 Teurtheville-Hague

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
T E U R T H E V I L L E  H A G U E	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	SG2BX Avec p=2	sol brun pierrieux	1,1,1,2	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	18,0621
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	SG2BX Avec p=2	sol brun pierrieux	1,1,1,2	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	17,5232
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	SG2BX Avec p=2	sol brun pierrieux	1,1,1,2	1	Tranchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	9,98224
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Limons sur grès élimoséens	LG1BL	Sol brun limoneux profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	29,0458
	5	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	20,3389
	5	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	17,5124
	8	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	138,184
	8	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	23,8901
	11	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	67,0952
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Grès armoricain	G3B	Sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	43,1503
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Grès armoricain	G3B	Sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	37,7189
	5	Schistes ou grès	Remblai + Bitume	Remblai + Bitume	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle		8,94767
	8	Schistes ou grès	S2B4	sol brun moyennement hydromorphe	1,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	12,8043
	8	Schistes ou grès	S3/2B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	27,7263

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
T E U R T H E V I L L E  H A G U E	5	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	38,3494
	5	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	16,7025
	8	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	49,5865
	8	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	2,8079
	11	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	25,74
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	SG4B	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	10,4302
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	168,482
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	65,7009
	1	Schistes et grès	SGF7	Sol faiblement lessivé	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	14,7179
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Grès armoricain	G4/3B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	5,01954
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	Remblai + S6B	Remblai + S6B	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés		9,49432
	11	Schistes ou grès	Remblai + Bitume / S	Remblai + Bitume / S6B	2,1,3,1	3	Lits filtrants drainés		44,9001

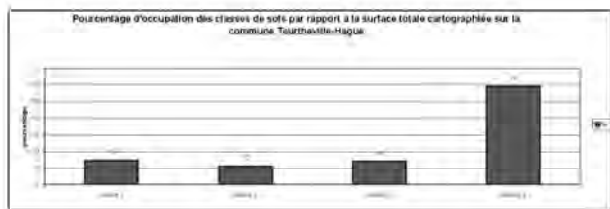
Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
TEURTHEVILLE HAGUE	5	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	38,3494
	5	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	16,7025
	6	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	49,5965
	8	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	2,8079
	11	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	25,74
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	SG4B	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	10,4302
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	168,482
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	65,7009
	1	Schistes et grès	SGF7	Sol faiblement lessivé	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	14,7179
	1 autres zones ( hors secteur d'étude)	Grès armoricain	G43B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	5,01954
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	Remblai + S6B	Remblai + S6B	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés		9,49432
	11	Schistes ou grès	Remblai + Bitume / S	Remblai + Bitume / S6B	2,1,3,1	3	Lits filtrants drainés		44,9001

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
TEURTHEVILLE HAGUE	5	Schistes ou grès	S2B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	7,19783
	6	Schistes ou grès	S4B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	2,89446
	5	Schistes ou grès	S5B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	4,27881
	5	Schistes ou grès	S6B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	4,58143
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	21,542
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	44,277
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	16,491
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	27,502
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	57,9705
	1	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	116,408

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
T E U R T H E V I L L E  H A G U E	5	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	36,3494
	5	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	16,7025
	5	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	46,5865
	5	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	2,8079
	11	Schistes ou grès	S3B	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	25,74
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	SGr4B	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	10,4302
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	168,482
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	65,7009
	1	Schistes et grès	SGrP7	Sol faiblement lessivé	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	14,7179
	1 autres zones ( hors secteur d'étude)	Grès armoricain	G4/3B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	5,01954
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	Rembal + S3B	Rembal + S3B	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés		9,49432
	11	Schistes ou grès	Rembal + Bitume / S	Rembal + Bitume / S3B	2,1,3,1	3	Lits filtrants drainés		44,9001

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
T E U R T H E V I L L E  H A G U E	5	Schistes ou grès	S2B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	7,19783
	5	Schistes ou grès	S4B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	2,89446
	5	Schistes ou grès	S5B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	4,27881
	5	Schistes ou grès	S6B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	4,58143
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	21,542
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	44,277
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	16,491
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	27,902
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	57,9705
	1	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	116,408

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarifaire	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
T E U R T H E V I L L E  H A G U E	2	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	126,771
	7	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	602,59
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyenne ment hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	44,0402
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3D5	sol brun moyenne ment hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	64,0955
	8	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyenne ment hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	53,6414
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyenne ment hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	40,0757
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyenne ment hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	15,9063
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr1H7	sol argileux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	20,4673
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGrL6	Sol brun lessivé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	32,286
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S1D6	sol brun dégradé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	48,6459
8	Schistes ou grès	S2D6	sol brun dégradé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	13,9447	



### 5.8.8 Tollevast

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarifaire	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
T O L L E V A S T	82	Gres armoricain	G2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	157,463
	56	Limons sur schistes	L/G1BL	Sol brun limoneux profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	64,5725
	55	Limons	L/G1BL	Sol brun limoneux profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	42,6309
	55	Limons	L/G1BL	Sol brun limoneux profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	51,3317
	56	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	18,1525
	56	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Tranchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	40,5386
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3F5	sol brun faiblement lessivé	2,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	107,841
	53	Schistes et grès	SGr3F5	sol brun faiblement lessivé	2,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	87,7621
	59	Schistes et grès	SGr3F5	sol brun faiblement lessivé	2,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	46,7233
	58	Schistes et grès	SGr3F5	sol brun faiblement lessivé	2,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	420,826
	2autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3F5	sol brun faiblement lessivé	2,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	20,8715
	19	Schistes et grès	SGr3F5	sol brun faiblement lessivé	2,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie temporaire	32,3445
	55	Limons	L1F3	L1F3	12,1,1	2	Etude à la parcelle		52,8063

Commune	Identificatio n du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristi ques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observati ons	surf
T O L L E V A S T	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	Remblai et bitumé	Remblai et bitume	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle	Remblai et bitume	22,8289
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S2BH.	sol brun moyennement argileux	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle	Teneur en argile à la limite des normes préconisées	92,0346
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S3B.	sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	29,0501
	62	Schistes ou grès	Sol remanié profond	Sol remanié profond + Bitumé	2,1,1,1	2	Etude à la parcelle	Sol remanié profond	166,989
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	SGr4B.	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	29,0888
	58	Schistes ou grès	SGr4B.	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	109,632
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S4B.	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	53,039
	54	Schistes et grès	SGr4C. Avec p=2	sol colluvionné de pente sur schistes et grès	1,1,3,2	3	Lits filtrants drainés	penne orle et profondeur insuffisante	48,2626
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Argiles	Arg3H.	sol argileux	3,1,1,1	3	Lits filtrants drainés	Teneur en argile à la limite des normes préconisées	41,5803
	61	Grès armoricain	G4/3B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	54,6068

Commune	Identificatio n du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristi ques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observati ons	surf
T O L L E V A S T	56	Schistes ou grès	S1FL5	sol brun faiblement lessivé	2,3,1,1	3	Lits filtrants drainés	Hydromorphie temporaire	38,917
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S5/4B.	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	21,1633
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	17,7137
	54	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	19,1776
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	54,7346
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	13,236
	53	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	113,014
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	28,6151
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	31,5274
	59	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	18,1283
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	58,266

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classé	Filières	Observations	surf
TOLLEVAST	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1A7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	63,8319
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	16,6751
	52	Schistes et grès	SGr3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	55,889
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et quartzites	SQ1A7	so alluvial caillouteux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	15,5688
	62	Schistes et quartzites	SQ1A7	so alluvial caillouteux hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	42,2747
	57	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	246,394
	62	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	17,0015
	21	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	79,301
	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	20,2065

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarière	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classé	Filières	Observations	surf	
TOLLEVAST	autres zones (hors secteur d'étude)	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	12,6521	
	16	Grès armoricain	Gr4B	Sol brun moyennement profond	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	43,4308	
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SGr2/3B6	sol brun moyennement hydromorphe	1,3,2,2	4	Filtre à sable drainé	Hydromorphie permanente	31,216	
	19	Schistes et grès	SGr6B, Avec p=3	sol brun superficiel	3,1,3,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	50,9235	
	61	Schistes ou grès	S1E6	sol brun dégradé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	22,9103	
	56	Schistes ou grès	S2D6	sol brun dégradé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	17,6884	
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes ou grès	S2D6	sol brun dégradé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	17,3962	
	56	Schistes ou grès	S4B, avec p=3	Sol brun peu profond sur pente forte	1,1,3,3	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	14,7353	
	<p>Pourcentage d'occupation des classes de sols par rapport à la surface totale cartographiée sur la commune Tollevast</p>									

5.8.9 Virandeville

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarrière	Caractéristique du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
V I R A N D E V I L L E	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SG1B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Trenchée d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	12,5304
	45	Schistes ou grès	S2B	Sol brun profond	1,1,1,1	1	Trenchées d'infiltration	sol apte à l'assainissement autonome	33,2514
	42	Schistes et grès	SG3B	Sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	55,6612
	44	Schistes et grès	SG3B	Sol brun moyennement profond	1,1,2,1	2	Etude à la parcelle	Profondeur à la limite des normes préconisées	146,42
	12	Schistes et grès	Sy1B4	sol brun moyennement hydromorphe	1,2,1,1	2	Etude à la parcelle	Hydromorphie permanente	160,532
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SG4B	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle de eau usée	24,5925
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes et grès	SG4B	sol brun superficiel	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle de eau usée	60,3192
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle de eau usée	35,5561
	47	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle de eau usée	39,7941
	47	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle de eau usée	6,4349

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarrière	Caractéristique s du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
V I R A N D E V I L L E	47	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	4,62714
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	96,5106
	49	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	50,7397
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	93,4945
	autres zones ( hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	37,5379
	12	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé, alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	34,1465
	46	Schistes et grès	SGF6	Sol brun lessivé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	119,471
	46	Schistes et grès	SGF6	Sol brun lessivé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	40,5185
	12	Schistes et grès	SGF6	Sol brun lessivé	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	9,84163
	43	Alluvions	A1A6	Sol d'apport alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	22,5987

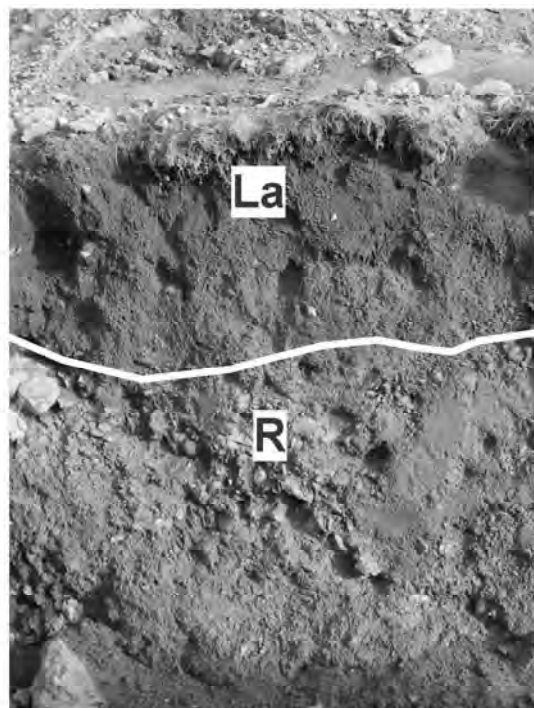
Pourcentage d'occupation des classes de sols par rapport à la surface totale cartographiée sur la commune Virandeville

Classe	Pourcentage
1	~5%
2	~35%
3	~45%
4	~15%

Commune	Identification du secteur	Géologie	Code tarifié	Caractéristiques du type de sol	Indice SERP	Classe	Filières	Observations	surf
V I R A N D E V I L L E	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	51,2091
	51	Schistes	S4B	sol brun moyennement profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	36,7301
	49	Schistes ou grès	S4B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	64,6018
	45	Schistes ou grès	S4B + Remblai	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	21,6885
	43	Schistes ou grès	S5B	Sol brun peu profond	1,1,3,1	3	Lits filtrants drainés	Profondeur insuffisante pour une épuration naturelle d'eau usée	44,7036
	44	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	80,7230
	46	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	23,0182
	autres zones (hors secteur d'étude)	Schistes	S1LA7	Sol brun lessivé alluvial hydromorphe	3,3,1,1	4	Lits filtrants drainés ou terre d'infiltration	Hydromorphie permanente	5,37052

**Profil 1 : P1**

N° DE PROFIL : 1  
 COMMUNE : Couville  
 LIEU-DIT : la Vallée  
 TYPE DE SOL : sol brun peu profond sur conglomérats



PROFIL N° : 1      CODE TARIERE : PB4B.

### 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	La Vallée	Commune
Météo	temps clair	Couvillè
Substrat géologique	Conglomérats	
Position topo.	pençe 3%	

### 2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

**Horizon 1**      Horizon diagnostic      **LA**      ( 0 - 40 cm)

Hydromorphie	Sol sain pas de tâche
Couleur	7,5YR31
Texture	LSA
Structure	grumeleuse
Porosité	poreux
Elements grossiers	5% de plaquettes de schistes peu altérés
Racines	nombreuses, fines, saines, et bien réparties
Matère Organique	moyenne
Activité biologique	importante
Effervescence	Nulle
Limite	transition nette avec l'horizon R

**Horizon 2**      Roche mère      Conglomérats

### 3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

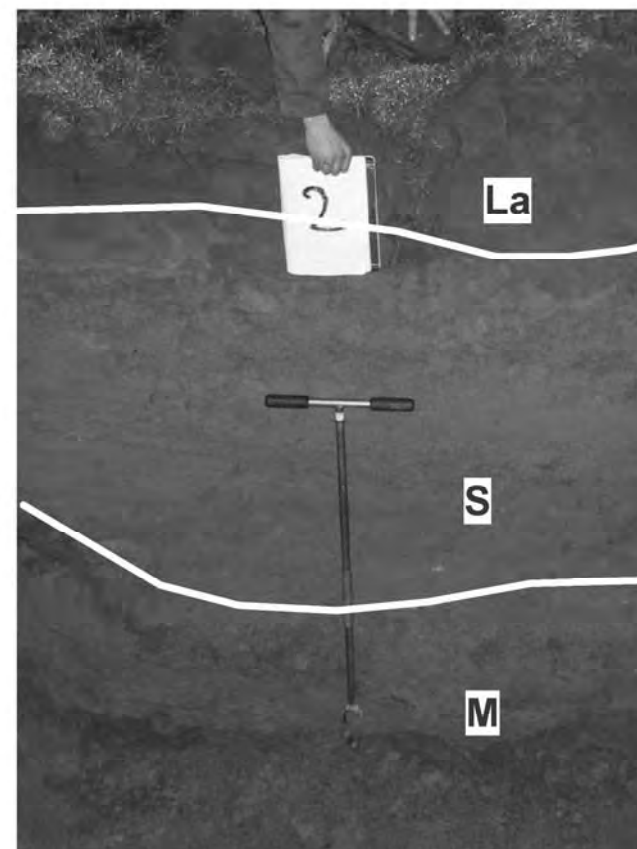
- ☐ Sol poreux, peu épais et peu évolué
- ☐ faible RFU
- ☐ drainage rapide
- ☐ enracinement limité par le manque de profondeur

### 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	Faible
Classe d'aptitude	3
Filière principale préconisée	Lit filtrant drainé

## Profil 2 : P2

N° DE PROFIL : 2  
COMMUNE : Tollevast  
LIEU-DIT : la Dorangerie  
TYPE DE SOL : sol brun profond et sain



PROFIL N° :	2	CODE TARIERE :	G2B
-------------	---	----------------	-----

### 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	La Dorangerie	Commune
Météo	temps clair	Tollevast
Substrat géologique	Graviers	
Position topo.	replat	

### 2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

**Horizon 1**      Horizon diagnostic      **LA**      ( 0 - 60 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	7,5YR42
Texture	LSA La
Structure	grumeleuse
Porosité	très poreux
Elements grossiers	très peu nombreux
Racines	très nombreuses
Matière Organique	1%
Activité biologique	nombreuses tunicules
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle avec S

**Horizon 2**      Horizon diagnostic      **S**      ( 100 - 130 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Texture	LSA
Couleur	7,5YR46
Structure	Structure grumeleuse
Porosité	poreux
Elements grossiers	rare
Racines	peu nombreuses, saines dans la masse
Matière Organique	1%
Activité biologique	nombreuse
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle avec R

**Horizon 3**      Horizon diagnostic      **R**      ( 130 - ND)

Roche mère	Limons sur grès
------------	-----------------

### 3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

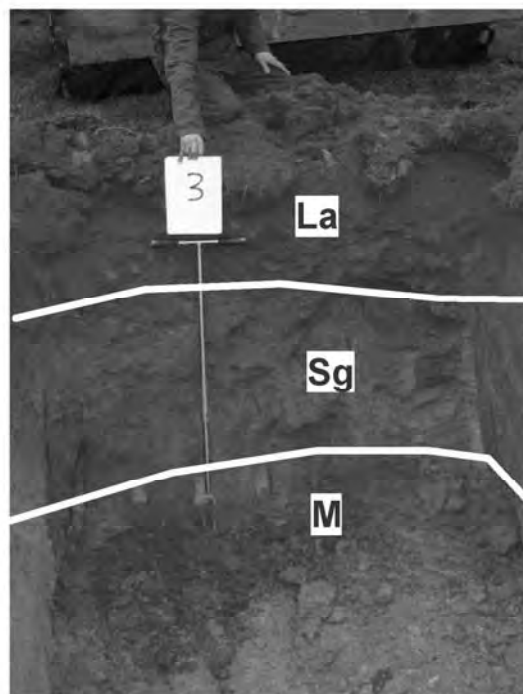
- Sol léger
- bon ressuyage
- RU très élevée
- Sol profond

### 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	<b>bon</b>
Classe d'aptitude	<b>1</b>
Filière principale préconisée	<b>Tranchée d'infiltration</b>

# Profil 3 : P3

N° DE PROFIL : 3  
 COMMUNE : Martinvast  
 LIEU-DIT : le Bosquet  
 TYPE DE SOL : sol faiblement lessivé sur limons et schistes



PROFIL N° : 3 CODE TARIÈRE : L/S1FLA

1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	Le Bosquet	Commune
Météo	temps clair	Martinvast
Substrat géologique	Limons clair schistes	
Position topo	regat	

2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

Horizon 1 Horizon diagnostic LA (0 - 40 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	7.5YR4/6
Texture	LA
Structure	grumeleuse
Porosité	poroux
Elements grossiers	peu nombreux
Racines	nombreuses fines et serres
Matière Organique	1%
Activité biologique	bonne
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle et peu nette avec l'horizon S

Horizon 2 Horizon diagnostic Sg/M (40 - 80 cm)

Hydromorphie	tache d'hydromorphie de faible intensité
Couleur	7.5YR4/6
Texture	LSA-LAS
Structure	grumeleuse
Porosité	Moyennement poroux
Elements grossiers	abondants
Racines	nombreuses et fines
Matière Organique	1%
Activité biologique	nombreux pores
Effervescence	Nulle
Limite	transition peu nette avec M

Horizon 3 Horizon diagnostic M (> 100 cm)

Hydromorphie	taches de rouille
Couleur	5YR4/6
Texture	LAS
Structure	en masse
Porosité	faible
Elements grossiers	nombreux graviers
Racines	Peu nombreuses
Matière Organique	Faible
Activité biologique	Faible
Effervescence	nulle
Limite	peu nette et progressive

Racine mère : Limons/schistes

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

- ↳ Sol peu poroux
- ↳ Perméabilité moyenne
- ↳ Moyennement poroux
- ↳ Sol profond

4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	Moyen
Classe d'aptitude	2
Filière principale préconisée	Etude à la parcelle

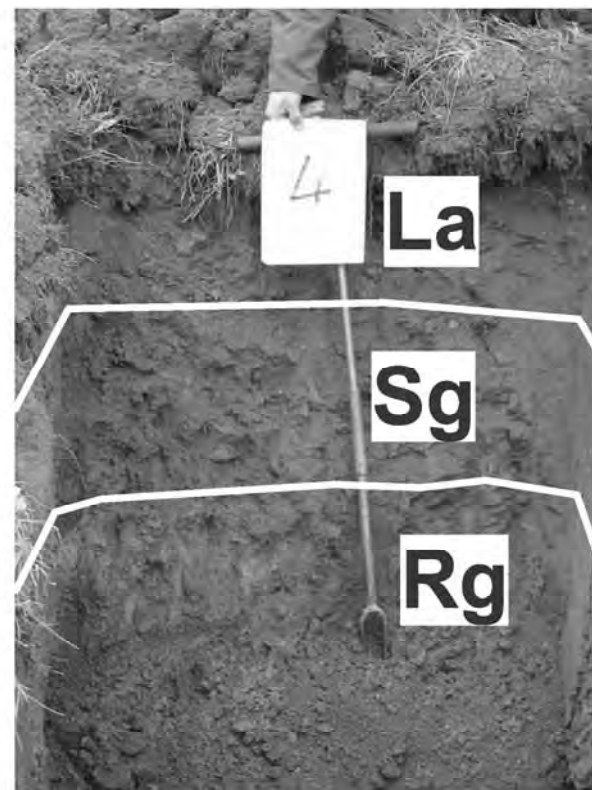
## Profil 4 : P4

N° DE PROFIL : 4

COMMUNE : Martinvast

LIEU-DIT : la Fournellerie

TYPE DE SOL : sol brun faiblement lessivé sur grès



PROFIL N° : 5 CODE TARIERE : Gr1FL4

## 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	La Fourneiliens	Commune
Météo	temps couvert	Martinvast
Substrat géologique	Grès	
Position topo.	Versant de pente faible	

## 2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

Horizon 1 Horizon diagnostic : **LA** ( 0 - 40 cm )

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	7.5YR4E
Texture	LA
Structure	grumeleuse
Porosité	poroux
Eléments grossiers	Nombreux graviers de nature divers
Racines	nombreuses fines et saines
Matière Organique	2%
Activité biologique	bonne
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle et peu nette avec l'horizon S

Horizon 2 Horizon diagnostic : **Sg** ( 40 - 80 cm )

Hydromorphie	tache d'hydromorphie de faible intensité
Couleur	7.5YR4S
Texture	1 SA-LAS
Structure	grumeleuse
Porosité	Moyennement poreux
Eléments grossiers	absents
Racines	nombreuses et fines
Matière Organique	1%
Activité biologique	nombreux pores
Effervescence	Nulle
Limite	transition nette avec R

Horizon 3 Horizon diagnostic : **Rg** >100 ND

Hydromorphie	taches de rouille
Couleur	5YR4M
Texture	LAS
Structure	en masse
Porosité	faible
Eléments grossiers	nombreux graviers
Racines	Peu nombreuses
Matière Organique	Faible
Activité biologique	Faible
Effervescence	nulle
Limite	Nette avec R
Roche mère	Grès

## 3. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

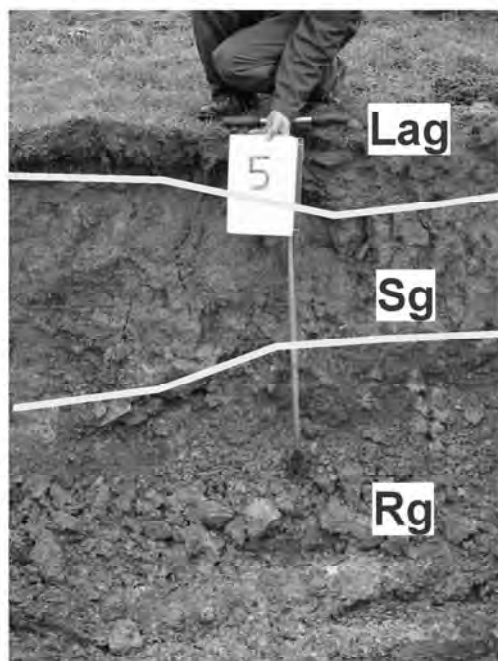
- ↳ Sol moyennement poreux.
- ↳ Perméabilité moyenne.
- ↳ hydromorphie de faible intensité à la base du profil
- ↳ Sol profond.

## 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	Moyen
Classe d'aptitude	2
Filière principale préconisée	Etude à la parcelle

# Profil 5 : P5

N° DE PROFIL : 5  
 COMMUNE : Hardinvast  
 LIEU-DIT : Hameau Langlois  
 TYPE DE SOL : sol brun d'apport alluvial



PROFIL N° : 5      CODE TARIERE : A1A8

### 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	Hameau Langlois	Commune	Hardinvast
Météo	Temps clair		
Substrat géologique	Alluvions		
Position topo.	Replat		

### 2 DESCRIPTION DES DIFFÉRENTS HORIZONS DU SOL

**Horizon 1**      Horizon diagnostic      **Lag**      ( 0 - 20 cm)

Hydromorphie	Matrice réduite et oxydée
Couleur	7,5yr5Z
Structure	Continue à sous structure grumeleuse
Texture	LAS
Racines	peu nombreuses, nécrosées
Activité biologique	faible
Éléments grossiers	5% de graviers
Porosité	faible
Limite	transition graduelle et nette

**Horizon 2**      Horizon diagnostic      **Sg**      ( 20 - 80 cm)

Hydromorphie	Matrice de l'horizon réduite à 60% et oxydée à 40%
Couleur	7,5yr5,6 et 5yr5,2
Structure	continue
Texture	Las graveleux
Racines	nécrosées
Activité biologique	faible
Éléments grossiers	5% de graviers
Porosité	faible
Limite	transition graduelle avec l'horizon Rg

**Horizon 3**      Horizon diagnostic      **Rg**      (> 120 cm)

Roche mère	Alluvions et grès altérés
------------	---------------------------

### 3. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

- ⊖ Activités biologique faible
- ⊖ Drainage lent
- ⊖ Profondeur acceptable
- ⊖ Hydromorphie permanente

### 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	nulle
Classe d'aptitude	4
Filière principale préconisée	Lit Filtrant drainé imperméabilisé ou terre d'infiltration

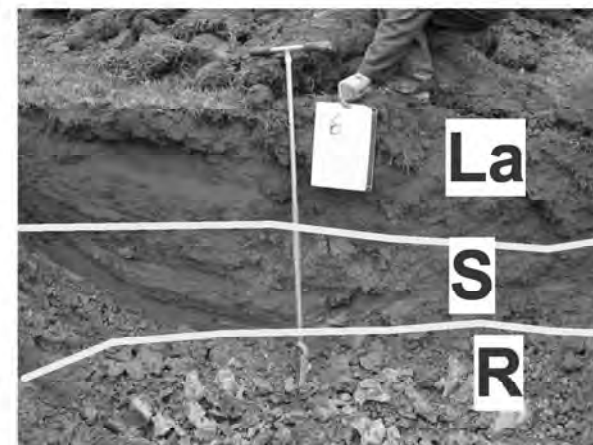
## Profil 6 : P6

N° DE PROFIL : 6

COMMUNE : Tollevast

LIEU-DIT : La Fosse Demont

TYPE DE SOL : sol brun argileux sur argile et schistes gréseux



PROFIL N° : 6      CODE TARIERE : Arg/SG1H.

### 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	La Fosse Demont	Commune	Tollevast
Meteo	Temps clair		
Substrat géologique	Argile graveleuse / sur schistes gréseux		
Position topo.	Plateau		

### 2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

**Horizon 1**      Horizon diagnostic      **La**      ( 0 - 30 cm)

Hydromorphie	Sol sain pas de tache
Couleur	7.5YR2/1
Structure	Grumeleuse
Texture	1.SA
Racines	Nombreuses , saines et fines
Activité biologique	moyenne
Eléments grossiers	5% de graviers
Porosité	moyenne
Limite	transition nette

**Horizon 2**      Horizon diagnostic      **S**      ( 30 - 60 cm)

Hydromorphie	sain
Couleur	2.5yr4/6
Structure	contigue
Texture	Als.
Racines	Absentes
Activité biologique	Moyenne
Eléments grossiers	5% de fragment de grès
Porosité	Nulle
Limite	transition graduelle avec l'horizon R

**Horizon 3**      Horizon diagnostic      **R**      ( 60 - 100 cm)

Roche mère	Argile graveleuse et schistes gréseux
------------	---------------------------------------

### 3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

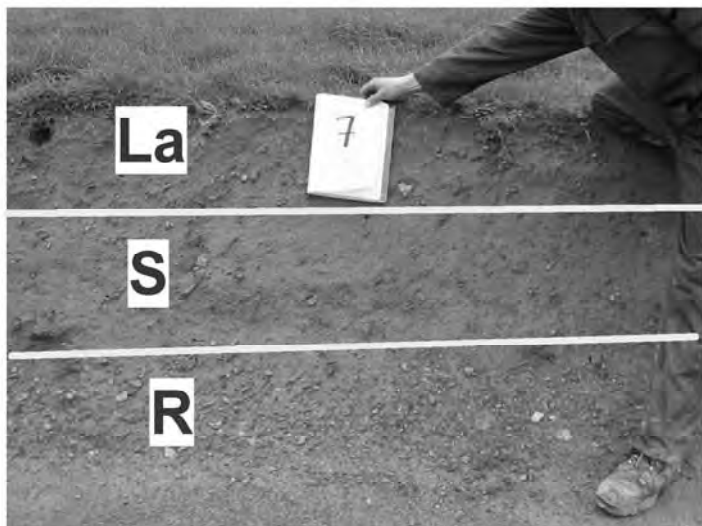
- sol profond
- perméabilité faible
- Teneur en argile élevé

### 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	Moyen
Classe d'aptitude	3
Filière principale préconisée	Lits filtrants drainés

# Profil 7 : P7

N° DE PROFIL : 7  
 COMMUNE : Nouanville  
 LIEU-DIT : Le bourg  
 TYPE DE SOL : sol profond sur schistes



PROFIL N° : 7      CODE TARIERE : Sgr2B.

1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	Le bourg (à proximité du gymnase)	Commune
Météo	temps clair	Nouanville
Substrat géologique	Schistes	
Position topo.	replat	

2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

Horizon 1      Horizon diagnostic      LA      ( 0 - 60 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	7.5YR44
Texture	LSA
Structure	grumeleuse
Porosité	très poreux
Elements grossiers	très peu nombreux
Racines	très nombreuses
Matière Organique	2%
Activité biologique	nombreuses ténacules
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle avec S

Horizon 2      Horizon diagnostic      S      ( 100 - 130 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Texture	LSA
Couleur	7.5YR44
Structure	Structure grumeleuse
Porosité	poreux
Elements grossiers	nombreux graviers de nature silicieuse
Racines	peu nombreuses, saines dans la masse
Matière Organique	1%
Activité biologique	nombreuse
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle avec R

Horizon 3      Horizon diagnostic      R      ( 130 - ND)

Roche mère	Schistes graveleux
------------	--------------------

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

- Sol léger
- bon ressuyage
- RU très élevée
- Sol profond

4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	bon
Classe d'aptitude	1
Filière principale préconisée	Tranchée d'infiltration

## Profil 8 : P8

N° DE PROFIL : 8  
COMMUNE : Flottemanville  
LIEU-DIT : La Castellerie  
TYPE DE SOL : sol brun peu profond sur grès



PROFIL N° :	8	CODE TARIERE :	G4/5B
-------------	---	----------------	-------

### 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	La Castellerie	Commune	Flottemanville-Hague
Météo	Temps Clair		
Substrat géologique	Grès		
Position topo.	Butte		

### 2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

**Horizon 1**      Horizon diagnostic      **LA**      ( 0 - 10 cm)

Hydromorphie	Pas de tache
Couleur	7,5YR5/1
Texture	Caillouteuse
Structure	particulaire
Racines	peu nombreuses, fines saines, et bien réparties
Activité biologique	faible
Elements grossiers	Nombreuses plaquettes
Porosité	bonne
Limite	transition peu nette

**Horizon 2**      Horizon diagnostic      **R**      ( 10 - 40 cm)

Roche mère	Grès
------------	------

### 3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

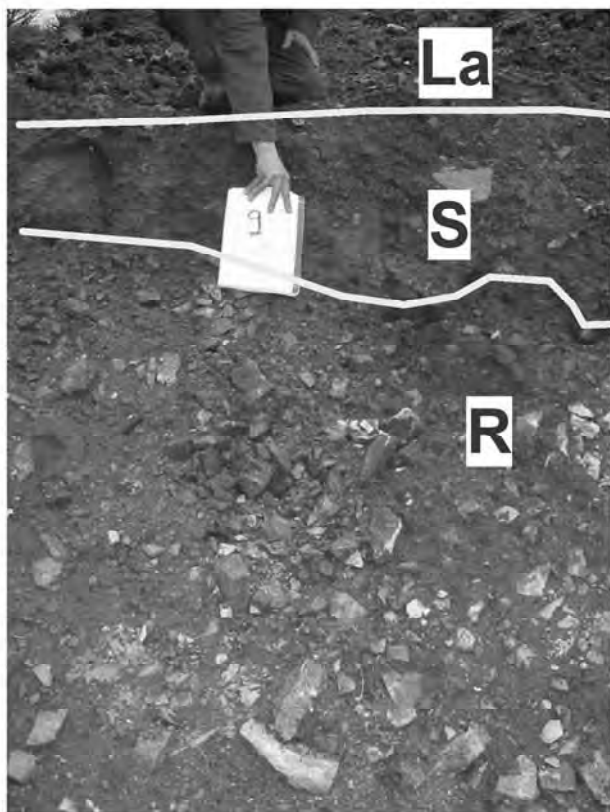
- ⇒ sol poreux, peu épais et peu évolué
- ⇒ faible RFU et à drainage rapide.
- ⇒ enracinement limité par le manque de profondeur
- ⇒ profondeur insuffisante pour une épuration naturelle des eaux usées

### 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	<b>faible</b>
Classe d'aptitude	<b>3</b>
Filière principale préconisée	<b>Filtre à sable vertical</b>

# Profil 9 : P9

N° DE PROFIL : 9  
 COMMUNE : Sideville-Flottemanville  
 LIEU-DIT : La Castellerie  
 TYPE DE SOL : sol brun moyennement profond sur grès



PROFIL N° : 9 CODE TARIERE : Gr3/4B.

1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	La Castellerie	Commune	Flottemanville
Météo	temps clair		
Substrat géologique	Grès		
Position topo.	Butte		

2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

Horizon	Horizon diagnostic		
<b>Horizon 1</b>	<b>LA</b>		( 0 - 20 cm)
Hydromorphie	pas de tache		
Couleur	7,5YR4G		
Texture	LSA		
Structure	grumeleuse		
Porosité	très poreux		
Elements grossiers	très peu nombreux		
Racines	très nombreuses		
Matière Organique	1%		
Activité biologique	moyenne		
Effervescence	Nulle		
Limite	transition graduelle avec S		
<b>Horizon 2</b>	<b>S</b>		( 20 - 50 cm)
Hydromorphie	pas de tache		
Texture	LSA		
Couleur	7,5YR4S		
Structure	Structure grumeleuse		
Porosité	poreux		
Elements grossiers	nombreux graviers de nature gréseuses		
Racines	peu nombreuses, saines dans la masse		
Matière Organique	1%		
Activité biologique	peu nombreuse		
Effervescence	Nulle		
Limite	transition graduelle avec R		
<b>Horizon 3</b>	<b>R</b>		( 50 - ND)
Roche mère	Grès		

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

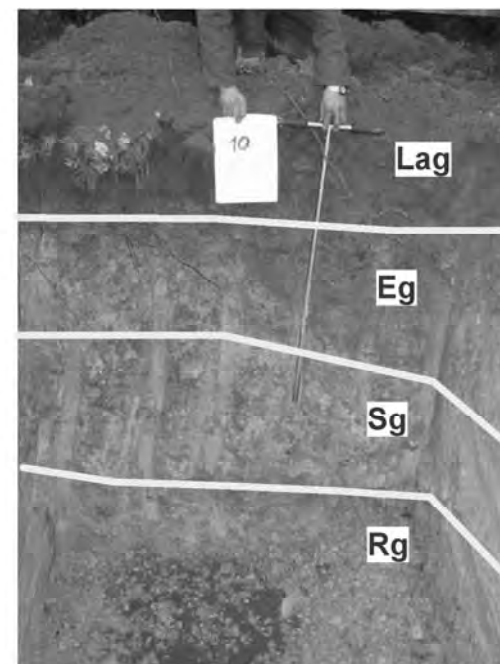
- Sol caillouteux
- bon ressuyage
- RU très élevée
- Sol moyennement profond

4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	bon à moyen
Classe d'aptitude	2
Filière principale préconisée	Etude à la parcelle

## Profil 10 : P10

N° DE PROFIL : 10  
COMMUNE : St-Martin-Le-G  
LIEU-DIT : Les Calais  
TYPE DE SOL : sol brun lessivé sur schistes altérés



PROFIL N° : 10	CODE TARIERE : Sa1L5
----------------	----------------------

### 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	Les Calais	Commune	St-Martin-Le-Gréard
Météo	Temps couvert		
Substrat géologique	Schistes altérés		
Position topo.	réplat		

### 2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

**Horizon 1** Horizon diagnostic **Lag** ( 0 - 30 cm)

Hydromorphie	Taches d'hydromorphies de faible intensité
Couleur	7.5yr64
Structure	Grumeleuse
Texture	LSA
Racines	peu nombreuses et gainées de rouille
Activité biologique	faible
Eléments grossiers	5% de graviers
Porosité	Moyenne
Limite	transition peu nette

**Horizon 2** Horizon diagnostic **Eg** ( 30 - 60 cm)

Hydromorphie	Matrice de l'horizon réduite à 50% et oxydée à 60%
Couleur	10yr64
Structure	Polyédrique
Texture	Sa
Racines	rare
Activité biologique	faible
Eléments grossiers	20% de graviers
Porosité	Moyenne à faible
Limite	Sg

**Horizon 3** Horizon diagnostic **Sg** ( 60 - 100 cm)

Hydromorphie	Matrice de l'horizon réduite à 70% et oxydée à 30%
Couleur	10yr58 et 53
Structure	gréneuse grossière
Texture	Sa graveleux
Racines	absentes
Activité biologique	absente
Eléments grossiers	50 de graviers
Porosité	faible
Limite	transition graduelle avec l'horizon Rg

**Horizon 4** Horizon diagnostic **Rg** (> 100 cm)

Roche mère	Schistes altérés
------------	------------------

### 3. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

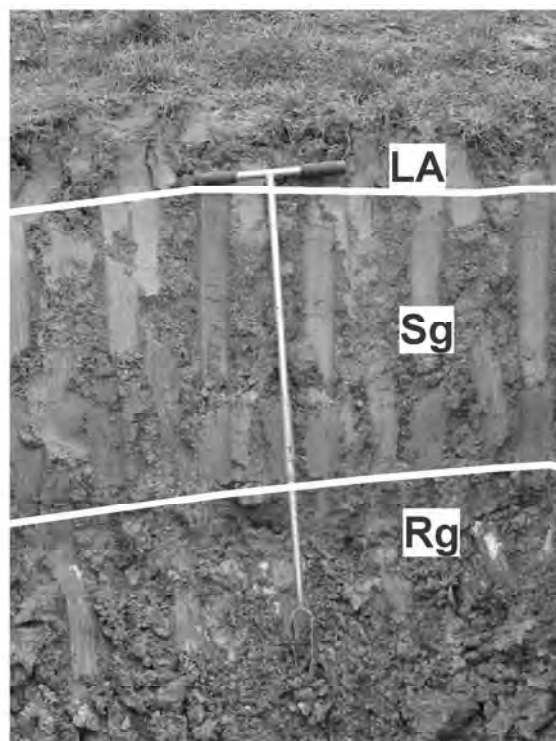
- ☞ sol très hydromorphe
- ☞ drainage lent
- ☞ Profondeur acceptable
- ☞ Stagnation d'eau en profondeur

### 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	Nul
Classe d'aptitude	4
Filière principale préconisée	Lit Filtrant drainé imperméabilisé

# Profil 11 : P11

N° DE PROFIL : 11  
 COMMUNE : Couville  
 LIEU-DIT : IHameau marchand  
 TYPE DE SOL : sol brun profond et caillouteux sur conglomérats



PROFIL N° : 11      CODE TARIERE : PB1BX4

1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	Hameau Marchand	Commune
Métép	Couvert	Couville
Substrat géologique	Conglomérats	
Position topo.	Versant de pente moyenne	

2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

Horizon 1      Horizon diagnostic      LA      ( 0 - 60 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	7.5YR44
Texture	LSA
Structure	grumeleuse
Porosité	très poreux
Elements grossiers	nombreux
Racines	très nombreuses
Matière Organique	3%
Activité biologique	nombreuses ténacules
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle avec S

Horizon 2      Horizon diagnostic      Sg      ( 100 - 130 cm)

Hydromorphie	Taches d'hydromorphie de forte intensité au voisinage
Texture	LSA
Couleur	7.5YR45 à la base du profil
Structure	Structure grumeleuse
Porosité	peu poreux
Elements grossiers	nombreux graviers de nature siliceuse
Racines	peu nombreuses, saines dans la masse
Matière Organique	1%
Activité biologique	Moyenne
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle avec Rg

Horizon 3      Horizon diagnostic      Rg      ( 130 - ND)

Roche mère	Conglomérats dans gangue argileuse
------------	------------------------------------

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

- Sol lourd à sa base avec excès d'eau temporaire en période hivernale
- Ressuyage lent et hydromorphie temporaire
- RU moyen
- Sol profond

4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	moyen à faible
Classe d'aptitude	2
Filière principale préconisée	Etude à la parcelle

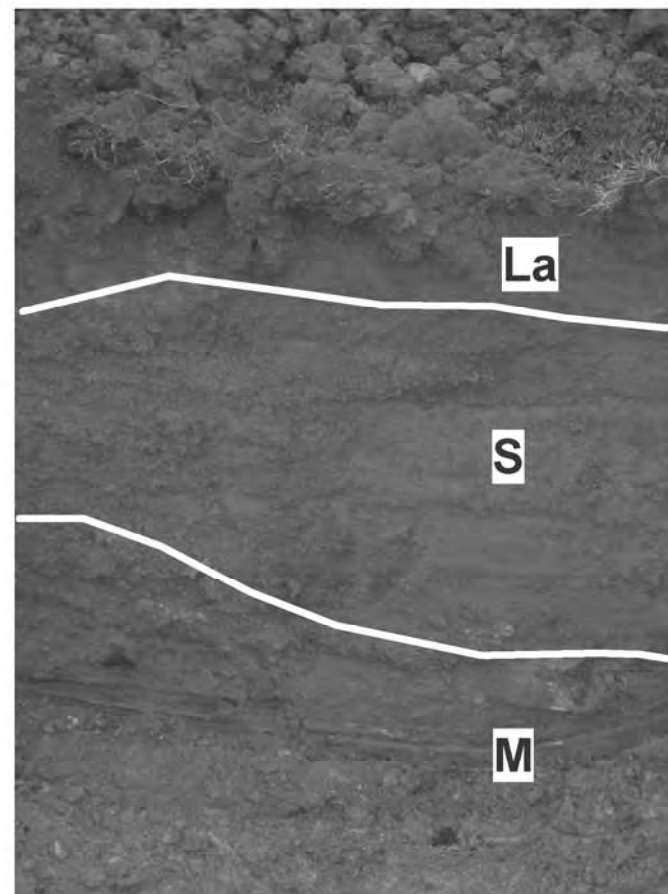
## Profil 12 : P12

N° DE PROFIL : 12

COMMUNE : Couville

LIEU-DIT : Hameau marchand

TYPE DE SOL : sol brun limoneux, profond et sur limons sur conglomérats



<b>PROFIL N°</b>	12	<b>CODE TARIERE</b>	L1B3
------------------	----	---------------------	------

1. ENVIRONNEMENT		
Lieu dit:	Le Hameau Marchand	Commune
Météo	temps clair	Couvée
Substrat géologique	Limons et conglomérats	
Position topo	Versant de faible pente	

2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL			
<b>Horizon 1</b>	Horizon diagnostic	<b>LA</b>	(0 - 40 cm)
	Hydromorphie	pas de lache	
	Couleur	7.5YR2.4	
	Texture	LA	
	Structure	grumeleuse	
	Porosité	poreux	
	Eléments grossiers	Nombreux graviers	
	Racines	nombreuses, grosses, moyennes, fines et saines	
	Matière Organique	7%	
	Activité biologique	bonne	
	Effervescence	Nulle	
	Limite	transition graduelle et peu nette avec l'horizon S	
<b>Horizon 2</b>	Horizon diagnostic	<b>S</b>	(40 - 80 cm)
	Hydromorphie	laches rares	
	Couleur	7.5YR2.5	
	Texture	LSA-4.4	
	Structure	grumeleuse	
	Porosité	poreux	
	Eléments grossiers	nombreux graviers	
	Racines	nombreuses et fines	
	Matière Organique	5%	
	Activité biologique	nombreux pores	
	Effervescence	Nulle	
	Limite	transition peu nette avec M	
<b>Horizon 3</b>	Horizon diagnostic	<b>M</b>	(> 80 cm)
	Hydromorphie		
	Couleur		
	Texture		
	Structure		
	Porosité		
	Eléments grossiers		
	Racines		
	Matière Organique		
	Activité biologique		
	Effervescence		
	Limite		
	Roche mère	Limons sur conglomérats	

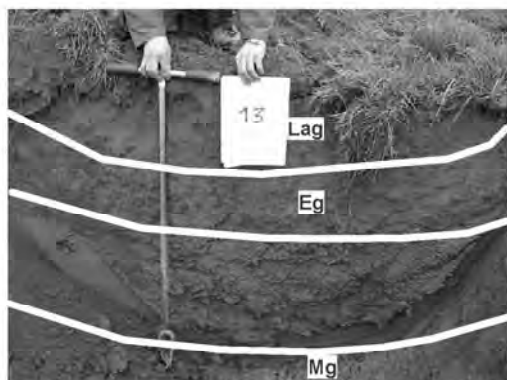
3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sol poreux
<input checked="" type="checkbox"/>	Perméable
<input checked="" type="checkbox"/>	Poreux et ison
<input checked="" type="checkbox"/>	Sol gélif

4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME	
Pouvoir épurateur	bon
Classe d'aptitude	I
Filière principale préconisée	Tranchée d'infiltration

# Profil 13 : P13

N° DE PROFIL : 13  
 COMMUNE : Virandeville  
 LIEU-DIT : Valtot  
 TYPE DE SOL : sol brun lessivé hydromorphe



PROFIL N° : 13 CODE TARIERE : L1L6

1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	Valtot	Commune	Virandeville
Météo	temps clair		
Substrat géologique	Limons argileux		
Position topo.			

2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

Horizon 1 Horizon diagnostic Lag (0 - 30 cm)

Hydromorphie	tache d'oxydo-réduction de forte intensité
Couleur	5Yr3/6
Structure	Lss-LAS
Porosité	moyennement poreux
Eléments grossiers	peu nombreux
Racines	racines nécrosées, gainées de rouille
Matière Organique	moyennement poreux
Activité biologique	moyennes
Effervescence	Null
Limite	peu nette avec Eg

Horizon 2 Horizon diagnostic Eg (30 - 60 cm)

Hydromorphie	horizon réduit à 60% et oxydé à 40%
Couleur	7Yr6/8
Structure	polyédrique fine
Porosité	faible
Eléments grossiers	râres
Racines	peu nombreuses et gainées de rouille
Matière Organique	faible
Activité biologique	faible
Effervescence	Null
Limite	graduelle avec B1/R

Horizon 3 Horizon diagnostic Mg (60 - 120 cm)

Hydromorphie	tache d'hydromorphie de forte intensité
Couleur	7.5Yr5/8
Structure	en masse
Porosité	faible
Eléments grossiers	2% de graviers
Racines	râres
Matière Organique	2%
Activité biologique	faible
Effervescence	Null
Limite	non déterminée

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

- ☞ sol peu perméable
- ☞ Sol très hydromorphe
- ☞ Ressuyage lent
- ☞ texture lourde

4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	Faible à nulle
Classe d'aptitude	4
Filière principale préconisée	Filtre à sable vertical drainé

# Profil 14 : P14

N° DE PROFIL : 14  
COMMUNE : Teurtheville Hague  
LIEU-DIT : La Coudraie  
TYPE DE SOL : sol brun limoneux



PROFIL N° : 14 CODE TARIÈRE : S1B

## 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	La Coudrée	Commune
Météo	temps clair	Tourville-Furieuse
Substrat géologique	Limons sur schistes	
Position topo	versant de pente 4 %	

## 2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

Horizon 1 Horizon diagnostic LA (0 - 40 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	7.5YR21
Texture	LSA
Structure	grumeleuse
Porosité	peux
Elements grossiers	nombreux graviers en voie d'altération
Racines	nombreuses fines et saines
Matière Organique	forte teneur en matière organique
Activité biologique	activité biologique moyenne
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle avec S

Horizon 2 Horizon diagnostic S (40 - 100 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	10YR21
Texture	LSA
Structure	Structure grumeleuse à tendance massive
Porosité	peux
Elements grossiers	nombreux graviers de nature siliceuse
Racines	peu nombreuses, saines dans les agrégats
Matière Organique	2%
Activité biologique	présence de racines décomposées
Effervescence	Nulle
Limite	transition peu nette sur 3 cm avec R

Roche mère Schistes peu altérés

Horizon 3 Horizon diagnostic R (&gt; 100 - ND)

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	10YR54 frais
Texture	La
Structure	Structure particulaire
Porosité	peux
Elements grossiers	6% de cailloux
Racines	peu nombreuses
Matière Organique	faible
Activité biologique	nombreuses
Effervescence	Nulle
Limite	

Roche mère Limons sur schistes

## 3. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

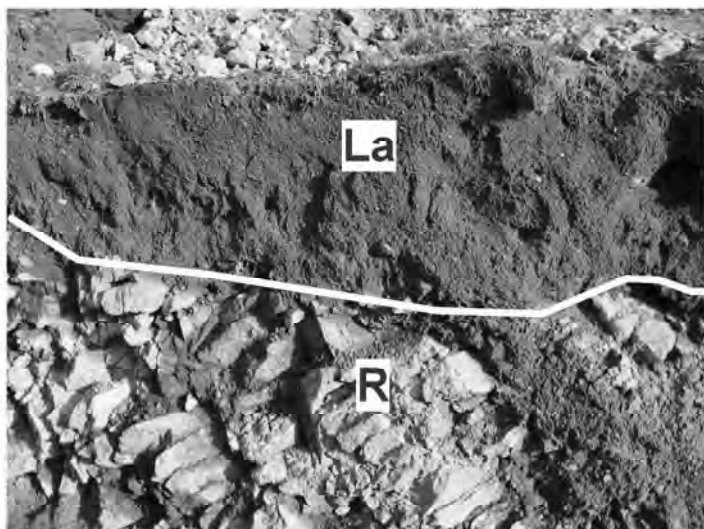
- Sol poreux
- Bonne perméabilité
- Bonne profondeur
- Sol sain

## 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	bon
Classe d'aptitude	1
Filière principale préconisée	Tranchee d'infiltration

# Profil 15 : P15

N° DE PROFIL : 15  
 COMMUNE : Couville  
 LIEU-DIT : la Vallée  
 TYPE DE SOL : sol brun peu profond sur Schistes gréseux



PROFIL N° : 15      CODE TARIERE : SG5B.

### 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	La Vallée	Commune
Météo	Couvert	Couville
Substrat géologique	Schistes gréseux	
Position topo.	réplat	

### 2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

**Horizon 1**      Horizon diagnostic      **La**      ( 0 - 30 cm)

Hydromorphie	Pas de tâche
Couleur	7,5YR3/4
Texture	SAL
Structure	grumeleuse à tendance particulaire
Porosité	poroux
Elements grossiers	nombreux graviers
Racines	Peu nombreuses
Matière Organique	moyenne
Activité biologique	moyenne
Effervescence	Nulle
Limite	transition nette avec l'horizon R

**Horizon 2**      Roche mère      Schistes gréseux

### 3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

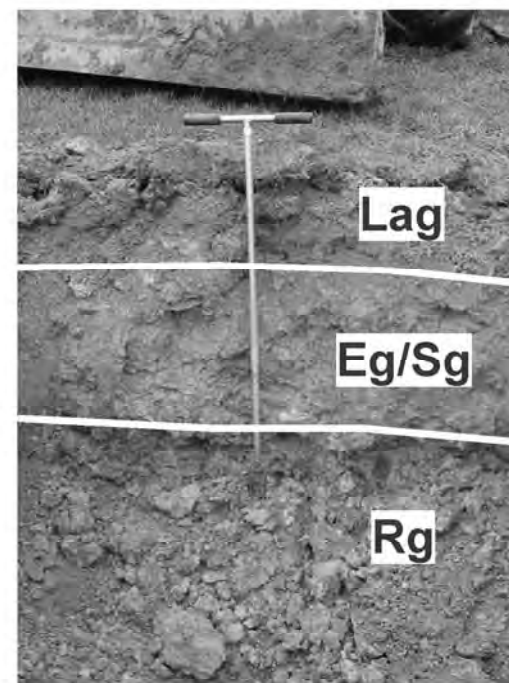
- ☐ Sol poreux, peu épais et peu évolué
- ☐ faible RFU
- ☐ drainage rapide
- ☐ enracinement limité par le manque de profondeur

### 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	Faible
Classe d'aptitude	3
Filière principale préconisée	Lit filtrant drainé

## Profil 16 : P16

N° DE PROFIL : 16  
COMMUNE : sideville  
LIEU-DIT : le Village Simon  
TYPE DE SOL : sol brun fortement hydromorphe



PROFIL N° : 16	CODE TARIERE : A1L7
----------------	---------------------

### 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	Sideville	Commune	Le Village Simon
Météo	Temps clair		
Substrat géologique	Schistes altérés		
Position topo.	réplat		

### 2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

**Horizon 1** Horizon diagnostic **Lag** ( 0 - 30 cm)

Hydromorphie	Taches d'hydromorphies de faible intensité
Couleur	7.5yr64
Structure	Grumeleuse
Texture	LSA
Racines	peu nombreuses et gainées de rouille
Activité biologique	faible
Eléments grossiers	2% de graviers
Porosité	Moyenne
Limite	transition peu nette

**Horizon 2** Horizon diagnostic **Sg/Eg** ( 30 - 60 cm)

Hydromorphie	Forêt
Couleur	10yr65
Structure	Polyédrique
Texture	Als
Racines	rare
Activité biologique	faible
Eléments grossiers	10% de graviers
Porosité	Moyenne à faible
Limite	Sg

**Horizon 3** Horizon diagnostic **Rg** ( 60 - 100 cm)

Hydromorphie	Matrice de l'horizon oxydée à 80%
Couleur	10yr 53
Structure	grévue grossière
Texture	3a graveleux
Racines	absentes
Activité biologique	absente
Eléments grossiers	60 de graviers
Porosité	faible
Limite	transition graduelle avec l'horizon Rg

**Horizon 4** Horizon diagnostic **Rg** (> 100 cm)

Roche mère	Schistes altérés
------------	------------------

### 3. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

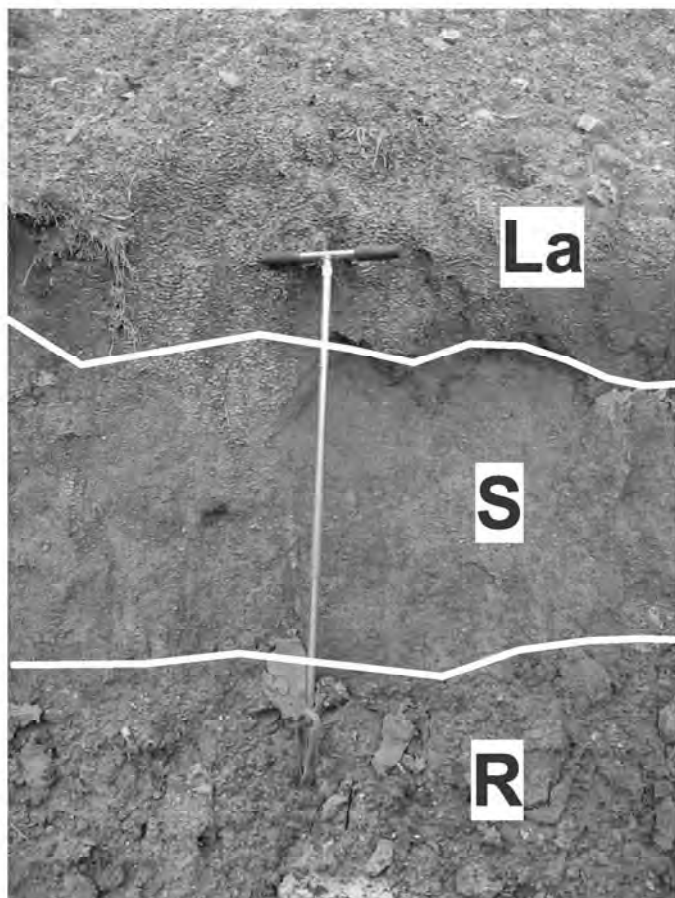
- sol très hydromorphe
- drainage lent
- Profondeur acceptable
- Stagnation d'eau en profondeur

### 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	Nul
Classe d'aptitude	4
Filière principale préconisée	Lit Filtrant drainé imperméabilisé

# Profil 18 : P18

N° DE PROFIL : 18  
 COMMUNE : Teurtheville Hague  
 LIEU-DIT : Les Ameriaux (coupe naturelle)  
 TYPE DE SOL : sol brun moyennement profond sur graviers



PROFIL N° : 18      CODE TARIERE : Gr3B.

1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	Les Ameriaux	Commune
Météo	temps clair	Teurtheville Hague
Substrat géologique	Grès	
Position topo.	Butte	

2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

Horizon 1      Horizon diagnostic      LA      ( 0 - 20 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	7.5YR44
Texture	LSA
Structure	grumeleuse
Porosité	très poreux
Elements grossiers	nombreux
Racines	très nombreuses
Matière Organique	1%
Activité biologique	moyenne
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle avec S

Horizon 2      Horizon diagnostic      S      ( 20 - 80 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Texture	LSA
Couleur	7.5YR46
Structure	Structure-grumeleuse
Porosité	poreux
Elements grossiers	nombreux graviers de nature gréseuses
Racines	peu nombreuses, saines dans la masse
Matière Organique	1%
Activité biologique	peu nombreuse
Effervescence	Nulle
Limite	transition graduelle avec R

Horizon 3      Horizon diagnostic      R      ( 80 - ND)

Roche mère	Grès
------------	------

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

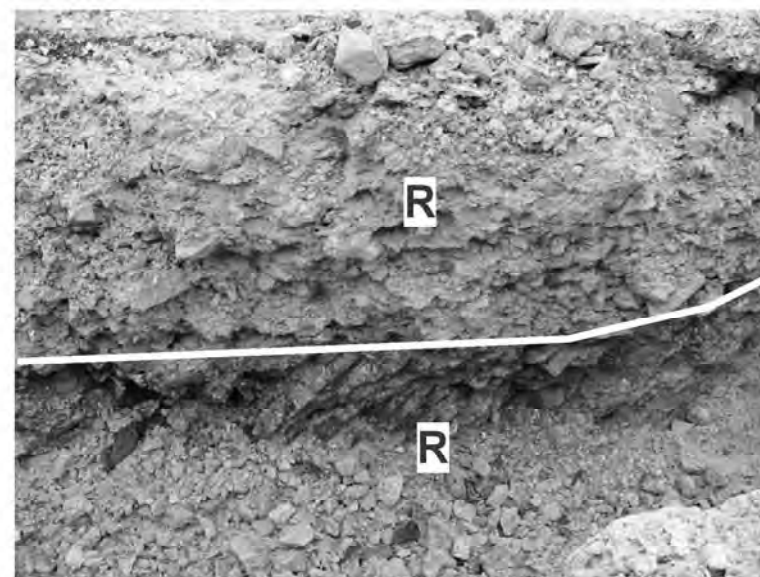
- Sol caillouteux
- bon ressuyage
- RU très élevée
- Sol moyennement profond

4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	bon à moyen
Classe d'aptitude	2
Filière principale préconisée	Etude à la parcelle

## Profil 19 : P19

N° DE PROFIL : 19  
COMMUNE : Virandeville  
LIEU-DIT : La Hanoterie  
TYPE DE SOL : sol minérale brute



PROFIL N° :	19	CODE TARIERE :	S5/6B.
-------------	----	----------------	--------

### 1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	La Hanoterie	Commune
Météo	temps clair	Virandeville
Substrat géologique	Schistes	
Position topo.	Haut de pente	

### 2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

**Horizon 1** Horizon diagnostic **R** ( 0 - 10 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	7,5YR4/3
Texture	fragments de schistes : SL graveleux
Structure	lamellaire (schistosité horizontale à 0-10 et verticale à 10- 20 cm
Porosité	peu poreux
Eléments grossiers	90%
Racines	rare
Matière Organique	sol mineral brute
Activité biologique	faible
Effervescence	Nulle
Limite	pas de transition

**Horizon 2** Horizon diagnostic ( 10 - 20 cm)

Hydromorphie	
Texture	
Couleur	
Structure	
Porosité	
Eléments grossiers	
Racines	
Matière Organique	
Activité biologique	
Effervescence	
Limite	

**Horizon 3** Horizon diagnostic **R** ( 10 - ND)

Roche mère	Schistes
------------	----------

### 3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

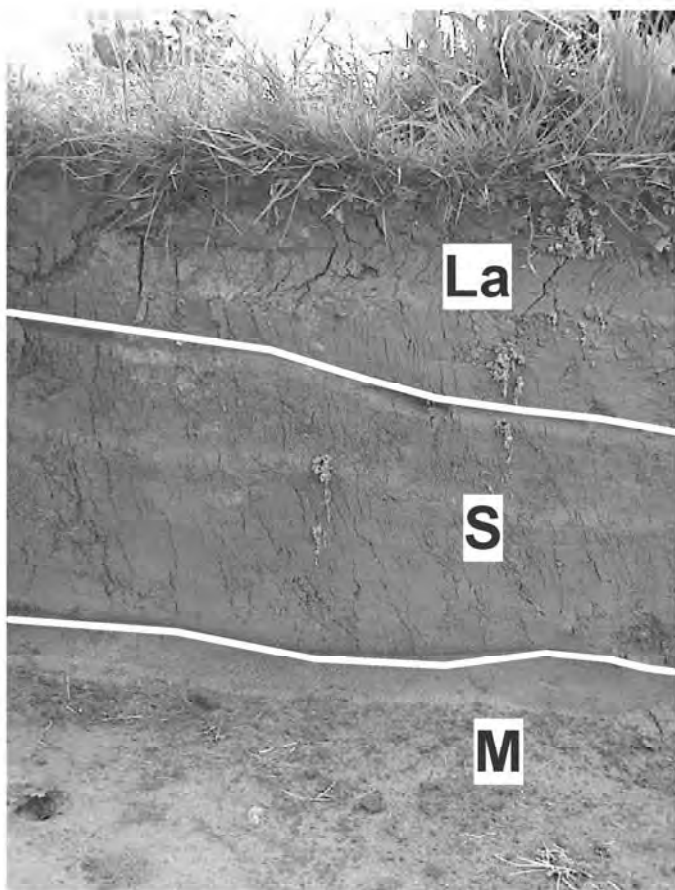
☞ Sol cailloteux	
☞ bon ressuyage	
☞ RU très élevée	
☞ Sol peu profond	

### 4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	faible
Classe d'aptitude	3
Filière principale préconisée	filtre à sable drainé

# Profil 20 : P20

N° DE PROFIL : 20  
 COMMUNE : St-Martin-le-Gréard  
 LIEU-DIT : Les Roumy  
 TYPE DE SOL : sol brun profond, limoneux et sain sur limons



PROFIL N° : 20    CODE TARIERE : L1B3

1. ENVIRONNEMENT

Lieu dit	Les Roumy	Commune	St-Martin-le-Gréard
Météo	limons Gaiin		
Substrat géologique	Limons		
Position topo.	Versant de faible pente		

2. DESCRIPTION DES DIFFERENTS HORIZONS DU SOL

Horizon 1    Horizon diagnostic    **LA**    ( 0 - 40 cm)

Hydromorphie	pas de tache
Couleur	7.5YR3/4
Texture	LA
Structure	grumeleuse
Porosité	poroux
Elements grossiers	Rares
Racines	nombreuses, moyennes, fines et saines
Matière Organique	7%
Activité biologique	bonne
Effervescence	Nulla
Limite	transition graduelle et peu nette avec horizon S

Horizon 2    Horizon diagnostic    **S**    ( 40 - 80 cm)

Hydromorphie	tache de faible teneur
Couleur	7.5y/2
Texture	LA
Structure	grumeleuse fine
Porosité	poroux
Elements grossiers	rare
Racines	nombreuses et fines
Matière Organique	5%
Activité biologique	nombreux pores
Effervescence	Nulla
Limite	transition peu nette avec M

Horizon 3    Horizon diagnostic    **M**    >100 NO

Hydromorphie	
Couleur	
Texture	
Structure	
Porosité	
Elements grossiers	
Racines	
Matière Organique	
Activité biologique	
Effervescence	
Limite	

Roche mère    Limons sur conglomérats

3. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES HYDRIQUES ET MORPHOLOGIQUES

☐	Sol poreux
☐	Perméable
☐	Poreux et sain avec une RFU élevée
☐	Sol profond

4. APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pouvoir épurateur	bon
Classe d'aptitude	1
Filière principale préconisée	Tranchée d'infiltration

## SENSIBILITE DU MILIEU

## 6. MILIEU NATUREL

### 6.1 HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique correspond à un chevelu de cours d'eau rattachés sur plusieurs kilomètres aux deux principaux cours d'eau : la Douve et la Divette

➤ *La Douve* : prend sa source à Tollevast, plus précisément au village de la gravelle de bas. Elle est longue de 72 km, elle arrose notamment Hardinvast au Pont du Moulin et St-Martin-le-Gréard à l'écluse. Elle traverse ensuite Sottevast, Négreville, St-Sauveur-Le-Vicomte avant de se jeter dans la baie des Veys. Ces principaux affluents serpentent à travers de nombreux lieux-dits de la CCDD et contribuent à la sensibilité du milieu naturel.

L'Ouve (rivière) draine la partie occidentale de la commune via les secteurs (31, 32, 33, 36, 53, 56, 57,) pour rejoindre l'Eau Gallot à St-Martin-le-Gréard au niveau de L'Ecluse.

L'Eau Gallot (rivière) sillonne la limite communale de la commune de Tollevast via les secteurs

(60, 55, 54)

➤ *La Divette* prend sa source à Sotteville et arrose sur la CCDD les communes de Virandeville, Teurtheville-Hague, Sideville et Martinvast pour se jeter ensuite dans la mer au port de Cherbourg. Ses principaux affluents sont : le Nardouet ou encore le Néretz. De nombreux ruisseaux viennent se greffer latéralement autour de sa branche principale de l'amont en aval de son cours, on peut citer : l'Eau Blanchemain vers Couville, le ruisseau Pile ou Marvis à Virandeville, l'Houlbecq à Teurtheville Trotte Bœuf au sud de Sideville, et le Nardouet. Comme pour la Douve, de nombreux secteurs sont traversés par ces ramifications.

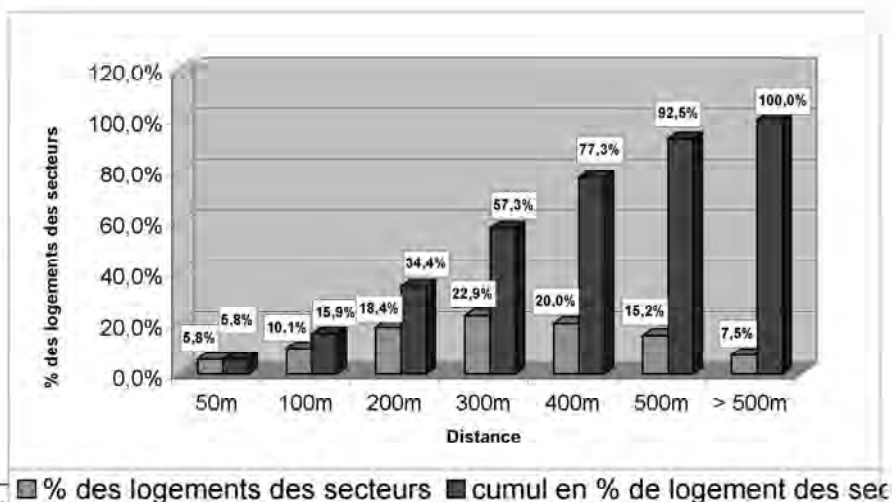
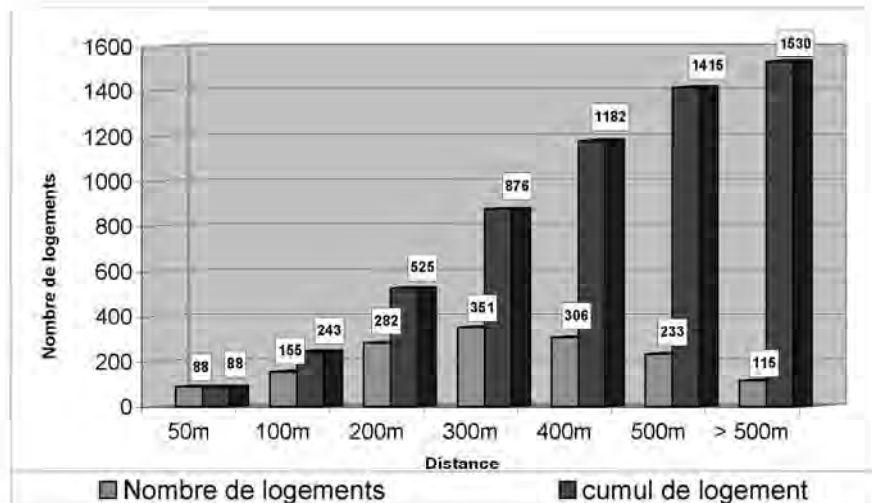
### 6.2 SENSIBILITE DU MILIEU NATUREL AUX POLLUTIONS DOMESTIQUES

A partir d'un croisement de données entre la configuration de l'habitat et le réseau hydrographique, nous avons établi des périmètres compris entre 50 et 500 m autour des cours d'eau, pour déterminer la sensibilité en fonction des secteurs.

6.2.1 Proximité des logements par rapport au réseau hydrographique : Tableau récapitulatif

Distances	Nombre de logements	cumul de logement	Distances	% des logements des secteurs	cumul en % de logement des secteurs
50m	88	88	50m	5,8%	5,8%
100m	155	243	100m	10,1%	15,9%
200m	282	525	200m	18,4%	34,4%
300m	351	876	300m	22,9%	57,3%
400m	306	1182	400m	20,0%	77,3%

500m	233	1415	500m	15,2%	92,5%
> 500m	115	1530	> 500m	7,5%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>1530</b>			<b>100,0%</b>	



## 6.2.2 Interprétation

- ☞ 88 logements ont été recensés dans une distance comprise entre 0 et 50 mètres par rapport au réseau hydrographique.
- ☞ Les zones de 50 à 100 m autour des cours d'eau sont les plus sensibles et comptent 243 logements. A cette distance, des rejets superficiels d'eaux usées peuvent avoir des conséquences non négligeables pour le milieu récepteur.
- ☞ Une proportion non négligeable de logements (282) est située dans un périmètre de 200 mètres, entraînant donc une vulnérabilité modérée.
- ☞ D'après l'exploitation des visites domiciliaires, bon nombre d'installations sont défectueuses et génèrent des rejets non traités.
- ☞ La réhabilitation des installations d'assainissement de ces secteurs sera donc une priorité. Ce sont des habitations pour lesquelles il est nécessaire de limiter les rejets d'eaux usées au fossé afin de limiter toute source de pollution.

### Observations visuelles

D'autre part, lors des investigations de terrain, nous avons pu relever des traces de rejets évidents qu'ils soient d'origine domestique ou agricole.

Les visites sur le terrain ne nous permettent pas de relever tous les rejets, notamment quand ils s'effectuent vers des fossés à l'arrière des habitations. Mais il est évident que tous les logements ou les exploitations qui sont situées en bordure de ruisseaux présentent un caractère prioritaire en matière de réhabilitation de l'assainissement ou de mise aux normes des bâtiments d'élevage pour limiter toute source de pollution.

## ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Communauté de Communes de Douve et Divette

# PHASE II

## SOLUTIONS ENVISAGEABLES

A partir des observations et analyses réalisées précédemment et de la réunion de présentation de phase 1, deux types de solutions sont proposés afin d'être appliqués, tout ou partie, aux différents secteurs d'habitat existant délimités lors de l'examen visuel.

**SCENARIO « 0 » :** assainissement non collectif pour l'ensemble des logements,  
**SCENARIOS 1, 2, ... :** assainissement collectif avec raccordement sur le réseau existant,  
 ou avec une nouvelle unité de traitement dite « sur site ».

Certains scénarios peuvent s'appliquer au regroupement de plusieurs secteurs.

Rappelons que l'objectif de cette étude est de définir quelles sont les meilleures orientations possibles des techniques d'assainissement à mettre en œuvre.

Dans le cas des logements pour lesquels la collecte est nécessaire, on cherchera en priorité à les raccorder au réseau existant, afin de ne pas multiplier les sites de traitement et les contraintes d'entretien qui les accompagnent.

Aussi, afin de comparer les solutions de manière équitable, nous devons fournir pour chaque secteur un estimatif financier global pour chacun des scénarios envisageables.

Les devis élaborés tiennent compte des dépenses afférentes aux postes suivants :

Assainissement	Dépenses d'investissement	Dépenses de fonctionnement	Domaine
<b>Non Collectif</b>	Réhabilitation de l'assainissement individuel dans les secteurs non collectés	Entretien annuel, remplacement de petits ouvrages, vidange de la fosse toutes eaux tous les 4 ans.	Privé
	Coût des branchements depuis les sorties d'eaux usées de la maison jusqu'à la boîte de branchement disposée sur le domaine public ou près de sa limite	Sans objet	Privé
<b>Collectif</b>	Coût du réseau à savoir : regards, boîtes de branchement, postes de refoulement, canalisations de collecte et de refoulement	Curage régulier des réseaux, (1/3 par an) renouvellement régulier des parties électromécaniques sur les postes de refoulement, dépenses en énergie, visites et entretien réguliers	Public
	Site de traitement : différents ouvrages, aménagements, voiries, dépenses foncières	Frais d'exploitation, y compris épandage des boues, main d'œuvre, divers...	Public

## DESCRIPTIF DES EQUIPEMENTS

### 1.26 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Une filière d'assainissement autonome présente le schéma de principe suivant :

<b>Eaux vannes (wc)</b> <b>Eaux ménagères</b> (salle de bain + cuisine)	<b>Prétraitement anaérobie</b> (fosse toutes eaux + préfiltre intégré ou non)	<b>Épuration aérobie</b> puis évacuation/infiltration
---	---	---

Les devis établis ci-après comprennent donc :

- \* une fosse toutes eaux avec préfiltre intégré ou non.
- \* un dispositif d'épuration (tranchées d'infiltration ou lit filtrant non drainé ou drainé, imperméabilisé ou non, voire terre d'infiltration dans les cas les plus défavorables)
- \* canalisations et branchements divers.

✧ Le prix moyen d'un dispositif complet pour un logement de type F4/F5 a été évalué à :

**4800 Euros HT.**

De plus, pour chiffrer la réhabilitation des bourgs, dans le cas des logements avec de petites parcelles (classe Autonome Impossible mais surface de terrain > 400m<sup>2</sup>), on a été amené à proposer des filières de type microstation ou FTE + filtre compact (type Eparco).

✧ Le prix moyen d'un tel dispositif pour un logement de type F4/F5 a été évalué à : **9000 Euros HT**

**UT**

Ce forfait est majoré du **CSDi** (Coefficient Spécifique de Difficulté pour l'assainissement individuel) qui a été attribué à chaque logement lors de la phase dite « visuel ». Ce coefficient tient compte des spécificités de la parcelle, de ses aménagements (végétation, dalle, terrasse, accès, sous-sol, ...) et, le cas échéant, de la nécessité de mise en place d'un poste de relèvement.

#### Remarques

Ces estimatifs, basés sur une réfection complète des dispositifs, ne tiennent pas compte des équipements existants, étant entendu qu'il est souvent plus onéreux d'essayer de conserver des équipements existants que de tout refaire à neuf.

Par ailleurs, pour le calcul des scénarios "0" (tout autonome), un CSDi moyen de 80% a été attribué aux logements classés A1 (seulement pour les hameaux dont la surface de terrain < 400m<sup>2</sup>), soit une plus value d'environ 2 300 euros pour mettre en place un dispositif sur une parcelle voisine.

### 1.27 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les devis relatifs aux solutions d'assainissement collectif ont été établis sur les bases suivantes :

#### ■ Investissement sous domaine privé :

- \* forfait de raccordement : 915 euros

Ce forfait est majoré du CSDc propre à chaque logement qui tient compte des spécificités de la parcelle, de ses aménagements, de la distance entre l'habitation et la limite de propriété et, le cas échéant, de la mise en place d'un poste de relèvement individuel.

#### ■ Investissement sous domaine public :

##### Réseau :

- canalisation gravitaire, regards
- canalisation de refoulement
- poste de refoulement éventuel
- branchement, ...

##### Unité de traitement :

##### FILTRES ENTERRES

- \* prétraitement par fosse toutes eaux (entre 0,3 et 0,45 m<sup>3</sup>/EH) ou décanteur-digesteur pour les grosses capacités
- \* poste d'alimentation et dispositif de répartition des effluents
- \* unités de filtration (3 m<sup>2</sup>/EH au total). Pour assurer le fonctionnement en alternance, il faut prévoir au moins deux filtres (au moins trois pour les capacités de plus de 200EH).
- \* Le rejet peut être effectué dans un fossé ou une rivière (filière drainée, dont la qualité de fonctionnement est plus facile à contrôler) ou en infiltration directe dans le sol et le sous-sol en place lorsqu'il n'y a pas d'exutoire. Dans ce cas, une étude géotechnique est nécessaire pour vérifier les possibilités d'infiltration.

##### LAGUNAGE

- \* prétraitement en entrée du premier bassin avec cloison siphonée et partie surcreusée à curer tous les ans.
- \* 3 bassins d'épuration représentant une surface totale de 12,5 m<sup>2</sup> par EH.

Le dimensionnement des unités de traitement sera calculé sur la base de 3 EH/logement, sauf indication contraire pour des zones peu denses et qui ne devraient pas se développer.

## 11. Chiffrage et présentation des secteurs

Les différents scénarios ont été estimés à partir du bordereau de prix ci dessous

Bordereau Prix Unitaires utilisé			
Réseau Gravitaire	en parcelle	105.00	ml
	sous accotement	133.00	ml
	sous VC	146.00	ml
	sous RD	200.00	ml
Canalisation Refoulement	en parcelle	66.00	ml
	sous accotement	73.00	ml
	sous VC	80.00	ml
	sous RD	140.00	ml
Raccordement Logement/Réseau		1 000.00	unité
Poste de Refoulement	7 m <sup>3</sup>	23 000.00	unité
	15 m <sup>3</sup>	38 000.00	unité
	20 m <sup>3</sup>	45 000.00	unité
	10 logts	10 000.00	unité
	20 logts	15 000.00	unité
Filtre à sable Collectif	<100	1 000.00	EH
	250 - 100	600.00	EH

Chaque secteur est présenté par une fiche signalétique présentant les caractéristiques principales suivantes :

- Un constat sur l'habitat et le milieu naturelle
- Contraintes majeures du secteur
- Bilan des enquêtes domiciliaires sur les équipements existants
- Mode d'assainissement
- Estimation des coûts et chiffrage
- Priorités (1, 2, 3, 4, ou 5)

Communes	Noms secteurs	N° du Secteurs	
Couville	Hameau des Marchands	41	
	La Desliere	65	
	La Gare Talfaret	39	
	La Neuville	40	
Flottemanville-Hague	La Castellerie	2	
Hardinvast	Baquesne	29	
	Clair Douet	33	
	Hameau Née	30	
	La Chevalerie	32	
	La Fourmellerie	17	
	La Haute Cosniere	26	
	La Longue Chasse	16	
	La Tiphagnerie	27	
	Le Ferrage	28	
	Le Presbytère	22	
	Le Rocher	25	
	Les Flagues	31	
	Martinvast	La Duquesnerie	14
		La Vallée	23
Le Bosquet		13	
Le Château		63	
Le Hameau Dubost		24	
Nouainville	L'oraille	15	
	Beuzevillerie	302	
	Bourg - Eglise	300	
Sideville	Hameau Cape	301	
	Martelet	303	
St Martin le Greard	Le Boule	4	
	Vatol	42	
	La Forge - Les Calais	37	
	Le Bourg	66	
	L'Ecluse	36	
	Les Martins	38	
	Les Roumy	35	
Hameau liés	34		

Communes	Noms secteurs	N° du Secteurs
Teurtheville Hague	Crasville	11
	Hameau les Gens	5
	La Coudree	8
	La Planche	9
	Le Gardin	7
	Le Motel - La Moulinerie	1
	Le Poutrel	6
	Les Ameriaux	10
Tollevast	Hameau Dubois	20
	Hameau Dubost	53
	Haute Ville Launay	55
	La Fosse Demont	56
	La Gravelle de bas	59
	La Tourelle	57
	Le Rocher	61
	Le Vurfréne	19
	L'Ermisserie	18
	Les Amiets	21
	Les Boulays	52
	Les Brulins, Les Jouannes	58
	Les Landes	54
	Les Tourterelles	60
	Longue Chasse	62
Virandeville	Baudretot	44
	Bourg Nord Ouest	50
	Bourg Sud Est	51
	La Hanoterie	47
	Le Hameau Nee	43
	Le Hameau Poirier	64
	Le Moulin	48
	Le Prieuré	49
	Les Contes	12
	Les Masures	46
	Les Poitevins	45

## ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Communauté de Communes de Douve et Divette

### Fiches Secteurs

Commune de : TEURTHEVILLE HAGUE - ACQUEVILLE

**SECTEUR 1 : Le Motel / La Moulinerie / Le lieu au Franc**

**Constats :** Ce secteur, situé en limite communale avec Acqueville, est voisin d'une zone desservie sur la collectivité voisine.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	6 + 5 sur Acqueville	11

**Contraintes majeures**

Type d'habitat	Peu dense, lâche, avec petites parcelles
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NH
Nombre de logements à terme	11

**Enquêtes sur équipements existants**

Nbre de visites	Installations jugées correctes
4	4/4

**Assainissement Collectif proposé :** La desserte des logements situés à la Croix Moulin sur Acqueville doit être réalisée par le District de la Hague. Il paraît opportun de résoudre l'ensemble des problèmes d'assainissement de cette zone par un raccordement sur le réseau existant à la Croix Moulin, via un poste de refoulement.

L'investissement refoulement + poste + collecteur doit être partagé entre Cte de Communes et District de la Hague - Ratio à définir. Une convention entre la CCDD et le District de la Hague devra être signée, afin de pouvoir appliquer aux 7+X logements de Teurthéville, une redevance identique à ceux de l'ensemble de la Cte de communes.

**Conclusion :** La collecte de ce secteur proche de la Croix Moulin pourra être entreprise lorsque le District de la Hague réalisera son dispositif d'assainissement. L'assainissement autonome sur les logements existants ne pose pas de problèmes majeurs aujourd'hui. Les visites réalisées montrent des équipements existants autonomes corrects.

Secteur moyennement prioritaire. Collectif= **Priorité 4**

Commune de Sideville

**SECTEUR 2 : La Castellerie**

**Constats :** Ce secteur, situé en limite communale avec Flottemanville Hague, est voisin d'une zone desservie sur la collectivité voisine (1100 m).

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Commune de Sideville			10	35
Commune de Flottemanville Hague			25	

**Contraintes majeures**

Type d'habitat	lâche avec grandes parcelles
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Faible bonac côté Sideville
Sensibilité du milieu naturel	Pas de contrainte particulière
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	43 = (10+3) +(25+5)

Il est envisageable de raccorder ce secteur, par la mise en place d'un réseau commun avec Flottemanville dans la mesure où cette dernière envisage la collecte de ce secteur.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés		10		

**Conclusion :** La desserte de ce secteur exige la mise en place d'un poste de refoulement. Par ailleurs, côté Sideville, l'aptitude des sols paraît correcte, les parcelles sont assez grandes. Mis à part, l'adhésion à une volonté forte de la collectivité du District de la Hague, nous conseillerons à la Cte de Cnes de Douve et Divette de rester en assainissement autonome sur ce secteur.

Collectif peu urgent à valider avec District de la Hague

Collectif= **Priorité 5**

Commune de NOUAINVILLE

**SECTEURS : 300 – 301 – 302 – 303**

**Constats :** Un secteur important comprenant 97 logements. On distinguera le bourg ( Secteur 300 - 53 logts, dont certains récents) des secteurs à habitat plus lâche tels que le Hameau Cape (Secteur 301 : 21 logts) , la Beuzevillerie ( Secteur 302 : 9 logts dont 1 siège Exploit. Agric.) et le Martelet (Secteur 303 : 14 logts)

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Le Bourg – L'Eglise	1	2	50	53
La Beuzevillerie	6	0	3	9
Le Martelet	0	0	14	14
Le Hameau Cape – L'Orangerie	5	0	16	21

**Contraintes majeures**

Type d'habitat	Dense au Hameau de l'Eglise
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne, pouvant entraîner une concentration de rejets au hameau de l'Eglise
Sensibilité du milieu naturel	Moyenne, parce que concentration importante
Urbanisation (type de zone urbanisable)	1NA, UC, 2NA – 6 à 7 ha restant à urbaniser
Nombre de logements à terme	160 = 97 + 60/70

**Enquêtes sur équipements existants**

Nbre de visites	Installations jugées correctes
12	5/12

**Remarques :** Le Bourg présente un habitat dense. L'aptitude des sols y est moyenne. Les filières d'assainissement autonome généreront des rejets, qui par leur concentration pourraient poser des problèmes sanitaires et d'usage. Ce secteur sera très avantageusement assaini de manière collective. Les solutions imposées par la topographie amènent les EU au point bas situé à proximité du hameau « la Beuzevillerie ». A partir de ce point, quatre solutions sont envisageables :

- ❖ Un traitement sur site : entraînant un rejet dans le milieu naturel qui est difficilement acceptable. Il n'existe pas d'émissaire suffisamment important assurant une dilution acceptable notamment en période d'étiage.
- ❖ Un traitement sur site accompagné d'un stockage des eaux épurées, ces volumes stockés étant destinés à l'arrosage ( Sylviculture voire agriculture !). Les enjeux environnementaux de ce type de pratique, les difficultés de commercialisation des produits agricoles recevant ce type d'effluent nous oriente à conseiller un arrosage destiné à la sylviculture, du type Peupliers, Saules,.....
- ❖ Un transfert gravitaire des EU vers le réseau d'Equendreville, via la vallée et des terrains privés, pour rejoindre le réseau existant distant d'environ 1500 m. Les sujétions sont alors compliquées, notamment l'obtention des autorisations publiques et privées pour la mise en place d'un tel réseau.
- ❖ Un transfert par pompage sur le haut du hameau « Herouet » déjà raccordé au réseau de la CUC. Cette dernière solution paraît la plus simple à mettre en place même si techniquement les hauteurs manométriques sont conséquentes (ΔH d'après carte IGN de l'ordre de 60 mètres). Ce transfert peut emprunter deux voies différentes :

La route délimitant les deux collectivités ( CCDD et CUC). Cette solution autoriserait un raccordement du hameau le Martelet. Le zonage établi sur le territoire de la CUC ne prévoit pas d'assainissement collectif dans ce secteur. La tentation d'ouvrir ce secteur à l'urbanisation suite à cette éventuelle desserte n'est pas acceptable aux yeux de la CUC.  
Le tracé de la canalisation peut emprunter la RD 409, rejoignant le haut du hameau Herouet, où il existe des problèmes d'assainissement.

- ❖ Les eaux usées sont ensuite dirigées soit vers la CUC, qui ne le souhaite pas, soit vers le poste de refoulement existant près du Pont Cosnard, pour ensuite être dirigées vers la station d'épuration en projet. Cette solution est techniquement réalisable\*. Le territoire de la CUC sera emprunté sur des voies forestières. Des sujétions techniques particulières liées à la très forte pente de ce secteur devront être envisagées ( Regard avec dissipateur d'énergie, ...). Les eaux usées transiteront par le réseau du hameau Herouet qui rejoindra le trajet vers le Pont Cosnard, supprimant ainsi l'envoi d'eaux usées de la CCDD vers la CUC. L'estimation de ce scénario indique un montant de 875.000 €, comme le détaille le tableau ci-dessous.

\* Des difficultés techniques apparaîtront certainement lors de la réalisation du poste de refoulement : Capacité en débit correspondant à 350/400 eh. ( 71 logements actuels, + 60/70 logements supplémentaires possibles à terme), hauteur manométrique très importante ( ≈ 70 m )

**SCENARIOS PROPOSES**

	Autonome	Collecte	Contraintes
Bourg collecté et site de traitement sur Nouainville en aval de la Beuzevillerie		57 logts	Traitement sur site pour 150 Eh + équipements collectifs + logements à venir ( 30/40 soit 100 Eh ) soit un équipement pour 300 Eh, comprenant un traitement, un stockage des eaux, et un système d'arrosage
Bourg Collecté et transfert gravitaire vers Equendreville	1	52 + 4 logts (La Beuzevillerie et Grivellerie)	Allongement du réseau jusqu'à la Grivellerie + 1500 mètres de transfert jusqu'à Equendreville
Bourg et Transfert vers Hameau Herouet par RD 409	1	52 logts	Transfert par Refoulement sur Hameau Herouet : 1000 m de Canalisation + 2 postes de refoulement en cascade
Bourg et Transfert vers Hameau Herouet par limites de communes		56 logts + 14 (Martelet)	Réseau gravitaire jusqu'à La Grivellerie, possibilité de raccord du hameau le Martelet + Secteurs CUC ( ? )
Secteur du Hameau Cape – Orangerie	2	19 logts	Allongement du réseau sur un linéaire de 700 m pour 16 logements supplémentaires qui possèdent des parcelles assez grandes a aptitude des sols correcte, pour un habitat assez récent. L'assainissement autonome y est conseillé

**Estimatif : Solution Traitement sur site, avec stockage et arrosage**

Scénario	Caractéristiques		Coûts	Autres
Bourg - Eglise	1250 m	53 logts	220 000	
Beuzevillerie	310 m	4 logts	55 000	
Transfert vers site de traitement	300 m	refoulement	25 000	
<b>Poste de Ref.</b>			<b>50.000</b>	
Coût du réseau			350.000 €	
L'agunage	300 Eh	3750 m <sup>2</sup>	200.000 €	
Stockage	6 mois	8000 m <sup>3</sup>	25.000 €	
Plantations - Irrigation sur 2 hectares	333 Sujets consommant 250 l/j de végétation		50 000 €	
Achat terrain	Emprise totale 5 ha env		100.000 €	
Coût Traitement			375.000 €	
Coût Total			725.000 €	

**Estimatif Solution Transfert vers Pont Cosnard**

Scenario	Caracteristiques		Coûts	Autres
Collecte Bourg Eglise	1250 m	52 logts	230 000	
Collecte Hameau Capé	850 m	19 logts	140 000	
Collecte l'Orangerie	100 m	3 logts	18 000	
Collecte la Bouzevillerie	350 m	9 logts	61 000	
Poste de Ref.			90.000	
Transfert Vers Hameau Herouet	Refolement sur 1250 m		100.000	
Raccordement hameau Herouet	600 m	30 logts	75 000	
Transfert vers Pont Cosnard	1650 m	Gravitaire	175 000	
Investissement total			875.000 € pour 110 logts	

Les autres réflexions menées lors de cette étude ont indiqué des coûts tout à fait comparables, quel que soit la solution retenue. Certains scénarios sont même administrativement très délicats à réaliser. Cette ultime solution offre l'avantage de transférer l'ensemble des eaux du territoire de la CdC vers la station d'épuration en projet, en « shuntant » le hameau Herouet jusqu' alors raccordé à la CUC. A l'extrémité de ce hameau 6 logements non raccordés ce jour ont des problèmes d'assainissement. Ce scénario prévoit de les raccorder.

Le dimensionnement de l'ouvrage de traitement permet un raccordement ultérieur du hameau Capé, qui actuellement ne représente pas un gros souci, mais la desserte par un collecteur autorisera les constructions, sans a priori quant à l'assainissement, sur les parcelles destinées à l'urbanisation.

Ce secteur pourrait être desservi collectivement. Il s'agit d'un secteur tout à fait prioritaire en particulier pour le Hameau de l'Eglise.

**Priorité 1**

**SECTEUR 4 : Le Boulé**

Constat : Secteur à habitat traditionnel, Aptitude des sols médiocre.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	6	6

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Peu dense, regroupé
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Médiocre
Sensibilité du milieu naturel	MOYENNE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	6

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
2	2

**Remarques :**

Le nombre de logements est trop faible et les dispositifs d'assainissements corrects. Il n'est pas envisageable de réaliser un collectif sur ce secteur.

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	6			

**Conclusion:**

La desserte de ce secteur n'est pas envisageable. Si elle devait l'être malgré tout, il ne s'agit pas d'un secteur prioritaire.

La sensibilité du milieu est moyenne. - Autonome = **Priorité 4**

Commune de : TEURTHEVILLE HAGUE

**SECTEUR 5 : HAMEAU LES GENS / BAUDIENVILLE**

Constats

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	Total
Nombre de logements	0	1	48	49

**Contraintes majeures**

Type d'habitat	Dense, Regroupé avec grandes parcelles
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise à Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Moyenne - Tête de Talweg, sources
Urbanisation (type de zone urbanisable)	U11 - 106000 m <sup>2</sup>
Nombre de logements à terme	55 = (49+ 6)

**Enquêtes sur équipements existants**

Nbre de visites	Installations jugées correctes
20	12/20

**Assainissement proposé**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	0		49	
Log. non recordés	49		0	

Scénario	Collecteur	Traitement	Contraintes	Collecte/49 logts
Collecte des EU des 47 logements	1170 m	Unité de Traitement dimensionnée pour 150 Eh (55 logts) - Type Filtre à Sable Collectif + traitement tertiaire	Rejet dans ruisseau en tête de Talweg difficile -	4500 €/logts
	220 000 €	140 000 €		

**Estimatif : 360.000 €** : L'investissement est prévu pour 55 logements. La contrainte majeure est la cohérence du rejet d'eaux traitées avec la qualité d'eau du ruisseau de Houllbecq, affluent de la Divette (Confluence au Nord de Baudretot) La réhabilitation des équipements autonomes demanderait une intervention sur 40% des logements ( 12/20 correctement équipés ), soit une dépense à la charge des particuliers de l'ordre de 130 000 € ( 20\*6500 ).

**Conclusion**: Si l'assainissement autonome paraît être la meilleure solution, l'assainissement collectif résoudra avantagement les problèmes liés à la densité forte de l'habitat par endroit.

**Collectif sur site = Priorité 3**

Commune de : TEURTHEVILLE HAGUE

**SECTEUR 6 : Le Poutrel**

Constats : Secteur situé à proximité du bourg.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	2	20	22

**Contraintes majeures**

Type d'habitat	Dense, Regroupé avec grandes parcelles, Maisons récentes
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	U11 -
Nombre de logements à terme	35 = (22+ 13)

**Enquêtes sur équipements existants**

Nbre de visites	Installations jugées correctes
10	4/10

**Assainissement proposé**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	0	22		
Log. non raccordés	22	0		

Scénario	Collecteur	Refolement	Collecte/22 logts
Collecte des EU des 22 logements	800 m + 22 branchements	Poste dimensionné pour 30 logements soit 75 Eh	6365 €/logts
	140 000 €	25 000€	
		Transfert à 530 m soit 35 000 €	

**Estimatif : 200.000 €** : L'investissement est prévu pour 30 logements. Il n'y a pas de contrainte majeure à l'assainissement autonome si ce n'est l'aptitude du sol. Les maisons y sont récentes et seules 4/10 sont correctement équipées. L'investissement de 200.000 € ramené à 30 logements voire 35 peut alors se justifier en terme de dépense. Vis à vis du milieu naturel, les rejets sont dirigés vers le ruisseau de Houllbecq. La réhabilitation des équipements autonomes demanderait une intervention sur 60% des logements ( 4/10 correctement équipés ), soit une dépense à charge des propriétaires de l'ordre de 80 000 € ( 12\*6500 ).

**Conclusion**: Le raccordement au réseau existant paraît être la meilleure solution pour ce secteur, étant donné les difficultés de maintenir des équipements fonctionnels dans ce type de sol.

**Collectif = Priorité 2**

Commune de : TEURTHEVILLE HAGUE

**SECTEUR 7 : Le Jardin / La Croix Brigitte / Hameau Bruquet**

**Constat :**

Secteur peu dense, proche d'un réseau collectif, situé à 70 m du réseau hydrographique. Une mise au norme des installations permettrait de laisser ce secteur en autonome. Un raccordement sur le réseau collectif existant provenant du bourg de Teurtheville vers le lieu-dit de la Chesnée serait possible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	1	0	8	9

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Lâche, dispersé.
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Moyenne à Forte
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NH
Nombre de logements à terme	15 = ( 9 + 6/5)

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
2	0/2

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site
Logements concernés	0	9	
Log. non raccordés	9	0	

**Estimatif :**

Scenarior	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/ 9 logt
Collectif	350 m + 9 branchements 60.000	Sans objet -	350 m + poste 38.000	6800

**Conclusion :** La desserte de ce secteur situé en position de vallée ( confluence de la Divette et du Nérétz) exige la mise en place d'un réfolement. Par ailleurs, l'aptitude des sols paraît médiocre, les parcelles sont par contre assez grandes pour y disposer un assainissement correctement dimensionné. Les maisons situées en bordure de la Divette devront être équipées de filières autonomes drainées générant des rejets. Ces derniers seront limités autant que faire se peut par la mise en place de dispositifs à l'aval du traitement ( zone humide, ou roselière ou tranchées végétalisées,....).

La mise en place d'un réseau de collecte est subordonnée à l'urbanisation du secteur. L'assainissement autonome peut répondre aux problèmes de l'habitat existant.

Collectif = **Priorité 4**

Commune de : TEURTHEVILLE-HAGUE

**SECTEUR 8 : Grisetot - La Coudrée - La Ravenellerie**

**Constat :**

Les maisons sont récentes en particuliers sur le secteur de La Coudrée, l'aptitude des sols est correcte ( sols limoneux). Ces facteurs sont plutôt favorables à un mode d'assainissement autonome. Les enquêtes réalisées montrent un niveau d'équipement moyen. Le milieu ne présente pas de contraintes majeures. Il s'agit néanmoins de secteurs urbanisables, déjà fortement occupé ( à 75%). Le collectif est par ailleurs simple à réaliser, avec la mise en place d'une simple extension gravitaire du réseau situé à la Chesnée et distant d'environ 500 mètres.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	40	40

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Dense, Regroupé, récent
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	BONNE
Sensibilité du milieu naturel	MOYENNE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NH
Nombre de logements à terme	55 = 40 + 10 Grisetot + 5 La Coudrée

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
11	6/11

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4 Variante
Logements concernés	0	40		
Log. non raccordés	40	0		

**Estimatif :**

Scenarior	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/40 logt
Collectif	1500 m + 40 branchements 265.000	Sans objet -	500 m gravitaire 70.000	6600

**Conclusion :** La desserte de ce secteur présente surtout un intérêt économique. Il s'agit d'une portion gravitaire donc simple de fonctionnement et d'entretien. L'urbanisation peut se densifier avec un apport de 37% de maisons supplémentaires ( 40 → 55). Il existe d'autres secteurs urbanisables (N° 6 et 7) sur Teurtheville, qui nécessitent pour des raisons environnementales, la mise en place d'un réseau de collecte. En terme d'équipement collectif, le secteur Coudrée Grisetot n'est donc pas prioritaire. D'autant plus que même défaillants à 50%, les équipements autonomes ne génèrent pas de gêne importante sur le milieu naturel.

Collectif = **Priorité 5**

Commune de Teurtheville Hague

**SECTEUR 9 : La Planche / Ferme Launay**

Constat : Secteur comprenant 8 logements, ayant tous des grandes parcelles. Le réseau principal est éloigné. L'aptitude du sol y est jugée mauvaise. La sensibilité est moyenne.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	8	8

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé avec grandes parcelles, Lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	8

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
0	0

**SCENARIO(s) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	8			

**Conclusion :** Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

- Autonome = **Priorité 5**

Commune de TEURTHEVILLE-HAGUE

**SECTEUR 10 : LES AMERIAUX**

Constat : Secteur à habitat traditionnel, entouré de maisons récentes. Aptitude des sols correcte. 3 logements posent cependant problème pour mise en place d'un équipement autonome.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	3	12	15

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Dense, Regroupe avec grandes parcelles, Lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MOYENNE
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NH
Nombre de logements à terme	20 = (15+5/6)

**Remarques :**

Ce secteur est éloigné du réseau collectif. La présence de quelques AI fait qu'il serait intéressant d'y effectuer un traitement sur site ou de le laisser en autonome, avec les difficultés de mise en place d'autonomie regroupé pour les 2/3 maisons « centrales ».

**SCENARIO(s) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés			15	
Log. non raccordés	15			

**Estimatif :**

Scenario	Reseau	Traitement	Rejet	Collecte/31 logt
Collectif	350 m + 15 branchements	Filtre à sable collectif dimensionné pour 70 Eh	Traitement par zone végétalisée	
	70.000	65.000	10.000	4700

**Conclusion :**

Un traitement sur site paraît être une solution acceptable. Le rejet généré devra être dirigé vers une zone végétalisée avant de rejoindre le réseau superficiel. L'investissement total est ainsi estimé à 145.000 € pour 15 logements soit 10.000€ environ par logement, ce qui est cher. L'autonomie restera une solution acceptable, et intéressante économiquement, mais les 3/4 logements classés AI, ne possèdent pas de place suffisante pour la réhabilitation de l'ANC.

La sensibilité du milieu est faible - secteur moyennement prioritaire - Semi-collectif = **Priorité 3**

Commune de TEURTHEVILLE-HAGUE

**SECTEUR 11 : Crasville / rue du Coignet**

Constat :

L'habitat est ancien, et imbriqué faisant ressortir des difficultés d'assainissement autonome pour 9 logements sur 34. Le mode d'assainissement collectif s'impose par ce premier constat. La sensibilité est forte du fait de la proximité de la Divette et du ruisseau de Etouveville.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	9	25	34

**Contraintes majeures**

Type d'habitat	Habitat traditionnel au centre du village, présence de 9 AI.
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MOYENNE
Sensibilité du milieu naturel	ELEVEE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Zone NH
Nombre de logements à terme	41 = 34+7

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés		34		

Estimatif :

Scénario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/34 logt
Collectif	1250 m + 34 branchements	Sans objet	Pompe 100 Eh - 475 m refoulement	
	220.000	-	60.000	6935

**Conclusion :** La desserte de ce secteur est obligatoire. Le traitement sur site paraît difficile de par la proximité du réseau hydrographique, et le manque de place suffisante. Le transfert des EU sur le réseau principal se ferait via le Hameau Les Contes, qui devra être équipé au moins simultanément.

La sensibilité est forte, les rejets d'EU existent, il s'agit d'un secteur prioritaire à raccorder = **Priorité 2**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 12 : Hameau les Contes**

Constat :

L'habitat est ancien, et imbriqué faisant ressortir des difficultés d'assainissement autonome. La sensibilité est moyenne - Aptitude du sol moyenne à médiocre.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	22	22

**Contraintes majeures**

Type d'habitat	Régroupé
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Médiocre
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	22

Enquêtes sur équipements existants

Nbre de visites	Installations jugées correctes
5	0%

**Remarque :** De ce secteur dépend la faisabilité de la collecte de Crasville (N°9), jugé collectif obligatoire. Le poste de refoulement à mettre en place doit tenir compte des effluents des 31 habitations de Crasville.

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés		22		

Estimatif :

Scénario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/22 logt
Collectif	250 m + 320 + 22 branchements	Sans objet	Pompe 100 Eh - 310 m refoulement	
	120.000	-	60.000	5400

Conclusion :

La desserte de ce secteur est obligatoire du fait de transfert des EU en provenance de Crasville.

Collectif - secteur prioritaire - (Crasville) = **Priorité 2**

Commune de MARTINVAST

**SECTEUR 13 : Le Bosquet / L'Orangerie**

**Constat :** Secteur peu regroupé, présentant 9 habitations, parmi lesquelles 4 présentent des difficultés de mise en place de filières autonomes. Le réseau principal de Martinvast est éloigné. L'aptitude du sol y est jugée Moyenne. Une urbanisation complémentaire peut encore amener 3 logements. La sensibilité y est faible car le ruisseau du Nardouet passe à plus de 600 m des habitations au nord du secteur.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	4	5	9

Contraintes majeures – Priorité 5	
Type d'habitat	Peu dense
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MOYENNE
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NH
Nombre de logements à terme	12= (9+3)

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
5	0/5

Remarques:

Secteur à laisser en autonome parce que l'habitat y est peu dense, le réseau principal de Martinvast loin, la sensibilité faible et le niveau d'équipement est acceptable.

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	9			

Remarques :

Hormis la présence de quelques habitations en manque de place pour l'installation de leurs dispositifs d'assainissement, l'autonomie s'avère être la meilleure solution pour ce secteur qui a peu de contrainte vis à vis du milieu naturel.

- Autonome Priorité 5

Commune de MARTINVAST

**SECTEUR 14 : La Duquesnerie / Le Nardouet**

**Constat :** Secteur moyennement dense et peu regroupé, présentant 25 habitations éparses, parmi lesquelles 14 présentent des difficultés de mise en place de filières autonomes. Le réseau principal de Martinvast est éloigné de 1100 mètres. L'aptitude du sol y est jugée moyenne. Une urbanisation complémentaire peut encore amener cinq logements. La sensibilité est forte uniquement vers le nord-ouest du secteur où se regroupent cinq habitations ayant peu de place pour l'assainissement autonome.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	Total
Nombre de logements	0	14	11	25

Contraintes majeures – Priorité 5	
Type d'habitat	Peu dense et peu regroupé
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MOYENNE
Sensibilité du milieu naturel	FORTE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NH
Nombre de logements à terme	25

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
10	5/10

Remarques:

Secteur à laisser en autonome du fait de l'éloignement du réseau principal de Martinvast. Par ailleurs le niveau d'équipement est acceptable.

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	25			

**Conclusion:** L'assainissement autonome s'avère être la solution la plus intéressante pour ce secteur vu le niveau d'équipement du secteur. L'assainissement collectif pourra être envisagé afin de regrouper les habitations proches du ruisseau du Nardouet et qui ont peu de place disponible au nord du secteur pour un traitement par épandage.

La sensibilité du milieu est faible sur les 3/4 du secteur - Autonome = **Priorité 3**

Commune de : MARTINVEST

**SECTEUR 15 : L'Oraille - La Couespellerie**

Constat : Secteur dense, très urbanisé, présentant 81 habitations, parmi lesquelles 16 présentent des difficultés de mise en place de filières autonomes. Secteur proche du réseau principal existant à Martinvast. L'aptitude du sol y est jugée mauvaise. Une urbanisation complémentaire peut encore amener cinq logements. Proximité du ruisseau du Nardouet.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	20	75	95

Contraintes majeures - Priorité 1	
Type d'habitat	Dense, Regroupe avec grandes parcelles.
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MAUVAISE
Sensibilité du milieu naturel	FORTTE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NH
Nombre de logements à terme	100 = (95+5)

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
42	20/42

Remarques :

Secteur à raccorder de façon obligatoire parce que l'habitat y est très dense. Le réseau principal de Martinvast est proche. La densité élevée des habitations peut engendrer des pollutions. Par ailleurs, la mise en place de l'autonome pose des problèmes pour les habitations ayant peu de place disponible pour l'installation d'un dispositif d'assainissement ( Nombre de 16).

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	Collecte avec raccordement sur réseau principal	Variante
Logements raccordés	85	
Logements non raccordés	2 (Couespellerie + 8 ( La Basse Vallée)	

Estimatif :

Scenario	Réseau	Refoulement	Collecte / 85 Logts
Collectif	2400 m + 85 branchements	300 m Oraille Sud + poste (250 Eh)	
	440.000 + franchissement SNCF	20.000 50.000	5200 €/logt

Conclusion

Secteur dense, proche du réseau existant et très sensible par rapport au réseau hydrographique. Pour éviter d'engendrer des problèmes par rapport au milieu naturel, sa desserte est une urgence.

Le raccordement du secteur doit s'effectuer en priorité pour Martinvast - Collectif = Priorité 1

Communes de : HARDINVEST, MARTINVEST et TOLLEVEST

**SECTEUR 16 : La Longue Chasse / L'Ermisserie**

Constats : Il s'agit d'un secteur important en nombre de logements. L'aptitude des sols y est médiocre.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	13	51	64

Contraintes majeures - Priorité 1	
Type d'habitat	Dense, Regroupe
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	70 = 64 + 6

Remarques :

La topographie présente plusieurs pentes compliquant la collecte des eaux usées. Les maisons sont récentes, l'équipement semble correct.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Variante
Logements concernés	4	60	

Estimatif :

Scenario	Réseau	Transfert	Collecte/66 logt	
Collectif	1500 + 66 branchements (60 sur la longue chasse et 6 sur l'Ermisserie)	650 m Refoulement + 1 pompes 150 Eh	1100 m gravitaire + 6 branchements supp sur Martinvast + Plus value sur poste Oraille	
	285.000	90.000	175.000 20.000 (PV poste)	4320

**Conclusion** : L'assainissement autonome est défectif à gérer par la densité de ce secteur. Le sol y est médiocre, les rejets seraient trop nombreux ( Filtre à sable).

La collecte est le mode à privilégier. Le raccordement sur le réseau principal est onéreux et complexe ( refoulement ). Un traitement sur site peut s'envisager, ( Unité de traitement de 200 Eh ), la gestion du rejet difficile avec la présence du « Bisard », émissaire hydrographique drainant une zone marécageuse proche. Les investissements seraient comparables, il paraît donc préférable de raccorder ce secteur au réseau principal. La solution du transfert par l'Oraille paraît la plus logique ( descente gravitaire).

Desserte sur réseau existant = Priorité 3

Communes de HARDINVEST et MARTINVEST

**SECTEUR 17 : La Fournellerie**

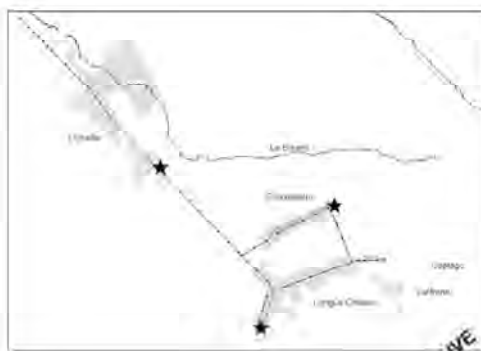
**Constat :** Ce secteur comporte un habitat dense, regroupé et récent. L'aptitude des sols y est moyenne et la sensibilité du milieu faible. Secteur fortement urbanisé.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	26	26

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Dense, Regroupé et récent
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MOYENNE A BONNE
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	28=(26+2)

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
12	7/12

**Remarques :**



S'il est vrai que ce secteur a un habitat relativement dense, le niveau d'équipement existant et le type de sol sont acceptables. Il est possible de penser collecter ce secteur en globalisant la réflexion avec le secteur de la Longue Chasse / L'Ermisserie, cf croquis ci contre. Le principe est alors de mettre en place une pompe dimensionnée pour 150 Eh dans le bas de la Fournellerie. Le transfert se ferait alors via la RD 122, de façon gravitaire jusqu'à l'Oraille. Le poste prévu à cet endroit devra être dimensionné pour 150 à 200 Eh.

**Estimatif :**

Scenario	Reseau	Transfert	Collecte/92logt
Collectif	2600 + 92 branchements	1000 m Refoulement + 2 pompes de 50 Eh et 150 Eh	1300 m gravitaire + 6 branchements supp + Plus value sur poste Oraille
	475.000	150.000	185.000 25.000 (PV poste)
			5160

**Conclusion :** La réflexion commune avec la longue Chasse s'avère intéressante, d'autant plus que l'urbanisation de ces deux secteurs laisse entrevoir la possibilité de logs supplémentaires. Malgré cela, les réalités topographiques de ce secteur sont une contrainte pour la collecte avec raccordement sur le réseau. Les équipements d'assainissement autonome de niveau moyen, la couverture pédologique à aptitude moyenne voire bonne, favorise un traitement autonome de ce secteur.

Secteurs non prioritaires à sensibilité moyenne - Autonomie = Priorité 4

Commune de Tollevast

**SECTEUR 18 : L'Ermisserie**

**Constat :**

Secteur comprenant 6 logements, ayant tous des grandes parcelles. Ce secteur est proche de « La Longue Chasse » (secteur n°16). L'aptitude des sols y est jugée mauvaise. La sensibilité est faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	6	6

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé avec grandes parcelles, Lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	6

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
4	1/4

Remarque : Le raccordement est prévu dans le scénario de collecte du secteurs 16

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1- Autonome	2.Collecte avec raccordement sur réseau principal	3.Collecte avec traitement sur site	4 Variante
Logements concernés		6		

**Conclusion**

Cf secteur 16 - Longue Chasse

Collectif = Priorité 3

Commune de Tollevast

**SECTEUR 19 : Le Vurfrene / Le Meslay**

Constat :

Secteur comprenant 12 logements situés en zone non urbanisable. L'aptitude du sol y est jugée moyenne. La sensibilité est forte, pour 5 logements situés en zone de protection de captage.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	11	11

Contraintes majeures	
Type d'habitat	grandes parcelles, Lâche à très lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Forte
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	11

Remarque : Le raccordement sur le réseau voisin du secteur de la Longue chasse est complexe, par une topographie défavorable. L'assainissement autonome est à privilégier. L'aptitude du sol moyenne ne permet pas de mettre en place des tranchées d'épandage. Des tertres d'infiltration permettront de limiter les rejets d'eaux au réseau superficiel.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	11	-		

Conclusion :

Protection de captage nécessite une remise aux normes des installations autonomes, qui ne devront pas générer de rejet vers le milieu superficiel. Secteur prioritaire, sensibilité forte.

Autonome = **Priorité 2**

Communes de Hardinvast et Tollevast

**SECTEUR 20 : Hameau DUBOIS**

Constats :

Secteur habitat dense et regroupé - Sol à aptitude moyenne.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	2	7	2	11

Contraintes majeures	
Type d'habitat	dense
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	11

Remarques :

Difficulté de traiter certains logements en autonome strict.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	11			

Conclusion :

L'assainissement strictement autonome apparaît difficile. Une solution regroupée est souhaitable.

-Autonome regroupé - **Priorité 5**

Commune de Tollevast

**SECTEUR 21 : Les Amiets / La Longue chasse**

**Constat :** Secteur comprenant 6 logements, ayant tous des grandes parcelles. Le réseau principal est éloigné. L'aptitude du sol y est jugée mauvaise. La sensibilité est faible

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	8	8

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé avec grandes parcelles, lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	8

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
0	0

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	8	0		

**Conclusion :** Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

Autonome = **Priorité 5**

Commune de MARTINVAST

**SECTEUR 23 : La Vallée**

**Constat :** Secteur peu dense, sensible et proche d'un affluent de la Divette et ayant des sols de mauvaises aptitudes

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	2	6	8

Contraintes majeures - Priorité 5	
Type d'habitat	Peu dense, lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MAUVAISE
Sensibilité du milieu naturel	FORTE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NH
Nombre de logements à terme	9= (8+1)

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
3	0/3

**Remarques :**

Secteur à raccorder au réseau principal du Bost si l'on tient compte du niveau d'équipement médiocre et de l'aptitude des sols mauvaise.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	8	0		

**Estimatif :**

Scenario	Reseau	Transfert	Collecte/ logt
Collectif	100 m + 8 branchements	340 m + pompe	4000 €
	25000	35000	

**Conclusion :**

Secteur difficile à traiter en autonome - Peu de maisons concernées, priorité moyenne. A traiter avec secteur 22

La densité est faible et l'urbanisation assez limitée.- Collectif= **Priorité 3**

Commune de Martinvasi

**SECTEUR 22 : Rue de l'Eglise**

Constat :

Secteur comprenant 8 logements regroupés en zone urbanisée UA, presque saturée

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	6	2	8

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Petites parcelles, dense
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Moyenne
Urbanisation (type de zone urbanisable)	UA
Nombre de logements à terme	15 = (8+6/7)

Remarque : Réseau existant proche sur le secteur de la Vallée (n°23). Il faudra dimensionner le poste de la Vallée en tenant compte des 15 logements possibles supplémentaires.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	0	8		

Estimatif :

Scenario	Reseau	Reseau La Vallée	Transfert	Collecte/16 logt
Collectif	250 m + 16 branchements	340 m + PR	200 m de grav. + PV sur poste de La Vallée	
	52.000	35.000	45.000	5440

Conclusion :

A raccorder en même temps que secteur n°23 de La Vallée.

Collectif = **Priorité 3**

Commune de :MARTINVAST

**SECTEUR 24 : Le Hameau Dubost / Tabarin / Hameau léger**

Constats : Secteur à habitat regroupé, proche du réseau existant. Secteur très urbanisé, présentant 61 habitations, parmi lesquelles 17 présentent des difficultés de mise en place de filières autonomes.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	17	44	61

Contraintes majeures - Priorité 1	
Type d'habitat	Dense et peu regroupé
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MAUVAISE
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	1AU, UB
Nombre de logements à terme	61

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
18	8/18

Remarques :

Secteur à raccorder de façon obligatoire parce qu'il est dense, avec un niveau d'équipement moyen et proche du réseau principal existant. La partie orientale du secteur où l'on trouve quelques « autonomes impossibles » sera ramené vers un autre réseau principal existant provenant du Hameau Virel.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	6	55		

Estimatif :

Scenario	Reseau	Transfert	Collecte/55 logt
Collectif	600 m + 55 branchements	100 m de refoulement + poste	
	140.000	25.000	2.550 €

Conclusion :

L'assainissement autonome est un problème pour 1/4 des logements présents dans ce secteur. La desserte collective, simple techniquement, est de ce fait à privilégier.

Ce secteur est proche du réseau, il n'existe pas de difficultés techniques - Collectif = **Priorité 3**

Commune de : **HARDINVAST**

**SECTEUR 25 : Le Rocher**

Constats :

Secteur peu dense , peu regroupé et peu sensible. La plupart des logements ont une place suffisante pour l'installation d'un dispositif individuel. Possibilité à long terme d'ajouter 6 à 8 logements dans le secteur.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	7	7

Contraintes majeures – Priorité 5	
Type d'habitat	Peu dense, lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	15=(7+6/8)

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
2	0/2

Remarques :

Malgré la proximité d'un réseau principal à La Maison Truffert, ce secteur se caractérise par un habitat peu dense, lâche, et peu regroupé. Secteur à laisser en autonome moyennant une mise au normes des équipements sanitaires.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	7	7		

**Conclusion :** La desserte de ce secteur n'est envisageable qu'à long terme. La plupart des logements ont une place suffisante pour installer un dispositif d'assainissement au norme.

La densité est faible et la sensibilité faible - Autonome = **Priorité 4**

Commune de : **HARDINVAST**

**SECTEUR 26 : La Haute Cosnière**

Constats : Secteur peu dense, avec quelques parcelles ayant peu de place pour l'implantation d'un dispositif d'assainissement. Aptitude des sols moyenne.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	3	2	5

Contraintes majeures – Priorité 5	
Type d'habitat	Peu dense, quelques autonomes impossibles
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MOYENNE
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	7=(5+2)

Remarques :

Secteur peu dense et isolé, où l'urbanisation à long terme ne permet que la construction de 3 logements.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	5			

**Conclusion :** Ce secteur doit rester en autonome, les logements qui manquent de place pourront éventuellement faire appel à des techniques compactes, voire se regrouper entre elles pour effectuer un traitement commun.

Sensibilité du milieu faible et présence de quelques autonomes impossibles - Autonome = **Priorité 4**

Commune de :HARDINVEST

**SECTEUR 27 : La Tiphagnerie/Le Ribet/Le Vautier**

**Constat :** Secteur à habitat peu dense et dispersé, entouré d'une zone protégée. Les sols ont une aptitude moyenne et la sensibilité y est forte à cause de la proximité de la Douve qui est à moins de 100 m.

Analyse de l'habitat	AS	A1	AC	total
Nombre de logements	0	0	11	11

Contraintes majeures – Priorité 5	
Type d'habitat	Dispersé et peu dense
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne à bonne
Sensibilité du milieu naturel	Moyenne à forte - CAPTAGES
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NCP : zone à protéger
Nombre de logements à terme	12= (11+ 1)

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
0	1/6

Remarques : Niveau d'équipement médiocre (1 sur 6 est jugées correctes).

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2 Collecte avec raccordement sur réseau principal	3 Collecte avec traitement sur site	4 Variante
Logements concernés	11			

**Conclusion:** Ce secteur doit rester en autonome avec l'installation des dispositifs devant engendrer le minimum de rejet.

Sensibilité du milieu forte = Autonome = Priorité 3

Commune de :HARDINVEST

**SECTEUR 28 : Le Ferrage – Le Mont – Bihellerie Sud**

**Constats :** Ce secteur dense, situé sur une zone UB, ayant une aptitude des sols faible, un niveau d'équipement moyen. Le nombre de logements supplémentaires possible est de 10/15.

Analyse de l'habitat	AS	A1	AC	total
Nombre de logements	0	13	45	58

Contraintes majeures – Priorité 1	
Type d'habitat	Dense, Regroupé
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MAUVAISE
Sensibilité du milieu naturel	Moyenne
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	68 =(58+10)

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
12	7/12

Remarques : le raccordement sur le réseau principal nécessite l'utilisation d'une pompe

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés		58		

**Estimatif**

Scénario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/58 logt
Collectif	1500 + 58 branchements	Sans Objet	600 m + pompe de 250 l/h	
	280.000		90.000	5000

**Conclusion :** Ce secteur est proche d'un réseau. Il doit être collecté et raccordé sur le réseau principal au lieu-dit la Bihellerie. Sa densité en fait un secteur prioritaire

Desserte sur réseau existant - Collectif = Priorité 2

Commune de : **HARDINVAST**

**SECTEUR 29 : Baquesne**

Constats : Secteur peu dense, avec parcelles suffisantes pour l'implantation d'un dispositif d'assainissement. Peu de disponibilité pour une urbanisation future. Aptitude des sols moyenne et sensibilité faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	16	16

Contraintes majeures – Priorité 5	
Type d'habitat	Peu dense avec parcelles suffisantes pour l'implantation d'un dispositif d'assainissement
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	MOYENNE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	16

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	16	16		

Estimatif :

Scénario	Reseau	Transfert	Collecte/16 logts
Collectif	350 m + 16 branchements	400 m de refoulement + poste	
	70.000	70.000	4 380 €

**Conclusion :** L'investissement global de 140.000 €, soit 9.000 €/logt apparaît onéreux, en considérant par ailleurs les possibilités de traitement autonome. Seule la densification de l'urbanisation pourrait justifier un tel investissement (zone non urbanisable aujourd'hui)

**Densité et sensibilité faible, l'autonome s'impose = Priorité 5**

Commune de : **HARDINVAST**

**SECTEUR 30 : Hameau Née**

Constat : Secteur peu dense, avec parcelles suffisantes pour l'implantation d'un dispositif d'assainissement, un niveau d'équipement bon.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	8	8

Contraintes majeures – Priorité 5	
Type d'habitat	Peu dense avec parcelles suffisantes pour l'implantation d'un dispositif d'assainissement
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MAUVAISE
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	
Nombre de logements à terme	8

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
3	2/3

**Remarques :**

Absence des zones urbanisables, le développement de ce secteur à long terme est limité. L'aptitude des sols à l'épuration est faible.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	8			

**Conclusion :** Bien que situé à 200 m de la zone raccordée du bourg, la desserte de ce secteur ne présente aucune urgence pour le moment, il doit rester en autonome

Sensibilité du milieu faible - Autonome = Priorité 6

Commune de HARDINVEST

**SECTEUR 31 : Les Flagues**

**Constats :** Secteur peu dense, avec parcelles suffisantes pour l'implantation d'un dispositif d'assainissement ; peut rester en autonome. Aptitude des sols moyenne et sensibilité faible. Urbanisation non prévue

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	9	9

Contraintes majeures – Priorité 5	
Type d'habitat	Peu dense avec parcelles suffisantes pour l'implantation d'un dispositif d'assainissement
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MAUVAISE
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	
Nombre de logements à terme	9

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	9			

**Conclusion :** Situé à 700 m de la zone raccordée du bourg, la desserte de ce secteur ne présente aucune urgence, il doit rester en autonome

Sensibilité du milieu faible - Autonome = Priorité 6

Commune de HARDINVEST

**SECTEUR 32 : La Chevalerie**

**Constats :** Secteur peu dense à forte sensibilité, avec parcelles suffisantes pour l'implantation d'un dispositif d'assainissement, sensibilité forte (proximité de la Douve).

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	9	9

Contraintes majeures – Priorité 5	
Type d'habitat	Peu dense
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	FORTE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	0
Nombre de logements à terme	9

**Remarques :**

Secteur n'ayant pas de zone urbanisable donc sans développement à long terme

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	9			

**Conclusion :** Ce secteur doit rester en autonome avec l'installation des dispositifs pouvant engendrer le minimum de rejet, les filtres à sable adaptés à la nature du sol seront munis de dispositifs complémentaires pour limiter les rejets

Sensibilité du milieu moyenne à forte - Autonome = Priorité 3

Commune de Hardinvast

**SECTEUR 33 : Clair Douet**

Constat :

Secteur comprenant 4 logements situés en zone non urbanisable. L'aptitude du sol y est jugée mauvaise. La sensibilité est faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	3	1	4

Contraintes majeures	
Type d'habitat	regroupe
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	non -
Nombre de logements à terme	4

**Remarque :** Manque de place pour certains logements, à résoudre soit par la mise en place de filières compactes, soit par le regroupement des installations autonomes.

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	4	0		

Conclusion

Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

Autonome = **Priorité 5**

Commune de St Martin le Greard

**SECTEUR 34 : Hameau Liés**

**Constats :** Secteur situé en zone très sensible à proximité immédiate de la Douve. On y trouve 11 logements anciens rénovés, et une ancienne pisciculture.)

	AS	AI	AC	total
Analyse de l'habitat	0	2	6	6

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Peu dense et regroupé. On note la présence de deux logements pour lesquels la place disponible pour l'assainissement est réduite
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MAUVAISE. Les tranchées d'épandage individuelles ne peuvent fonctionner.
Sensibilité du milieu naturel	FORTE. Elle impose l'absence de rejet, soit par délocalisation du traitement, soit par infiltration dans le sol.
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	6

Il existe à proximité une parcelle agricole en surplomb de la zone, présentant une aptitude correcte à l'épuration. Nous envisageons l'épuration des eaux usées par épandage dans cette zone. Le dimensionnement à raison de 45 ml/logt est de 500 ml. Le réseau sera séparé en 5 blocs de 100 mètres chacun, alimentés sous pression depuis un poste de refoulement situé en position basse en aval de la fosse septique assurant le prétraitement. Cette dernière aura un volume de 15 m³.

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés			6	
Log. non raccordés				

Estimatif

Scenario	Reseau	Fosse	Traitement	Poste d'alimentation	Coût/logt
1	27 500	8 000	17 500	15 000	11 350

**Conclusion:** Les rejets directs dans la Douve existent actuellement. La réhabilitation d'un assainissement autonome fiable pour chacune des habitations est envisageable. La solution proposée, si elle s'avère réalisable financièrement, présente beaucoup d'avantages : Rusticité, Garantie de fonctionnement, Absence de rejets, Coût modéré.

Conséquence de la présence de rejets dans la Douve = **Priorité 1**

Commune de : St Martin le Gréard

**SECTEUR 35 : Les Roumy**

Constats :

Secteur comprenant 8 logements récents situés en zone non urbanisable. L'aptitude du sol y est jugée bonne. La sensibilité est faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	8	8

Contraintes majeures	
Type d'habitat	grandes parcelles, dispersé, récent
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	bonne
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Oui -
Nombre de logements à terme	8

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	8	-		

Conclusion :

Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

Autonome = **Priorité 5**

Commune de : St Martin le Gréard

**SECTEUR 36 : L'Ecluse**

Constats :

Secteur habitat peu dense et regroupé - Exploitation agricole - Sol à aptitude moyenne.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	5	5

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Peu dense
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Forte - proximité de la Douve
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	5

Remarques :

Secteur ne pouvant être raccordé sur réseau principal.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	5			

Conclusion :

L'assainissement strictement autonome apparaît difficile. Une solution regroupée est souhaitable.

Milieu naturel sensible et aptitude des sols à l'épuration moyenne - Autonome regroupé - **Priorité 4**

Commune de : St Martin le Gréard

**SECTEUR 37 : Les Calais/Le Bauché/Le Palais/L'Oraille**

Constat :

Secteur comprenant 53 logements récents situés en zone non urbanisable, quelques secteurs UB sont néanmoins présents, autorisant la construction d'environ 20 logements supplémentaires. L'aptitude du sol y est jugée moyenne à mauvaise. La sensibilité est faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	53	53

Contraintes majeures	
Type d'habitat	grandes parcelles, dispersé, récent
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Médiocre
Sensibilité du milieu naturel	Moyenne à Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Oui -
Nombre de logements à terme	73 = 53 + 20

Remarque : La dispersion de l'habitat est forte. La collecte en devient onéreuse. La topographie pour le raccordement sur le réseau existant est contraire.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	5	50		

Estimatif :

Scenario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/50 logt
Collectif	1700 m + 50 branchements	Sans objet	Pompage + Refoulement	
	305.000	-	130.000	6.000

Conclusion :

L'investissement global pour le raccordement sur le réseau existant est de l'ordre de 435.000, soit 8700 €/logt, ce qui paraît onéreux, étant donné la possibilité par ailleurs de traiter ces logements en assainissement autonome. Seule la densification de l'urbanisation de ce secteur décidée par la collectivité justifie la mise en place d'un réseau de collecte. Ce secteur est jugé moyennement prioritaire.

Collectif = **Priorité 3**

Commune de : St Martin le Gréard

**SECTEUR 38: Les Martins**

Constat : Secteur comprenant 2 logements, ayant des parcelles moyennes, voire petites. L'aptitude du sol y est jugée mauvaise. La sensibilité est faible

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	2	2

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MAUVAISE
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	7 = 2 + 5

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
0	0

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	7			

Conclusion : Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

Il pourra être fait appel à des filières compactes pour les maisons ne disposant pas de suffisamment de place.

- Autonome = **Priorité 5**

Commune de COUVILLE

**SECTEUR 39 : Village de la Gare - Talfaret**

**Constat :** Secteur dense, présentant 47 habitations, parmi lesquelles 18 présentent des difficultés de mise en place de filières autonomes. Le réseau principal de Couville est éloigné de 800 mètres. L'aptitude du sol y est jugée bonne. Une urbanisation complémentaire peut encore amener une dizaine de logements.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	18	29	47

Contraintes majeures -	
Type d'habitat	Dense, et regroupé, quelques maisons manquent de parcelle
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	bonne
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	60=(47+12)

**Remarques :**

Secteur à raccorder de façon obligatoire parce que l'habitat y est très dense, et que la mise en place de l'autonomie pose des problèmes pour de nombreux logements.

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés		47		

**Estimatif :**

Scenario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/47 logt
Collectif	900 m + 47 branchements	Sans objet	800 m par réseau gravitaire	
	178.000		110.000	3800

**Conclusion**

L'investissement total est ainsi estimé à 288.000 € pour 47 logements soit 6.150€ environ par logement, ce qui est raisonnable. La réalisation technique des travaux est aisée.

Les problèmes d'autonomie constatés rendent ce secteur moyennement prioritaire - A Collecter = **Priorité 2**

Commune de COUVILLE

**SECTEUR 40 : La Neuverrie**

**Constats :** Secteur peu dense, avec parcelles suffisantes pour l'implantation d'un dispositif d'assainissement. Aptitude des sols faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	7	7

Contraintes majeures - Priorité 5	
Type d'habitat	Lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MAUVAISE
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	
Nombre de logements à terme	7

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
5	3/5

**Remarques :**

Secteur à bon niveau d'équipement. Il n'y a pas d'urbanisation envisagée.

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	7			

**Conclusion** Ce secteur présente peu de contraintes vis à vis de la mise en place de l'assainissement autonome, malgré une aptitude du sol moyenne à médiocre.

Sensibilité du milieu faible - Autonome = **Priorité 5**

Commune de COUVILLE

**SECTEUR 41 : Hameau des Marchands**

**Constat :** Habitat traditionnel avec une exploitation agricole, assez diffus très éloigné du réseau existant. Ce secteur doit rester en autonomie dans la mesure où l'habitat y est assez lâche, et la sensibilité du milieu faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	6	6

Contraintes majeures – Priorité 5	
Type d'habitat	Peu dense, lâche avec grandes parcelles.
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MOYENNE
Sensibilité du milieu naturel	FAIBLE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	
Nombre de logements à terme	7 = 6 + 1

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
3	1/3

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	6			

**Conclusion:** Assainissement autonome sans contraintes particulières

La sensibilité du milieu est faible - Autonome = **Priorité 5**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 42 : Valtot**

**Constat :** Secteur comprenant 5 logements, ayant tous des grandes parcelles. Le réseau principal est éloigné. L'aptitude du sol y est jugée moyenne. La sensibilité est forte.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	5	5

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé avec grandes parcelles, lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Forte
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	5

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
3	0/3

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	5	0		

**Conclusion:** Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire. La réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

Autonome = **Priorité 5**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 43 : Le Hameau Née**

Constat : Secteur comprenant 7 logements, ayant tous des grandes parcelles. Ce secteur est éloigné du réseau gravitaire principal. L'aptitude du sol y est jugée mauvaise. La sensibilité est faible

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	7	7

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé avec grandes parcelles, L'éclo
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	7

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
1	1/1

Remarque : Le sol est mauvais pour un logement sur 7 :

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	7	-		

Conclusion : Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

Autonome = **Priorité 5**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 44 : Baudretot**

Constat :

Secteur comprenant 54 logements situés en zone urbanisable presque saturée. L'aptitude du sol y est jugée moyenne. La sensibilité est faible à moyenne.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	8	52	60

Contraintes majeures	
Type d'habitat	habitat ancien regroupé
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Forte
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Oui
Nombre de logements à terme	60

Remarque : Le raccordement est simple du fait de la proximité d'équipements collectifs existants (réseau prévu pour la secteur de ce secteur)

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	0	60		

Estimatif :

Scenario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/60 logt
Collectif	1650 m + 60 branchements	Sans objet	Pompe existante	
	300.000	-		5000

Conclusion :

A raccorder sur réseau existant. Secteur prioritaire en raison de la sensibilité du milieu, nombre de logements important.

Collectif = **Priorité 2**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 45 : Les Poitevins**

Constat : Secteur comprenant 10 logements, ayant tous des grandes parcelles. Le réseau principal est éloigné. L'aptitude du sol y est jugée bonne. La sensibilité est faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	10	10

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé avec grandes parcelles,
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	10

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
6	1/6

**SCENARIO(s) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	10			

Conclusion : Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

= Autonome = **Priorité 5**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 46 : Le Marvis**

Constat : Secteur comprenant 10 logements situés en zone urbanisable saturée. L'aptitude du sol y est jugée mauvaise. La sensibilité est forte. Le ruisseau le Marvis traverse ce secteur.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	10	10

Contraintes majeures	
Type d'habitat	grandes parcelles,
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Forte
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Oui
Nombre de logements à terme	10

Remarque : Le raccordement est simple du fait de la proximité d'équipements collectifs existants (réseau - pompage)

**SCENARIO(s) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	1	9		

Estimatif

Scenario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/9 logt
Collectif	430 m + 9 branchements 66.000	Sans objet	-	7.300

Conclusion

Secteur imbriqué dans zone déjà collectée. A raccorder sur réseau existant. Secteur moyennement prioritaire, sensibilité en partie forte.

Collectif = **Priorité 3**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 47 : La Gaule – La Saucellerie - La Hanoterie**

Constat : Secteur comprenant 9 logements, ayant tous des grandes parcelles. Ce secteur est éloigné du réseau gravitaire principal. L'aptitude du sol y est jugée mauvaise. La sensibilité est faible

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	11	11

Contraintes majeures	
Type d'habitat	grandes parcelles, Lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Faible à moyenne
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	11

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	11	-		

Conclusion

Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire. Il sera peut être envisagé à terme de raccorder ces secteurs proches des secteurs desservis.

Autonome = **Priorité 5**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 48 : Le Moulin – Le Playé – La Cotellerie**

Constat : Secteur comprenant 21 logements situés en zone urbanisable presque saturée. L'aptitude du sol y est jugée moyenne. La sensibilité est forte. Le ruisseau le Marvis est proche dans la partie Est du Secteur

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	21	21

Contraintes majeures	
Type d'habitat	grandes parcelles, dense
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Forte
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Oui
Nombre de logements à terme	21

Remarque : Le raccordement est simple du fait de la proximité d'équipements collectif existants ( réseau – pompage)

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	1	20		

Estimatif

Scenario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/21 logt
Collectif	500 m + 21 branchements 95.000	Sans objet	Pompe existante	4500

Conclusion

A raccorder sur réseau existant. Secteur moyennement prioritaire, nombre de logements moyen, sensibilité en partie forte.

Collectif = **Priorité 3**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 49 : Le Prieuré**

Constat : Secteur comprenant 11 logements, ayant tous des grandes parcelles. Le réseau principal est éloigné. L'aptitude du sol y est jugée moyenne. La sensibilité est faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	11	11

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé avec grandes parcelles, L'éclo
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	11

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
3	2/1

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	11			

Conclusion : Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

- Autonome = **Priorité 5**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 50 : Bourg Nord Ouest**

Constat :

Secteur comprenant 11 logements dans zone urbanisée peu dense

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	11	11

Contraintes majeures	
Type d'habitat	grandes parcelles
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	-
Sensibilité du milieu naturel	Moyenne
Urbanisation (type de zone urbanisable)	UBL
Nombre de logements à terme	20

Remarque : Secteur proche du réseau

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	0	11		

Estimatif :

Scenarior	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/20 logt
Collectif	400 m + 11 branchements	Sans objet	100 m de grav.	4000
	75.000	-	15.000	

Conclusion :

A raccorder sur réseau existant.

Collectif = **Priorité 4**

Commune de Virandeville

**SECTEUR 51 : Bourg Sud Est**

Constat

Secteur comprenant 3 logements dans zone urbanisée saturée

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	3	3

Contraintes majeures	
Type d'habitat	grandes parcelles
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	-
Sensibilité du milieu naturel	Moyenne
Urbanisation (type de zone urbanisable)	UB
Nombre de logements à terme	3

Remarque : Secteur proche du réseau

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	0	3		

Estimatif

Scenario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/3 logt
Collectif	100 m + 3 branchements	Sans objet	100 m + Poste	
	18.000	-	27.000	6000

Conclusion

A raccorder sur réseau existant.

Collectif = **Priorité 4**

Commune de TOLLEVAST

**SECTEUR 52 : LES BOULAYS**

Constat : Secteur comprenant 5 logements, ayant tous des grandes parcelles. Le réseau principal de Tollevast est éloigné. L'aptitude du sol y est jugée mauvaise. La sensibilité est moyenne

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	5	5

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Dense; Regroupé avec grandes parcelles, Lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MAUVAISE
Sensibilité du milieu naturel	MOYENNE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	5

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
0	0

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	5			

Conclusion : Hormis la mauvaise aptitude des sols ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

- Autonome = **Priorité 5**

Commune de Tollevast

**SECTEUR 53 : La Marette**

Constat

Secteur comprenant 9 logements dans zone périphérique du réseau existant.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	7	2	9

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Assainissement autonome difficile
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	non
Nombre de logements à terme	9

Remarque : Réseau existant proche

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	0	9		

Estimatif

Scenario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/9 logt
Collectif	350 m + 9 branchements 60.000	Sans objet	Pompe existante	7500

Conclusion

A moins que l'autonome ne s'avère possible avec l'utilisation de filières compactes ou par regroupement des installations en domaine privé, la collecte de ce secteur pourra être envisagée.

Collectif = **Priorité 5**

Commune de TOLLEVAST

**SECTEUR 54 : Les Landes**

**Constat** : Secteur dense et regroupé, présentant 21 habitations, ayant toutes des grandes parcelles. Le réseau principal de Tollevast est éloigné de plus de 1000 mètres. L'aptitude du sol y est jugée moyenne à mauvaise. La sensibilité est forte avec le passage de L'Eau Gallot au sud du secteur et à moins de 100 m.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	21	21

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Dense, Regroupé avec grandes parcelles
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Médiocre
Sensibilité du milieu naturel	Forte
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	21

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
9	7/9

Remarques

Le niveau d'équipement est médiocre et l'aptitude des sols à l'épandage des effluents mauvaise. La sensibilité est forte.

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	21		21	

Estimatif

Scenario	Reseau	Traitement	Transfert
Traitement sur site	530 m + 21 branchements 95.000	A prévoir pour 100 Eh 100.000	Remonter les effluents collecter vers un site de traitement éloigné du réseau hydrographique 65.000

Conclusion

Compte tenu des contraintes majeures liées au milieu naturel, la collecte avec traitement sur site paraît être la meilleure solution technique malgré son coût fort élevé, pour ce secteur. L'autonome ne pourra être envisagé qu'avec une limitation immédiate de l'urbanisation de ce secteur. La réhabilitation des équipements fera appel à des dispositifs adéquats tel que filtres à sable drainés et imperméabilisés ou tertres d'infiltrations.

La sensibilité du milieu forte sur tout le secteur - Semi-Collectif = **Priorité 4**

Commune de TOLLEVAST

**SECTEUR 55 : Hauteville / Le Cable / La Rocambole**

**Constat :** Constat : Secteur dense et peu regroupé, présentant 33 habitations réparties en îlots épars, parmi lesquelles 3 présentent des difficultés de mise en place de filières autonomes. Le réseau principal de Tollvast est éloigné de 700 mètres. L'aptitude du sol y est jugée bonne. Une urbanisation complémentaire peut encore amener 7 logements. La sensibilité est forte uniquement vers le sud du secteur (Rocambole et Launay et Le Cable).

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	3	30	33

Contraintes majeures – Priorité X	
Type d'habitat	Dense, en îlots dispersés
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	BONNE
Sensibilité du milieu naturel	FORTE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	40=(33 + 7)

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
14	9/14

**Remarques:**

Le niveau d'équipement est bon et l'aptitude des sols à l'épandage des effluents bonne à moyenne. La sensibilité est moyenne avec la présence du ruisseau des Pitouises à 300 m des habitations.

**SCENARIO(s) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal.	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	33			

**Conclusion:**

L'assainissement autonome s'avère être la solution la plus intéressante pour ce secteur vu le niveau d'équipement du secteur et la qualité des sols.

La sensibilité du milieu est moyenne et le sol est bon sur les ¾ du secteur - Autonome = **Priorité 4**

Communes de Tollvast

**SECTEUR 56 : La Fosse Demont / La Mésangerie / Les Martins / Les Maugers**

**Constat:**

Ce secteur comporte un habitat dense, regroupé et récent. L'aptitude des sols y est moyenne. Ce secteur borde un périmètre de protection, est traversée par les eaux d'une Fontaine importante, le ruisseau est un affluent direct de la Douve.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	36	36

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Dense, Regroupé et récent
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	MOYENNE A BONNE
Sensibilité du milieu naturel	Forte
Urbanisation (type de zone urbanisable)	NB
Nombre de logements à terme	41 = (36 + 5)

Enquêtes sur équipements existants	
Nombre de visites	Installations jugées correctes
18	8/18

**Remarques:**

Ce secteur sera avantagement assaini par un réseau de collecte, étant donné la sensibilité du secteur, et la densité de l'habitat présent.

**Estimatif:**

Scénario	Reseau	Transfert	Collecte/45 logt
Collectif	900 m + 36 branchements	440 m gravitaire + 1 900 m Plus value sur poste La Tourelle ( Secteur N°57)	
	168.000	50.000	
Secteur la Tourelle	55 000	40 000 +25.000 (PV poste)	

**Conclusion:**

Le raccordement sur le réseau existant via le secteur de la Tourelle présente de nombreux avantages techniques et financiers. L'investissement total pour les 47 logements est évalué à 338.000 €. Le nombre de logements et la sensibilité de ce secteur en font un secteur prioritaire.

Secteur à sensibilité forte, et nombre de logements important- Collectif = **Priorité 2**

Commune de Tollevast

**SECTEUR 57 : La Tourelle**

Constat : Secteur comprenant 11 logements, ayant tous des grandes parcelles. Le réseau principal est proche. L'aptitude du sol y est jugée mauvaise. La sensibilité est moyenne.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	11	11

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé avec grandes parcelles, Lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Moyenne
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	11

Enquêtes sur équipements existants	
Nbre de visites	Installations jugées correctes
0	11

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	11	11		

Estimatif

Scénario	Reseau	Traitement	Transfert
Raccordement réseau existant	300 m + 11 branchements	Sans objet	Remonter les effluents collecter
	55.000		40.000

Conclusion

Un raccordement sur le réseau proche n'est pas à exclure. La dépense reste raisonnable malgré la nécessité de pompage. Ce secteur par sa faible importance n'est pas un secteur prioritaire, mais la réflexion doit être menée avec le secteur de la Fosse Demont ( N°56).

Raccordement sur réseau existant = **Priorité 2**

Commune de Tollevast

**SECTEUR 58 : Les Jouannes / Les Chesnay / Bellefeuille / Le Flaquet**

Constat

Secteur comprenant 43 logements récents situés en zone urbanisable presque saturée. L'aptitude du sol y est jugée moyenne. La sensibilité est faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	43	43

Contraintes majeures	
Type d'habitat	grandes parcelles, dense
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Médiocre
Sensibilité du milieu naturel	Forte
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Oui - saturé
Nombre de logements à terme	43+12

Remarque : Le raccordement est simple du fait de la proximité d'équipements collectif existants ( réseau )

**SCENARIO(S) PROPOSE(S)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	3	40		

Estimatif

Scénario	Reseau	Traitement	Transfert	Collecte/40 logt
Collectif	1100 m + 40 branchements	Sans objet	Pompe existante	
	200.000	-		4 800

Conclusion

A raccorder sur réseau existant. Secteur moyennement prioritaire, densité de logements importante, sensibilité faible, sols médiocres.

Collectif = **Priorité 3**

Commune de TOLLEVAST

**SECTEUR 59 : La Gravelle de Bas**

**Constat :** Habitat traditionnel de 20/30 ans, assez diffus éloigné du réseau existant (750 m). Ce secteur peut rester en autonome dans la mesure où l'habitat y est assez récent

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	8	8

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Habitat peu dense et peu regroupé
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	En bordure de zone INA
Nombre de logements à terme	8

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	8	-		

**Conclusion :** La desserte de ce secteur n'est pas envisagée. Le coût du transfert vers le réseau existant est élevé et les contraintes vis à vis de l'assainissement autonome ne justifient pas cette dépense.

La sensibilité du milieu est faible. - Autonome = **Priorité 5**

Commune de Tollevast

**SECTEUR 60 : RN 13 / Les Tourterelles / Blanchuquet**

**Constat :** Secteur comprenant 19 installations récentes, séparées en 2 par la RN13. L'habitat y est lâche, avec des grandes parcelles. Les sols sont moyens. La sensibilité est plus marquée dans le sud du Secteur, par la présence de la Doree.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	19	19

Contraintes majeures	
Type d'habitat	grandes parcelles, lâche
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Zone NB
Nombre de logements à terme	19+5/6

Remarque : Mise en place du collectif entravé par la RN13 - Autonome possible

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	19	-		

**Conclusion :**

Ce secteur n'est pas un secteur prioritaire, la réhabilitation des équipements autonome suivra le rythme imposé sur la communauté de communes sans contrainte de priorité supplémentaire.

Autonome = **Priorité 4**

Commune de Tollevast

**SECTEUR 61 : Le Rocher**

Constat :

Secteur comprenant 17 logements, ayant des difficultés d'assainissement autonome dans la partie Est par la topographie. Sol moyen, sensibilité faible.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	17	17

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé avec grandes parcelles.
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne.
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	17

Remarque : Le réseau de collecte est relativement proche.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	-	17		

Estimatif :

Scénario	Réseau		Transfert	Collecte/17 logt
	350 m + 17 branchements	Poste + 150 m de refoulement		
	66 000	-	500 m gravitaire	6 650

Conclusion :

La proximité de ce secteur au réseau de collecte permet d'envisager le raccordement à moyen terme.

Collectif = **Priorité 3**

Commune de TOLLEVAST

**SECTEUR 62 : Longue Chasse – Les Hauts Vents / RN 13 6 Maison Bertrand**

Constats : secteur habitat peu dense et lâche constitué de locaux à usage commerciaux et 8 habitations. Sol à aptitude moyenne. Urbanisation possible à long terme. Proximité du réseau hydrographique et routier important (passage de la RN 13 de la D 352).

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	8	8

Contraintes majeures – Priorité X	
Type d'habitat	Dispersé et peu dense, avec présence d'habitat commerciaux tels que Mr. Bricolage et Decathlon
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	FORTE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	1Nax et 3NA
Nombre de logements à terme	19=(8+11)

Remarques :

Secteur pouvant être raccordé à la CUC moyennant 2 à 3 pompes car pôle d'activités commerciales et d'habitations mais, il faudra tenir compte du coût financier qu'engendrera le passage sous les axes routiers important rencontrés dans le secteur.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	8	8		

Conclusion :

Les établissements commerciaux présents dans ce secteur et les 8 habitations devraient être traités en autonome

Milieu naturel sensible et aptitude des sols à l'épuration moyenne à bonne. Autonome = **Priorité 4**

Commune de : MARTINVEST

**SECTEUR 63 : Le château**

**Constats :** secteur habitat regroupe autour d'un bâtiment remarquable. Terrain disponible suffisamment vaste pour accueillir une filière regroupée, qui générera un nécessairement un rejet. Ce dernier pourra être limité en employant des techniques d'infiltration, de stockage, de consommation par les plantes. Les investissements deviennent alors importants, alors que le réseau principal est situé en bord de voirie longeant la propriété.

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	22	22

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Regroupé autour d'un bâtiment remarquable
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Moyenne
Sensibilité du milieu naturel	FORTE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	22 – capacité d'accueil du château et des dépendances peut évoluer

Remarques :

Secteur pouvant être raccordé au réseau principal moyennant une pompe.

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	22	22		

**Estimatif : Travaux à la charge du propriétaire**

Scenario	Reseau interne	Transfert	Refoulement	Total par logt
Collectif	500 m + 23 branchements	Pompe 100 Eh	315 m	5650
	80 000 €	30 000 €	20 000 €	
Autonome				6300

Conclusion :

L'assainissement autonome individuel ou regroupé générant un ou des rejets, dans le milieu naturel n'est pas souhaitable. Il est préférable à investissement comparable de raccorder l'ensemble des habitations au réseau principal.

Patrimoine remarquable : milieu à protéger en raison de la présence du cours d'eau se rejetant dans la Divette.  
Aptitude des sols à l'épuration moyenne à faible.

Collectif = Priorité 4

Commune de : Virandeville

**SECTEUR 64 : Le Hameau Poirier - Launais**

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	8	8

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Peu dense – Parcelles de taille importante
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	FORTE
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	8

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	8	0		

Conclusion :

Ce secteur, par sa faible importance, n'est pas un secteur prioritaire. La réhabilitation des équipements autonomes suivra le rythme imposé sur la Communauté de Communes sans contraintes de priorité supplémentaire.

Autonome = Priorité 5

Commune de COUVILLE

**SECTEUR 65 : La Beslière**

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	5	5

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Peu dense
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	Faible
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Non
Nombre de logements à terme	5

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés	5			

Conclusion:

Secteur présentant peu de contraintes vis à vis de l'assainissement autonome malgré des aptitudes de sols insuffisantes. Filières à adapter

Autonome = Priorité 1

Commune de St MARTIN LE GREARD

**SECTEUR 66 : Le Bourg – D 119**

Constats:

5 maisons proches situées en limite de bourg non raccordées

Analyse de l'habitat	AS	AI	AC	total
Nombre de logements	0	0	5	5

Contraintes majeures	
Type d'habitat	Assez dense
Aptitude des sols à l'assainissement autonome	Mauvaise
Sensibilité du milieu naturel	FORTÉ
Urbanisation (type de zone urbanisable)	Oui
Nombre de logements à terme	17 = 5 + 12

**SCENARIO(s) PROPOSE(s)**

	1. Autonome	2. Collecte avec raccordement sur réseau principal	3. Collecte avec traitement sur site	4. Variante
Logements concernés		5		

Estimatif:

Scenario	Reseau	Transfert	Collecte/5 logi
Collectif	1500 m + 5 branchements	Poste + 150 m de refoulement	
	28.000 €	50.000 €	5 420

Conclusion:

La proximité du collecteur permet d'envisager le raccordement lorsqu'un nombre de logements plus important permettra de diminuer l'impact financier du poste de refoulement.

Collectif = Priorité 1

## **ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

**Communauté de Communes de Douve et Divette**

### **PHASE III**

#### ***1. PROPOSITION DE ZONAGE DU BUREAU D'ETUDES***

Après avoir présenté les différentes investigations, et les différentes possibilités d'assainissement secteur par secteur, il en résulte la synthèse suivante présentée sous deux formes .

1- La carte synoptique reprenant schématiquement les différents réseaux envisagés.

Propositions d'Assainissement  
 liées aux contraintes ANC

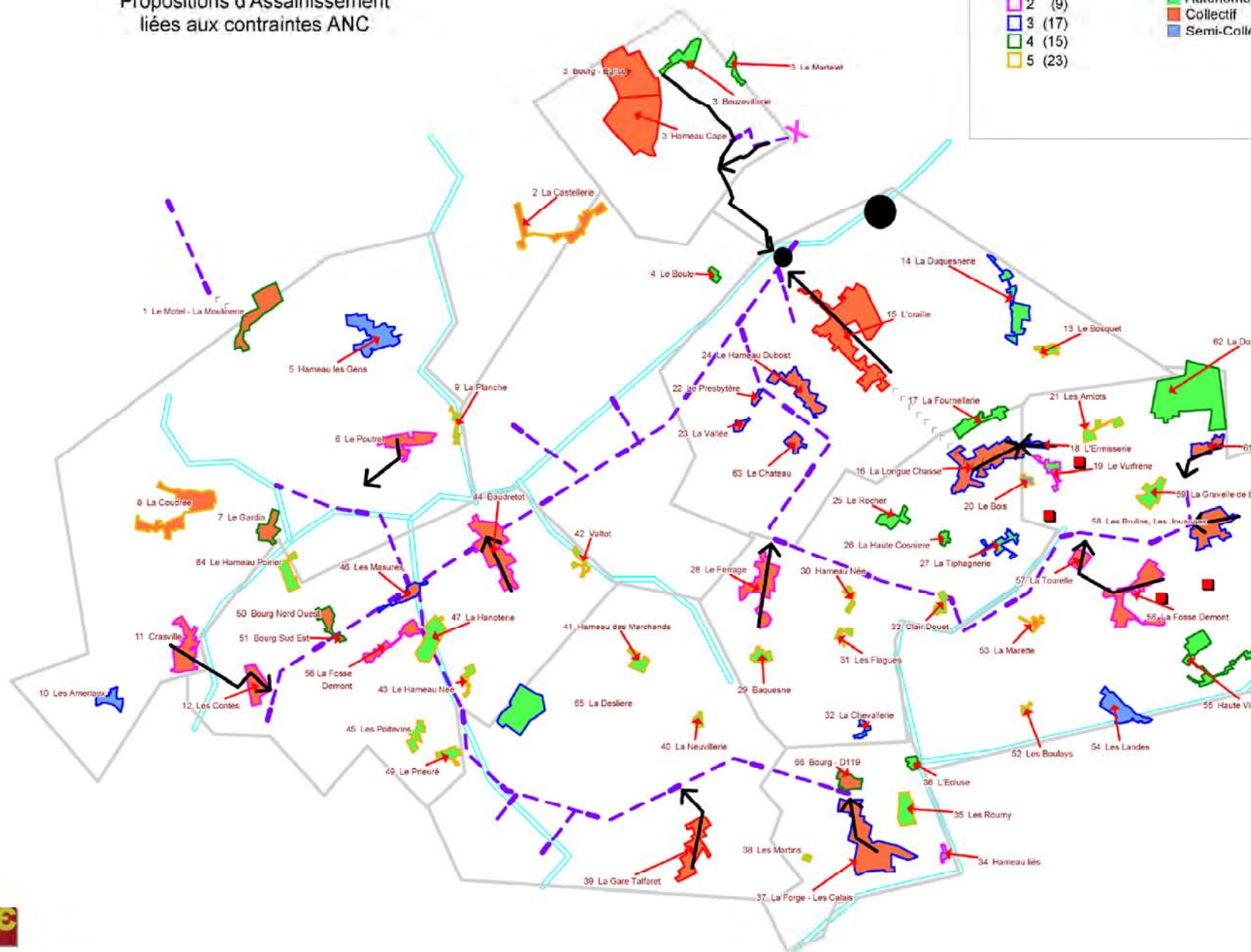
LEGENDE

Priorité

- 1 (4)
- 2 (9)
- 3 (17)
- 4 (15)
- 5 (23)

Mode d'Assai

- Autonome
- Collectif
- Semi-Collectif



## 2. DECISION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (Cf. carte de zonage-Carte n°3)

Après avoir considéré l'ensemble des propositions d'assainissement énoncées précédemment, le Conseil Communautaire a décidé de :

d'assainir de façon collective par la mise en place d'un réseau de collecte, qui sera géré par la collectivité les secteurs suivants :

Noms secteurs	Communes	PRIORITE	PROPOSITION	N° du Secteurs	Logements existants	Total logts à terme
La Gare Talfaret	Couville	1	Collectif	39	47	60
Le Ferrage	Hardinvast	2	Collectif	28	58	68
L'oraille	Martinvast	1	Collectif	18	95	100
Bourg - Eglise	Nouainville	1	Collectif	300	53	116
Hameau Cape	Nouainville	1	Collectif	301	21	21
Hameau liés	St Martin le Gréard	2	Semi-collectif	34	6	6
Crasville	Teurtheville Hague	2	Collectif	11	34	41
La Poutrel	Teurtheville Hague	2	Collectif	6	22	35
La Fosse Demont	Tollevast	2	Collectif	56	36	41
La Tourelle	Tollevast	2	Collectif	57	11	11
L'Ermisserie	Tollevast	2	Collectif	18	6	6
Baudretot	Virandeville	2	Collectif	44	60	60
Les Contes	Virandeville	2	Collectif	12	22	22
<b>TOTAUX</b>					<b>471</b>	<b>587</b>

La Collecte de ces différents villages implique de traiter la pollution domestiques de 471 logements supplémentaires aux 1325 raccordés actuels.

A terme de l'urbanisation de ces secteurs, 570 logements pourraient être

concernés. Il est raisonnable d'annoncer 1800/2000 abonnés au service assainissement collectif dans les trois/cinq années à venir.

Vis à vis de l'assainissement autonome : Sont concernés les autres secteurs étudiés, en sachant toutefois, qu'un certain nombre de ces secteurs pourront évoluer vers l'assainissement collectif, lors d'une future révision du zonage, une fois que les travaux de collecte auront été réalisés dans les secteurs prioritaires cités précédemment.

Noms secteurs	Communes	PRIORITE	Solution technique souhaitée	Proposition de zonage de la collectivité	N° du Secteurs	Logements existants	Urbanisation	Total logts à terme
Les Amaraux	Teurtheville Hague	3		Autonome	10	15	5	20
Hameau Dubois	Tollevast	5	Semi-collectif	Autonome	20	11		11
Les Landes	Tollevast	3		Autonome	54	21		21
La Desliere	Couville	3		Autonome	65	5		5
La Castellerie	Flatteyville-Hague	5		Autonome	2	35	8	43
La Longue Chasse	Hardinvast	3		Autonome	16	64	6	70
Le Presbytère	Hardinvast	3		Autonome	22	8	7	15
La Vallée	Martinvast	3		Autonome	23	8	1	9
Le Château	Martinvast	4		Autonome	63	22		22
Le Hameau Dubost	Martinvast	3		Autonome	24	61		61
La Forge - Les Calais	St Martin le Gréard	3		Autonome	37	55	20	73
Le Bourg	St Martin le Gréard	4		Autonome	66	5	12	17
La Coudree	Teurtheville Hague	5	Collectif	Autonome	8	40	19	59
Le Jardin	Teurtheville Hague	4		Autonome	7	9	6	15
Le Motel - La Moulinerie	Teurtheville Hague	4		Autonome	1	11		11
Hameau Dubost	Tollevast	5		Autonome	53	9		9
Le Rocher	Tollevast	3		Autonome	61	17		17
Les Bruins, Les Jouennes	Tollevast	3		Autonome	58	43	7	45
Bourg Nord Ouest	Virandeville	4		Autonome	50	11		11
Bourg Sud Est	Virandeville	4		Autonome	51	3		3
Le Moulin	Virandeville	3		Autonome	48	21		21
Les Mesures	Virandeville	3		Autonome	46	10		10

Pour les autres secteurs étudiés, les solutions collectives n'ont pas été validées, et l'Assainissement Autonome restera la solution d'assainissement la mieux adaptée.

Parmi ces secteurs laissés en autonome, et pour les quelques logements classés en « Autonome Impossible » ( 83 dénombés), c'est à dire pour lesquels la mise en place d'un assainissement autonome est impossible faute de surface suffisante, la seule façon de pouvoir traiter correctement les effluents est soit de proposer une filière compacte obligatoirement onéreuse, soit de se grouper avec une habitation voisine ou d'acquérir du terrain supplémentaire (les échanges fonciers entre propriétaires pourront être facilités par la municipalité).

De plus, il faudra favoriser la réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome dans les secteurs proches des cours d'eau et dont les rejets d'eaux usées s'effectuent dans les fossés et rejoignent les ruisseaux en aval, car cela représente une pollution non négligeable du milieu naturel.

D'autre part, il est souhaitable de limiter l'urbanisation dans les secteurs où les sondages ont révélé des sols défavorables à la mise en place de systèmes d'assainissement autonome (classes 3 et surtout 4).

Dans tous les cas, une aire minimale constructible, ou taille minimale des parcelles à construire, devra être évaluée selon les filières retenues par secteur. En général, pour un habitat moyen de type F4 ou F5, il est souhaitable de n'autoriser la construction qu'à partir d'une taille de 1000 m<sup>2</sup>. Un logement plus important sera possible à partir de 1200 m<sup>2</sup>.

Nous conseillons, donc, en fonction du souhait des élus, d'établir des plans d'urbanisme en prévoyant des tailles de parcelles importantes, toujours supérieures à 1000 m<sup>2</sup>.

### 3. SCHEMA D'ASSAINISSEMENT

#### LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Les aides financières possibles en matière d'assainissement autonome ne sont délivrables qu'à partir du moment où l'opération est conduite par un maître d'ouvrage public. Il apparaît alors nécessaire de mettre en place un service public d'assainissement non collectif (SPANC), qui propose aux adhérents volontaire différents services :

- Etude préalable et projet de travaux
- Réalisation des travaux
- Entretien éventuel des installations

Les incidences financières dues à la mise en place de ce service sont difficilement estimables. En effet, les travaux ne peuvent se dérouler sans l'accord du propriétaire. Il s'agit donc d'opérations basées sur le volontariat.

La maîtrise d'ouvrage est une maîtrise d'ouvrage déléguée à la collectivité par le propriétaire par le biais d'une convention. A cette seule condition, les subventions de l'agence de l'eau pourront être attribuées à la collectivité à raison de 40% du montant des travaux.

#### LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF:

Ce service concerne actuellement 1325 logements raccordés. Les décisions ci dessus portent le nombre d'utilisateurs du service à un minimum de 1800 ( +471 ) , qui en tenant compte de l'urbanisation peut se traduire rapidement par 2000 abonnés, soit 5600 Ehab.

#### EN CONCLUSION/

L'étude de zonage devra être soumise à enquête publique.

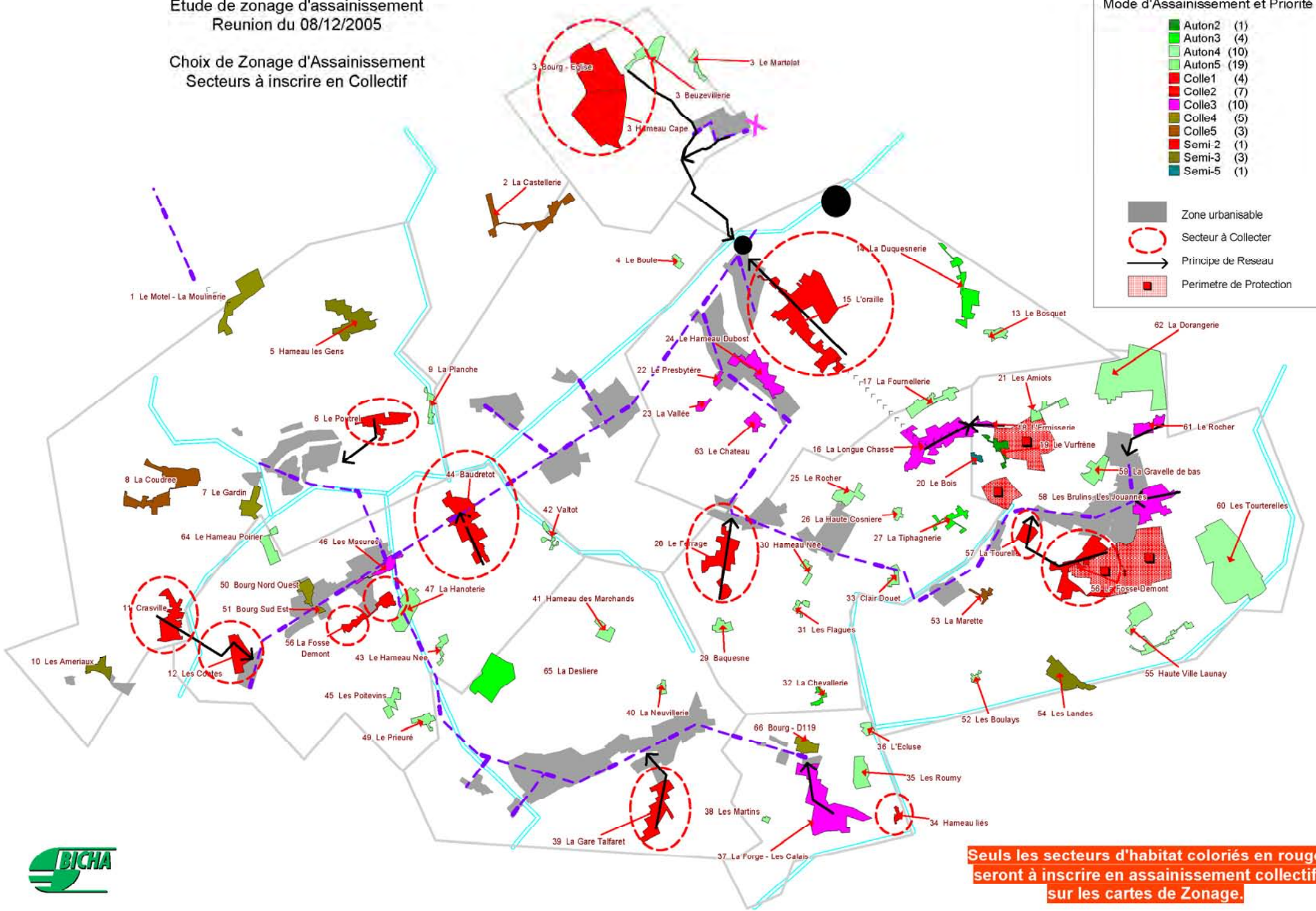
Choix de Zonage d'Assainissement  
 Secteurs à inscrire en Collectif

**LEGENDE**  
 Mode d'Assainissement et Priorité

■	Auton2	(1)
■	Auton3	(4)
■	Auton4	(10)
■	Auton5	(19)
■	Colle1	(4)
■	Colle2	(7)
■	Colle3	(10)
■	Colle4	(5)
■	Colle5	(3)
■	Semi-2	(1)
■	Semi-3	(3)
■	Semi-5	(1)

■	Zone urbanisable
○	Secteur à Collecter
→	Principe de Reseau
■	Perimetre de Protection



**Seuls les secteurs d'habitat coloriés en rouge seront à inscrire en assainissement collectif sur les cartes de Zonage.**



Les logements de la communauté devront posséder des installations autonomes en état de fonctionnement et dont la collectivité aura à sa charge d'organiser le contrôle du fonctionnement. Il sera également possible d'engager des opérations de réhabilitations.

#### 4. AVERTISSEMENTS

Les dispositions résultant de l'application du présent Plan de zonage ne sauraient être dérogoires à celles découlant du Code de la Santé Publique, ni à celles émanant du Code de l'Urbanisme ou du Code de la Construction de l'Habitation.

En conséquence, il en résulte que :

*La délimitation des zones relevant de l'assainissement collectif ou non collectif, indépendamment de toute procédure de planification urbaine, n'a pas pour effet de rendre ces zones constructibles.*

*Qu'un classement en zone d'assainissement collectif ne peut avoir pour effet :*

*ni d'engager la collectivité sur un délai de réalisation des travaux d'assainissement.*

*ni d'éviter au pétitionnaire de réaliser une installation d'assainissement conforme à la réglementation, dans le cas où la date de livraison des constructions est antérieure à la date de desserte des parcelles par le réseau d'assainissement.*

*ni de constituer un droit, pour les propriétaires des parcelles concernées et les constructeurs qui viennent y réaliser des opérations, à obtenir gratuitement la réalisation des équipements publics d'assainissement nécessaires à leur desserte. (les dépenses correspondantes supportées par la collectivité responsable donnent lieu au paiement de contributions par les bénéficiaires d'autorisation de construire, conformément à l'article L 332-6-1 du code de l'urbanisme).*

**Les habitants de la commune se répartiront donc entre usagers de « l'assainissement collectif » et usagers de « l'assainissement non-collectif ».**

#### LES USAGERS RELEVANT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

*Ils ont obligation de raccordement et paiement de redevance correspondant aux charges d'investissement et d'entretien des systèmes collectifs.*

A leur égard, on pourra faire une distinction entre :

**\* Le particulier résidant actuellement dans une propriété bâtie**

*qui devra à l'arrivée du réseau, faire, à ses frais, son affaire de l'amener de ses eaux usées à la connexion de branchement au droit du domaine public ainsi que prendre toutes les dispositions utiles à la mise hors d'état de nuire de sa fosse devenant inutilisée.*

*et qui d'autre part sera redevable auprès de la commune :*

*du coût du branchement : montant résultant du coût réel des travaux de mise en place d'une canalisation de jonction entre son domaine et le collecteur principal d'assainissement, diminué du montant de subventions éventuelles et majoré de 10 % pour frais généraux.*

*de la « redevance assainissement » : part fixe et taxe assise sur le volume d'eau consommée et dont les montants contribuent au financement des charges du service d'assainissement, à savoir : les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'entretien, les intérêts de la dette pour l'établissement et l'entretien des installations ainsi que les dépenses d'amortissement de ces installations.*

**\* Le futur constructeur**

*qui, outre les obligations qui lui sont imputables au même titre et dans les mêmes conditions que celles définies à l'occupant mentionné dans la section*

précédente, pourra, compte tenu de l'économie réalisée sur la non acquisition d'un dispositif d'assainissement individuel, être assujéti, dans le cadre d'une autorisation de construire, au versement d'une participation qui ne pourra cependant excéder 80 % du coût de fourniture et pose de l'installation individuelle d'assainissement qu'il aurait été amené à réaliser en l'absence de réseau collectif.

#### LES USAGERS RELEVANT DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

*Ils ont obligation de mettre en œuvre et d'entretenir les ouvrages (si la commune n'a pas décidé la prise en charge d'entretien) pour les systèmes non collectifs.*

Parallèlement à l'instauration d'un zonage d'assainissement, l'article 35-§ I et § II de la loi sur l'eau fait obligation aux communes de contrôler les dispositifs d'assainissement non collectif. La mise en place de ce contrôle technique communal devra être assurée au plus tard le 31/12/2005.

*Les communes prennent obligatoirement en charge les dépenses relatives aux systèmes d'assainissement collectif, notamment aux stations d'épuration des eaux usées et à l'élimination des boues qu'elles produisent, et les dépenses de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif. Elles peuvent prendre en charge les dépenses d'entretien des systèmes d'assainissement non collectif. L'étendue des prestations afférentes aux services d'assainissement municipaux et les délais dans lesquels ces prestations doivent être effectivement assurées sont fixés par décret en Conseil d'Etat en fonction des caractéristiques des communes et notamment des populations totales, agglomérées et saisonnières.*

Les dispositions relatives à l'application de cet article ont été précisées par l'Arrêté du 6 mai 1996 fixant les modalités du contrôle technique exercé par les communes sur les systèmes d'assainissement non collectif.

Cette vérification se situe essentiellement à deux niveaux :

└ Pour les installations neuves ou réhabilitées : vérification de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages.

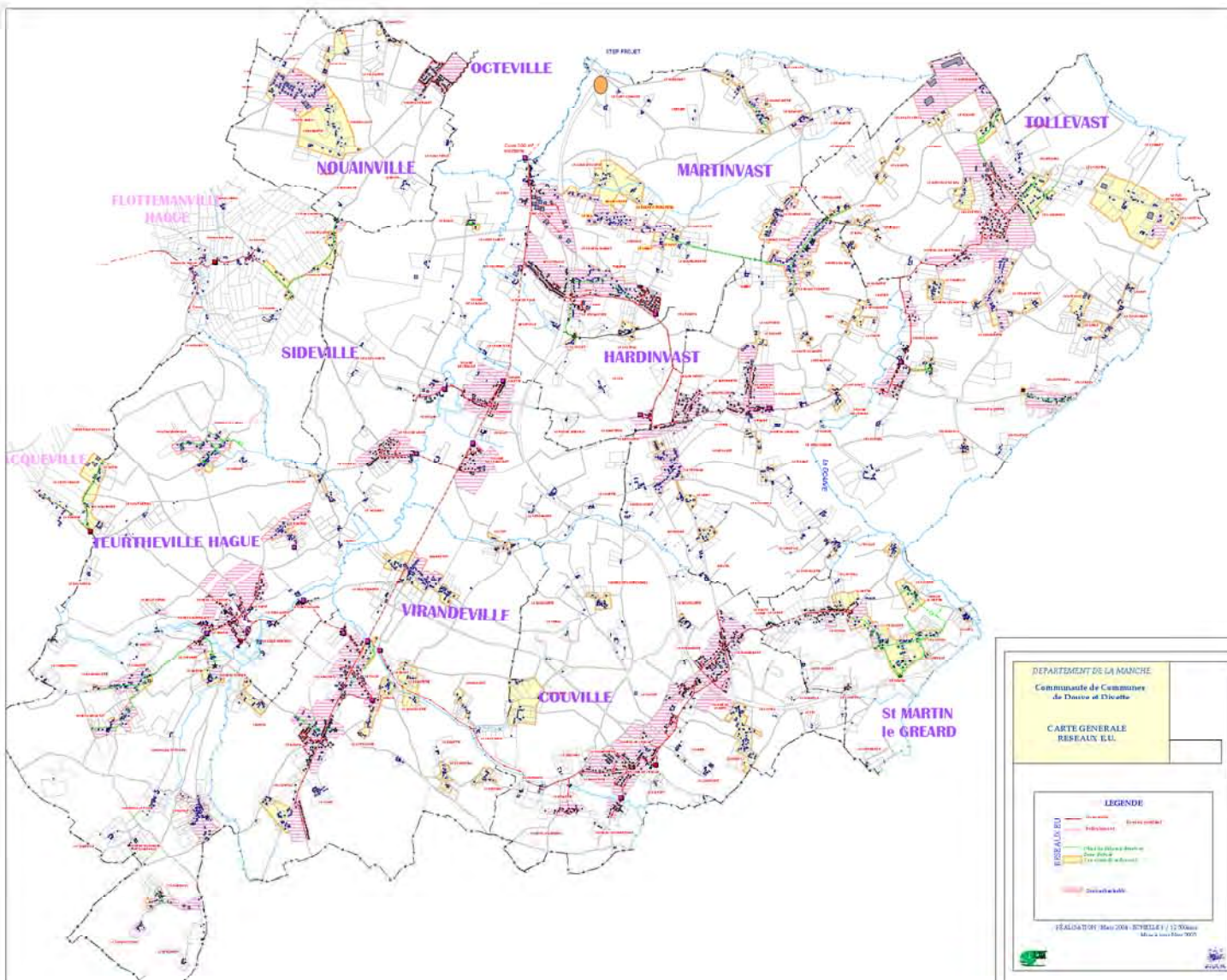
└ Pour les autres installations : au cours de visites périodiques, vérification du bon état des ouvrages, de leur ventilation, de leur accessibilité, du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration, de l'accumulation normale des boues dans la fosse toutes eaux ainsi que la vérification éventuelle des rejets dans le milieu hydraulique superficiel.

De plus, dans le cas le plus fréquent où la commune n'aurait pas pris en charge l'entretien des systèmes d'assainissement non collectif, la vérification porte également sur la réalisation périodique des vidanges (fixée tous les 4 ans dans le cas d'une fosse septique ou d'une fosse toutes eaux selon les dispositions de l'arrêté « prescription technique » du 6 mai 1996) et, si la filière en comporte, sur l'entretien des dispositifs de dégraissage (conseillé 2 fois par an).

A la mise en place effective de ce contrôle, l'utilisateur d'un système non collectif sera soumis au paiement de « redevance » qui trouvera sa contrepartie directe dans les prestations fournies par ce service technique.

En outre, ce contrôle qui nécessite l'intervention d'agents du service d'assainissement sur des terrains privés a été rendu possible par les dispositions de l'article 36-V de la Loi sur l'Eau relatif à leur droit d'entrée dans les propriétés privées.

Néanmoins, cette intervention reste conditionnée par un avis préalable et un compte rendu tels que mentionnés aux articles 3 et 4 de l'arrêté « contrôle technique » du 6 mai 1996 de façon à garantir le respect des droits et libertés des individus rappelé par le Conseil Constitutionnel dans sa décision n°90-286 du 28 décembre 1990.



DEPARTEMENT DE LA MANCHE  
 Commune de Ducey  
 de Ducey et Ducey

CARTE GENERALE  
 RESEAUX EU

LEGENDE

- RESEAUX EU
- RESEAUX EU
- RESEAUX EU
- RESEAUX EU
- RESEAUX EU

REALISATION: Mars 2008 - SCHEFFEL (1) 12 550000  
 Mise à jour: Mars 2008

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Communauté de Communes  
de Douce et Divette

CARTE DIAGNOSTIC

